ORIENTATION 2: ENCOURAGER LA MOBILITÉ DURABLE ET OFFRIR DES ALTERNATIVES À L'AUTO SOLO

INTERVENTIONS	OBJECTIFS	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
Réaliser un plan de mobilité durable	2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6	Ville, Comité de gestion des déplacements	Court terme
Compléter le réseau cyclable et aménager des pistes cyclables sécuritaires sur des axes stratégiques qui permettent relier les points d'intérêt, autant dans une perspective utilitaire que récréotouristique (notamment sur les axes Queen, Victoria et Saint-Georges)	2.1	Ville, Comité de gestion des déplacements	Moyen terme
Planifier les infrastructures de déplacement actif et récréotouristiques en intégrant les projets de développement du Réseau vélo métropolitain (digue de la Voie maritime, Saint-Georges/Tiffin) et du Parc-plage du Grand Montréal, en tenant compte des critères suivants : — la consolidation de la vocation récréotouristique des ensembles d'intérêt métropolitain en favorisant simultanément la préservation des qualités patrimoniales et paysagères des lieux et le développement d'une masse critique d'attraits et de services; — l'augmentation des points d'accès à l'eau à des fins récréatives (baignade, mise à l'eau d'embarcations, activités récréatives en rive, aires d'accostage, etc.); — le développement du réseau cyclable et du réseau navigable métropolitains, ainsi que la multiplication des points de contact entre ces deux réseaux;	2.1	Ville	Moyen terme
Travailler de concert avec la CMM, et le gouvernement du Québec, afin de planifier et de mettre en œuvre les projets de développement du Réseau vélo métropolitain et du Parc-plage du Grand Montréal	2.1	Ville, CMM, Québec	Long terme
Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation dans les secteurs sensibles	2.3	Ville, Comité de gestion des déplacements	Court terme
Réaliser une étude afin de préciser les enjeux de circulation et de sta- tionnement sur l'ensemble du territoire	•••••	Ville	Court terme
Assurer un entretien quatre saisons du réseau cyclable et piétonnier	2.1	Ville, Comité de gestion des déplacements	En continu
Planifier des aménagements conviviaux et sécuritaires des trottoirs et pistes cyclables et mettre aux normes les tronçons qui ne respectent pas les normes d'aménagement et de signalisation	2.1, 2.3	Ville, Comité de gestion des déplacements	En continu

INTERVENTIONS	OBJECTIFS	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
Encourager l'implantation de supports à vélos à proximité des commerces pôles d'attraction et dans les nouveaux projets de développement	2.1	Ville, Promoteurs, CDE de Saint-Lambert	En continu
Implanter des stations de réparation de vélos le long des principaux axes cyclables	2.1	Ville	Court terme
Accroître les initiatives d'éducation et de sensibilisation au respect des usagers et au partage de la route pour tous (piétons, cyclistes, automo- bilistes, etc.), notamment autour des écoles	2.3, 2.4	Ville, Comité de gestion des déplacements	En continu
Poursuivre les démarches auprès des sociétés de transport dans le but d'améliorer la desserte en transport collectif (fréquence de passage, horaire, desserte de tous les milieux de vie, etc)	2.2	Ville, Agglomération de Longueuil, EXO, RTL	En continu
Évaluer la possibilité de mettre en place un service de navette à énergie verte pour améliorer les liens nord - sud dans la ville	2.2	Ville	Moyen terme
Évaluer la mise en place de mesures incitatives au transport collectif et actif sur les axes Victoria/Riverside et Queen	2.1, 2.2	Ville	Moyen terme
Optimiser le système de véhicules en libre-service	2.5, 2.6	Ville, Exploitants de systèmes de véhicules en libre-service	Moyen terme
Évaluer la faisabilité d'un programme de covoiturage lambertois	2.5	Ville	Moyen terme
Réduire le nombre minimum de cases de stationnement dans les nouveaux projets de développement	2.6	Ville, Promoteurs immobiliers	En continu
Amorcer une réflexion sur l'avenir de la route 132 afin d'en atténuer les nuisances	2.4	Ville, Agglomération de Longueuil, MTQ	Long terme
Exiger, préalablement à la réalisation de tout projet de développement ou redéveloppement (optimisation) pouvant avoir un impact sur les réseaux routiers structurants, une étude de circulation précisant les impacts anticipés d'un tel projet sur ces réseaux et proposant des mesures de mitigation visant à assurer le maintien de leur rôle dans la hiérarchie routière métropolitaine et régionale	1.3, 2.4	Ville	Court terme
Assurer, lors des travaux de réfection ou de réaménagement des tron- çons existants des réseaux routiers et artériels structurants, le maintien de leur capacité et de leur rôle (en ce qui concerne le déplacement des personnes et des marchandises dans la hiérarchie routière métropoli- taine et régionale)	2.4	Ville, Agglomération de Longueuil, MTQ	En continu

ORIENTATION 3 : OPTIMISER LE RÉSEAU DE PARCS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS AFIN DE CRÉER DES LIEUX DE RENCONTRES ET DE SOCIALISATION QUI CONTRIBUENT À RENFORCER LES MILIEUX DE VIE

INTERVENTIONS	OBJECTIFS	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
Élaborer un plan directeur des parcs et espaces verts	3.1, 3.3, 3.4	Ville, Comité consultatif culturel	Moyen terme
Bonifier l'aménagement des espaces publics, des parcs et des espaces verts en y développant une programmation quatre-saisons	3.1, 3.4, 3.5	Ville, Comité consultatif culturel	En continu
Poursuivre la Coulée verte afin de relier par un parcours actif et une signalétique distinctive les principaux parcs et équipements publics du territoire	3.2	Ville	Moyen terme
Mettre à contribution, par ententes, les installations autres que celles de la Ville (scolaires, lieux de culte, établissements privés)	3.1, 3.5	Ville, Commissions scolaires et autres partenaires privés	En continu
Développer un programme d'implantation de zones de convivialité (ex. : Programme d'implantation des rues piétonnes et partagées ou Programme de places éphémères)	3.1, 3.2, 3.5	Ville	Court terme
Créer des partenariats avec les organismes communautaires locaux et développer un modèle de gestion alternatif de l'espace public qui permettrait de déléguer la gestion de certaines activités sur le domaine public (animation, agriculture urbaine, etc)	3.1, 3.5	Ville, Organismes locaux	Moyen terme
Organiser un concours de design pour le réaménagement d'un espace public déterminé	3.3	Ville	Moyen terme
Évaluer la possibilité d'aménager un espace public dédié à la tenue de marchés publics	3.1	Ville	Moyen terme
Étendre et diversifier les formes de l'agriculture urbaine sur le domaine public et aménager davantage de jardins collectifs et communautaires	3.6	Ville, Comité environnement	Moyen terme
Mettre en œuvre des projets pilotes d'agriculture urbaine	3.6	Ville, Comité environnement	Moyen terme

ORIENTATION 4 : ASSURER UNE MIXITÉ DES USAGES ET DES FONCTIONS QUI RÉPOND AUX BESOINS D'UNE DIVERSITÉ DE PERSONNES

INTERVENTIONS	OBJECTIFS	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
Miser sur des activités commerciales de proximité pour renforcer les milieux de vie	4.1, 4.4	Ville	En continu
Mieux informer les citoyens quant aux services existants	4.2, 4.4, 4.5	Ville, Comité de la famille et des aînés	Court terme
Créer des lieux d'habitation intergénérationnels pour favoriser la mixité	4.2, 4.3	Ville, Comité de la famille et des aînés	Moyen terme
Concevoir les aménagements du domaine public en prenant en compte les besoins des personnes à mobilité réduite et des clientèles particu- lières (enfants, adultes, personnes âgées, etc.)	4.2, 4.4, 4.5	Ville, Comité de la famille et des aînés	Moyen terme
Favoriser le maintien à domicile par l'adaptation du bâti en promouvant les programmes d'aide financière et de soutien en la matière	4.2, 4.3	Ville, Comité de la famille et des aînés	Court terme
Élaborer des actions en vue de faciliter l'accès à des loyers abordables pour les résidents âgés et autres citoyens avec moyens limités	4.2, 4.3	Ville, Comité de la famille et des aînés	Moyen terme
Adapter la règlementation afin d'encadrer et d'encourager l'agriculture urbaine sur le domaine privé, dans un cadre et une échelle respectant le milieu où elle est pratiquée	4.6	Ville ,Comité environnement	Court terme
Élaborer un Programme particulier d'urbanisme pour le secteur à consolider à l'intersection de la Route 112 et de l'Avenue Victoria	4.3, 4.4	Ville	Moyen terme

ORIENTATION 5 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE EN PROMOUVANT UNE ÉCONOMIE LOCALE ET DYNAMIQUE

INTERVENTIONS	OBJECTIFS	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
Assurer la mixité des usages dans tous les secteurs en développement ou redéveloppement en intégrant des logements, des commerces et des espaces de bureaux	5.1, 5.2, 5.3, 5.4	Ville, Promoteurs immobiliers, CCU	En continu
Réviser les règlements d'urbanisme afin d'encourager la création de pôles d'emploi locaux connectés aux réseaux de transports actifs et collectifs	5.4	Ville	Court terme
Renforcer la culture comme partie intégrante de l'image de marque de Saint-Lambert	5.1, 5.6	Ville, Comité consultatif culturel	En continu
Développer un projet pilote pour la création d'un espace de coworking	5.5	Ville	Court terme
Développer une campagne marketing pour inciter les jeunes entrepre- neurs à venir travailler à Saint-Lambert	5.4, 5.5	Ville	Moyen terme
Faire rayonner la ville en assurant le nombre et la pérennité des évé- nements majeurs et engagements conformes à l'image de marque de Saint-Lambert (Festival Classica, Saint-Lambert en fête, etc.)	5.1, 5.6	Ville, Comité consultatif culturel	En continu
Mettre à jour la planification détaillée (PPU) déjà en vigueur pour le centre-ville	5.1	Ville	Court terme

6. Concordance règlementaire

La règlementation d'urbanisme devra être modifiée afin d'intégrer les dispositions du présent Plan d'urbanisme portant notamment sur les affectations du territoire et les densités.

Par ailleurs, la règlementation devra également être modifiée afin d'intégrer les dispositions du Document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil portant notamment sur :

- l'amélioration de la qualité l'air;
- la réduction de la pollution lumineuse;
- la protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
- les contraintes liées aux infrastructures ferroviaires et routières (réseau supérieur);
- les terrains contaminés;
- les infrastructures de gestion de l'eau potable;
- les dimensions minimales des lots;
- $-\,\,$ le réseau routier structurant;
- les réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux;
- la foresterie urbaine et périurbaine.



7. Terminologie

ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE EXTENSIVE

Activité de loisir dont la pratique n'est pas subordonnée à des installations importantes, sauf pour quelques bâtiments accessoires, et qui s'effectue habituellement sur des territoires étendus (parc, place publique, espace de détente, piste cyclable, sentier pédestre et de ski de randonnée, etc.).

ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE INTENSIVE

Activité de loisir qui se pratique en un lieu bien défini et qui requiert des aménagements et des équipements immobiliers considérables (aréna, gymnase, centre de ski alpin, golf, terrain de camping, terrains sportifs, etc.).

AGRICULTURE URBAINE

Activité agricole pratiquée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et pouvant prendre plusieurs formes : jardin potager ou communautaire, garde de petits animaux de ferme (poules, abeilles, etc.), serre ou culture dans un bâtiment, champ cultivé, etc.

COURS D'EAU

Toute masse d'eau qui s'écoule dans un lit avec un débit régulier ou intermittent, y compris celles qui ont été créées ou modifiées par une intervention humaine, à l'exception des fossés de drainage, mitoyens ou de voie publique ou privée.

DENSITÉ RÉSIDENTIELLE

Rapport entre le nombre de logements implantés sur un territoire donné. Exprimée en logements par hectare (log./ha), elle est nette lorsque le nombre de logements est divisé par la superficie du terrain sur lequel le bâtiment est érigé, ou brute lorsque le nombre de logements est divisé par un secteur de référence plus vaste comprenant notamment les emprises des voies de circulation, les parcs et les autres composantes du secteur.

FONCTION (OU USAGE)

Utilisation principale d'un terrain, d'un bâtiment ou d'une construction.

INDUSTRIE

Activité industrielle générale incluant les établissements compris parmi les fonctions suivantes :

- Activité de transformation et de fabrication de produit;
- Activité de grossiste et de commerce de gros;
- Activité de location, d'entreposage et de transport (la location d'équipements ou d'articles usuels associés aux usages non industriels - véhicules, outils, mobilier, etc. - peut également être considérée comme un usage commercial);
- Activité d'entreposage général, de réparation et d'entretien de machinerie, d'équipement et de véhicule (l'entretien et la réparation de pièces d'équipement ou d'articles usuels associés aux usages non industriels - véhicules, outils, mobilier, etc. - peut également être considérée comme un usage commercial);
- Activité cinématographique (plateaux de tournage, fabrication de décors, etc.)
- Entrepreneur général et spécialisé.

INSTALLATION COMMUNAUTAIRE STRUCTURANTE

Établissement institutionnel, tel un hôpital, palais de justice, musée, cégep, université et tout autre établissement d'enseignement postsecondaire, ainsi que tout établissement culturel et récréotouristique, public ou privé, de desserte principalement régionale ou considéré d'intérêt métropolitain.

INSTALLATION COMMUNAUTAIRE DE PROXIMITÉ

Établissement institutionnel, culturel ou récréotouristique, public ou privé, principalement de desserte locale et qui n'est pas considéré structurant ou d'intérêt métropolitain. Un hôtel de ville, un lieu de culte ainsi que les écoles primaires et secondaires font notamment partie de cette catégorie.

INSTALLATION D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN

Toute installation de santé, d'éducation, sportive, culturelle et touristique de rayonnement métropolitain répondant aux critères suivants :

 Installations de santé, centres hospitaliers universitaires, centres affiliés universitaires, instituts universitaires et centres hospitaliers affiliés à des universités

- Installations d'éducation, établissements d'enseignement universitaire incluant leurs écoles affiliées, établissements d'enseignement collégial incluant les écoles spécialisées et les conservatoires.
- Installations sportives, culturelles et touristiques :
 - les équipements sportifs d'excellence dotés d'une capacité de 500 sièges et plus et qui accueillent des compétitions nationales et internationales:
 - les salles ou les complexes de diffusion pluridisciplinaires ou spécialisés dotés d'une capacité de 650 sièges et plus;
 - les musées ou les centres d'exposition d'une superficie de 1 000 m2 et plus, excluant les salles de diffusion pluridisciplinaires associées;
 - les parcs d'attractions attirant un million de visiteurs et plus par année;
 - les équipements de tourisme d'affaires pour la tenue de congrès, de salons et de foires commerciales de 5 000 m² et plus de superficie de plancher.

LOT INTERCALAIRE

Lot résiduel vacant ou construit (redéveloppement ponctuel) d'un secteur essentiellement construit, implanté le long d'une voie de circulation et desservi par les réseaux d'égout et d'aqueduc municipaux déjà existants au moment de l'entrée en vigueur des règlements d'urbanisme de concordance.

PLAINE INONDABLE

Correspond à l'espace occupé par un lac ou un cours d'eau en période de crue. Elle correspond à l'étendue géographique des secteurs inondés dont les limites sont précisées par l'un des moyens suivants :

- une carte approuvée dans le cadre d'une convention conclue entre les gouvernements du Québec et du Canada relativement à la cartographie et à la protection des plaines d'inondation;
- une carte publiée par le gouvernement du Québec;
- une carte intégrée au Schéma, à un règlement de contrôle intérimaire ou à un règlement d'urbanisme d'une municipalité;
- les cotes d'inondation de récurrence de 20 ans, de 100 ans ou les deux, établies par le gouvernement du Québec;
- les cotes d'inondation de récurrence de 20 ans, de 100 ans ou les deux, auxquelles il est fait référence au Schéma, à un règlement de contrôle intérimaire

ou un règlement d'urbanisme.

S'il survient un conflit dans l'application de différents moyens, et qu'ils sont tous susceptibles de régir une situation donnée selon le droit applicable, la plus récente carte ou la plus récente cote d'inondation, selon le cas, dont la valeur est reconnue par le MDDELCC, devrait servir à délimiter l'étendue de la plaine inondable.

REGROUPEMENT COMMERCIAL À RAYONNEMENT SUPRARÉGIONAL

Regroupement de commerces de détail implantés dans un même secteur (un ou plusieurs lots), également désigné Power Centre, visant principalement, mais non exclusivement, par leur localisation et la densité d'activité commerciale et de services présente, une clientèle extérieure de l'agglomération. Un tel regroupement est souvent caractérisé par la présence de bâtiments commerciaux de très grande superficie, de vastes espaces de stationnement de surface et une dominante automobile.

TERRAIN

Lot, partie de lot, groupe de lots ou de parties de lots contigus constituant une seule propriété.

TRANSPORT (DÉPLACEMENT) ACTIF (UTILITAIRE)

Mode de transport autre que la voiture individuelle, mais nécessitant un effort tel la marche, le vélo, le patin à roues alignées, la planche à roulettes et la trottinette. Les quadriporteurs et autres véhicules similaires sont également considérés comme tel.

TRANSPORT COLLECTIF

Ensemble des modes de transport autres que la voiture individuelle et le transport actif, tel que le métro, l'autobus, le train, le tramway, le REM, le véhicule partagé (covoiturage), le taxi et le taxi collectif (taxibus). Les véhicules en copropriétés sont également considérés comme tel.

TRANSPORT EN COMMUN

Mode de transport qui met en œuvre des véhicules adaptés à l'accueil simultané de plusieurs personnes sur un même trajet, tel que le métro, l'autobus, le train de banlieue, le tramway ou le REM

ANNEXE 1 | BILAN DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PLAN D'URBANISME DE 2008

Atteinte	En continu	
Partiellement atteinte	À entreprendre	
	milieux bâtis sur le territoire de la Ville.	
	elles constructions résidentielles.	
Favoriser la reconversion des b compatibles avec le secteur.	âtiments utilisés à des fins industrielles ou commerciales, à des fins	0
Encourager la rénovation du pa	arc de logements.	
Diversifier l'offre de logements pour l'occupation familiale et le	afin de reconnaître les nouvelles tendances d'habitation notamment es services à domicile.	0
Consolider les équipements et fardeau fiscal des contribuable	infrastructures existants, maintenir le niveau de services, diminuer le s et valoriser le milieu bâti.	
Promouvoir le redéveloppemer développement durable	nt du secteur de la gare à des fins d'habitation dans une optique de	
Consolider les équipements et	les infrastructures existantes.	•
Valoriser le pôle multifonctionr tiel de développement.	nel en misant sur le cadre physique, les services offerts et sur son poten-	0
Améliorer les aménagements c	lu Carré Saint-Lambert.	
Améliorer les aménagements c		0
Assurer une desserte commerc	iale de support.	0
INDUSTRIES		
Limiter le développement des a	activités industrielles afin d'enrayer les nuisances causées par les activi- r une meilleure cohabitation des usages.	0
	elle du secteur de l'avenue Saint-Charles.	0
Améliorer les connaissances re	latives à l'évaluation des risques d'origine technologique, entre autres au des de produire ou de manipuler des matières dangereuses.	
INSTITUTIONS		
Maintenir les équipements insti locale.	tutionnels, communautaires et culturels afin d'assurer une desserte	•
Adapter la vocation des bâtime	ents existants aux nouveaux besoins de la population.	0
	le rayonnement des équipements culturels.	•
	ipements complémentaires aux établissements d'enseignement.	0
PARCS, ESPACES VERTS, PAYS	SAGES ET MOBILIER URBAIN	_
	aces verts et autres lieux publics.	
Compléter le réseau de voies c	yclables régionales et locales.	

HABITATION	
Accroître la présence de la foresterie urbaine sur l'ensemble du territoire de la Ville dans un esprit développement durable.	de
Bonifier et remplacer le mobilier urbain.	•
Atténuer les nuisances liées à la présence aérienne des réseaux câblés de distribution.	•
Atténuer les nuisances liées à l'implantation des tours de communication.	
PATRIMOINE	
Reconnaître la valeur historique et urbanistique du noyau villageois.	
Reconnaître la valeur historique et urbanistique du secteur Préville-en-bas.	
Reconnaître la valeur historique de la rue Riverside entre l'avenue Notre-Dame et le chemin Tiffin (secteur Riverside).	_
Encourager la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial situés dans des secteurs de valeur patrimoni	ale.
Protéger et mettre en valeur les bâtiments présentant une valeur patrimoniale.	
Protéger les sites présentant un potentiel archéologique préhistorique et historique.	
Favoriser le développement d'un cadre de protection des ressources archéologiques lors de travau d'aménagement.	ıx 🔳
RÉCRÉOTOURISME	
Favoriser le développement et la mise en valeur des attraits récréotouristiques.	•
ENVIRONNEMENT	
Assurer la protection des rives, du littoral et des milieux humides.	
Encourager une meilleure gestion de l'eau potable.	
Assurer la décontamination des terrains contaminés lors d'un changement d'usage.	•
Planifier la gestion des neiges usées.	
Atténuer les impacts liés à la présence de la voie ferrée du Canadien national.	
Planifier la gestion des risques liés aux contraintes de nature anthropique en vue de prévenir les ac dents majeurs sur le territoire et d'en réduire les conséquences.	cci-
Diminuer les nuisances à la santé publique en réduisant l'utilisation de produits nocifs tels que les pesticio	des.
RÉSEAUX DE TRANSPORT ET CIRCULATION	
Améliorer les liens inter-rives et l'accès au pont Victoria.	
Diminuer les impacts négatifs causés par la présence de la route 132.	
Faciliter les déplacements des piétons.	
Consolider les équipements et aménagements autour de la gare permanente.	
Planifier les transports en se basant sur les principes de développement durable, soit un transport qui combine efficacité économique et efficacité énergétique, équité sociale et protection de l'environneme	ent.

ANNEXE 2	PROGRAMME	PARTICULIER	D'URBANISME	(PPU) DU	J SECTEUR	SAINT-CHARLES
----------	-----------	-------------	-------------	----------	-----------	---------------

ANNEXE 3	PROGRAMME PA	RTICULIER D'URBANISME ((PPU) DU CENTRE-VILLE
----------	--------------	-------------------------	-----------------------





EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(4.1) Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et le Règlement sur la délégation aux fonctionnaires et employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la ville (2014-122);

La greffière procède au dépôt des listes des déboursés et des transactions bancaires dressées par le trésorier, couvrant la période du 1^{er} novembre au 20 novembre 2020 pour les sommes respectives de 9 424 309,97 \$ et 2 029 668,91 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.



Je confirme avoir vérifié la liste des chèques, les transactions bancaires et les transactions de MasterCard pour la période du 01 novembre au 20 novembre 2020.

Date : 33/11/2020

Signature : J. R. Belliveau, CPA CA

(Directeur des finances et trésorier)

No paiement:			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	59748	Nom:	INNOVA INC.		Montant:	0,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
3772 3804		2020-10-20 2020-11-02	VOIR CREDIT # 3804 (2020-6696) CREDIT EN REFERENCE A LA FA		2020-6696)		Sébastier Sébastier		Natalie Fallon (2020-6696) Natalie Fallon (2020-6696)		647,43 \$ (647,43 \$)
No paiement:	162831		Date:	2020-11-03	Référence Fourn.:	50727	Nom:	LABARRE PIE	RRE	Montant:	1 516,29 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201027		2020-10-27	REMBOURSEMENT DE TAXES F	ONCIÈRES - TRO	OP PAYÉ MOINS LES	FRAIS D'ADMINISTR	RA Maxime N	/larquis			1 516,29 \$
No paiement:	162832		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	02763	Nom:	A.S.I. AQUATIO	EXPERT (AQUA SOLUTIONS (2004) INC)	Montant:	684,84 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
54847 54773 54776		2020-10-26 2020-10-14 2020-10-15	RETOUR DE MATÉRIEL - PISCIN ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRE ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE	TIEN DES PARC	S (2020-1604)		Sylvain C	e-Anne Soucie adieux e-Anne Soucie	Sylvain Cadieux (2020-1604)		(165,58 \$) 26,84 \$ 823,58 \$
No paiement:	162833		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	03350	Nom:	ATELIER D'US	INAGE L C INC.	Montant:	756,54 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
12500		2020-10-14	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE POL	JR SOUDURE (20	020-8588)		Sébastier	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8588)		756,54 \$
No paiement:	162834		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	59998	Nom:	ATHENA KAZIS	6	Montant:	25,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
20201027		2020-10-27	REMBOURSEMENT POUR VENT	ES D'ABRES			Marie-Eve	e Ferland			25,00 \$
No paiement:	162835		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	50027	Nom:	BFL CANADA		Montant:	645,59 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
MUN12412-4		2020-10-13	RECLAMATION 2019-003R				Cassandr	a Comin Bergor			645,59 \$
No paiement:	162836		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	59625	Nom:	BOUCHERVILL	E MITSUBISHI	Montant:	83 498,88 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201006-2 20201006		2020-10-06 2020-10-06	ACHAT DE VEHICULE ELECTRIC ACHAT DE VEHICULE ELECTRIC		,		Georges Georges		Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-151 Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-151		41 749,44 \$ 41 749,44 \$
No paiement:	162837		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	95856	Nom:	BRIAN BELAN	GER FINN	Montant:	3 961,66 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201104		2020-11-04	REMBOURSEMENT DE TAXES F	ONCIÈRES - TRO	OP PAYÉ MOINS LES	FRAIS D'ADMINISTR	RA Maxime N	/larquis			3 961,66 \$

No paiement:	162838		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	95858	Nom:	CAN-ARC		Montant:	700,47 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
2190		2020-10-05	APPEL DE SERVICE AU 31 FORT	SUR ÉQUIPEME	ENT (2020-8546)		Sébastie	en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8546)		700,47 \$
No paiement:	162839		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04530	Nom:	CENTRAIDE D	U GRAND MONTREAL	Montant:	48,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201030		2020-10-30	REMISES DONS CENTRAIDE - 20	SEPTEMBRE A	U 24 OCTOBRE 2020	- NO. DE COMPTE	29 Maxime	Marquis			48,00 \$
No paiement:	162840		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	01914	Nom:	CENTRE DE G	SESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT	Montant:	4 156,02 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
A000209044		2020-09-30	LOCATION DE VÉHICULES - SEP	TEMBRE 2020 (2	2020-5043)		Sébastie	en Gravel	Sébastien Gravel (2020-5043)		4 156,02 \$
No paiement:	162841		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	59999	Nom:	CHRISTIAN LO	DIRAT	Montant:	25,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201027		2020-10-27	REMBOURSEMENT POUR VENTE	S D'ABRES			Marie-E	ve Ferland			25,00 \$
No paiement:	162843		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	50031	Nom:	COUR MUNICI	IPALE DE LONGUEUIL	Montant:	235,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201104		2020-11-04	CONSTAT D'INFRACTION # 18 59	0 261 ET # 18 66	0 084		Maxime	Marquis			235,00 \$
No paiement:	162845		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	53062	Nom:	DIANE CODER	RE	Montant:	42,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201020		2020-10-20	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION	N AUX LOISIRS			Eric Car	ignan			42,00 \$
No paiement:	162846		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	05010	Nom:	Duret & Landry	Inc	Montant:	550,16 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
FC-0108923		2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHIC	JLE (2020-8580)			Sébastie	en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8580)		550,16 \$
No paiement:	162847		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	51045	Nom:	VALERO INC (ULTRAMAR)	Montant:	126,74 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
4112695331		2020-10-13	ACHAT D'ESSENCE ET DE DIESE	L			Ronald I	Laurin			126,74 \$
No paiement:	162848		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	05531	Nom:	EQUIFAB inc.		Montant:	88,37 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
131756		2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHIC	JLE (2020-8581)			Sébastie	en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8581)		88,37 \$

No paiement:	162849		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	00066	Nom: RI	EGIME DE RI	ETRAITE DES CADRES, COLS BLEUS ET BRIGADIERS	Montant:	102 726,06 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnai	re	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201030-1 20201030 20201030-2		2020-10-30 2020-10-30 2020-10-30	CAISSE DE RETRAITE COLS BLEI CAISSE DE RETRAITES CADRES CAISSE DE RETRAITE BRIGADIER				Maxime Mai Maxime Mai Maxime Mai	rquis			47 824,26 \$ 52 180,62 \$ 2 721,18 \$
No paiement:	162850		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	03870	Nom: FO	ONDS DE SO	DLIDARITE DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC (FTQ)	Montant:	4 316,18 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnai	re	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201030		2020-10-30	REMISES DU 20 SEPTEMBRE AU	24 OCTOBRE 20	020 RÉFÉRENCE NO	25965	Maxime Mar	rquis			4 316,18 \$
No paiement:	162851		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	05310	Nom: H	OPITAL VETE	ERINAIRE ST-LAMBERT INC.	Montant:	988,64 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnai	re	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
87121 87119		2020-10-16 2020-10-14	SERVICE ANIMALIER (2020-9010) SERVICE ANIMALIER (2020-9010)				Ronald Laui Ronald Laui		Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-90 Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-90	,	582,90 \$ 405,74 \$
No paiement:	162852		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04525	Nom: H	YDRO QUEB	EC	Montant:	45 624,35 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnai	re	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
646 902 244 660 402 210 667 602 180 620 802 301 620 802 301 649 602 216 621 702 296	694 420 023 024 175	2020-10-29 2020-11-02 2020-11-02 2020-11-02 2020-10-01 2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 060 46 FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 040 2 FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 071 16 FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13 FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13 FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 062 1	60 067) 69 070) 33 410) 33 451) 33 451)			Maxime Mai Maxime Mai Maxime Mai Maxime Mai Maxime Mai Maxime Mai	rquis rquis rquis rquis rquis			289,29 \$ 700,56 \$ 33,48 \$ 3 366,47 \$ 5 490,59 \$ 4 649,23 \$ 351,57 \$
638 802 266 638 802 266	052	2020-11-02 2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13 FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13	33 576) [°]			Maxime Mai Maxime Mai	rquis			2 206,87 \$ 28 536,29 \$
No paiement:		2020 11 02	,	2020-11-05	Référence Fourn.:	03521		C. LANCTOT	INC.	Montant:	
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnai	re	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
1232437		2020-10-13	ACHAT DE TAPIS POUR L'ARENA	(2020-1569)			Ghislain l'Eo	cuyer	Ronald Laurin (2020-1569)		327,68 \$
No paiement:	162854		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	59996	Nom: JE	EAN-PHILIPP		Montant:	128,93 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnai	re	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
20201020		2020-10-20	REMBOURSEMENT - INSCRIPTIO	N AUX LOISIRS			Eric Carigna	an			128,93 \$

No paiement:	162855		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	59268	Nom: K	ENT AUTOMO	OTIVE	Montant:	314,53 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionna	ire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
9307940265		2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	JLE (2020-8575)			Sébastien (Gravel	Sébastien Gravel (2020-8575)		314,53\$
No paiement:	162856		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04814	Nom: L	'EQUIPEUR (6	6386563 CANADA INC.)	Montant:	931,08 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionna	ire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
150637		2020-08-12	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAV	'AIL (2020-9016)			Ronald Lau	ırin	Ronald Laurin (2020-9016)		346,53 \$
150910		2020-10-15	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAV	,			Ronald Lau	ırin	Ronald Laurin (2020-9016)		148,28 \$
150633		2020-08-12	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAV				Ronald Lau	ırin	Ronald Laurin (2020-9016)		44,83\$
150618		2020-08-06	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAV	,			Ronald Lau	ırin	Ronald Laurin (2020-9016)		62,08 \$
150916		2020-10-16	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAV	,			Ronald Lau	ırin	Ronald Laurin (2020-9016)		77,57 \$
38142		2020-10-11	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAV	'AIL (2020-9016)			Ronald Lau	ırin	Ronald Laurin (2020-9016)		251,79 \$
No paiement:	162857		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04643	Nom: L	.P. PHOTO (20	000) INC	Montant:	1 655,64 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionna	ire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
11982		2020-09-10	MANIPULATIONS D'IMAGES, CAD	RAGES ET AJUS	STEMENTS - CULTUR	E (2020-6672)	Josée Vérd	nneau	Josée Véronneau (2020-6672)		1 655,64 \$
No paiement:	162858		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	01473	Nom: N	MARCEL RACI	NE ET FILS INC	Montant:	1 309,70 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionna	ire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
112412		2020-10-05	SERVICE DE PLOMBIER AU 37 AE	BERDEEN (2020-	6661)		Ghislain l'E	cuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6661)		1 309,70 \$
No paiement:	162859		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	60001	Nom: N	MARIANNE-LU	CIE ROY	Montant:	25,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionna	ire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201027		2020-10-27	REMBOURSEMENT POUR VENTE	S D'ABRES			Marie-Eve	Ferland			25,00 \$
No paiement:	162860		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	59997	Nom: N	MATHIEU BAEI	R	Montant:	420,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionna	ire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201021-2 20201021		2020-10-21 2020-10-21	REMBOURSEMENT - INSCRIPTIO REMBOURSEMENT - INSCRIPTIO				Eric Carign Eric Carign				270,00 \$ 150,00 \$
No paiement:	162861		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04279	Nom: N	MINISTRE DES	FINANCES	Montant:	313,00 \$
No palement.							- · ·				
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionna	ire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
		Date facture 2020-11-04	Annotation FRAIS DE CONTESTATION - DOS	SIER R 505-32-0	38094-208			Ire Comin Bergor		Payé a	313,00 \$
No Facture 20201104	162862		FRAIS DE CONTESTATION - DOS	SIER R 505-32-0		58571	Cassandra	Comin Bergor		•	

No paiement:	162862		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	58571	Nom:	PIANO TECHI	NIQUE MONTREAL	Montant:	1 230,71 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
3185 3159		2020-09-15 2020-09-08	RÉPARATION DE PIANO (2020-666 RÉPARATION DE PIANO (2020-666					éronneau éronneau	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-666 Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-666	,	402,42 \$ 828,29 \$
No paiement:	162863		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	59631	Nom:	PIECES D'AU	TO SUPER	Montant:	1 293,20 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
1-2071623 1-2070545		2020-10-15 2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU					en Gravel en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8590) Sébastien Gravel (2020-8583)		145,84 \$ 1 147,36 \$
No paiement:	162864		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	58843	Nom:	PIERRE VISO	CKIS	Montant:	244,40 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201020		2020-10-20	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION	N AUX LOISIRS			Dominio	ue-Anne Soucie			244,40 \$
No paiement:	162865		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	05062	Nom:	Piquets Bertra	nd Inc.	Montant:	222,77 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
12646		2020-10-14	ACHAT DE MATERIAUX POUR LE	DENEIGEMENT	(2020-1594)		Vasco N	1orgado	Vasco Morgado (2020-1594)		222,77 \$
No paiement:	162866		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	05629	Nom:	PLOMBERIE (C.L. LANGLOIS INC.	Montant:	528,89 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
013957		2020-09-03	MISE EN MARCHE DE LA CHAUDII	ERE DE L'HDV (2020-6681)		Ghislain	l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6681)		528,89 \$
No paiement:	162867		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	05030	Nom:	POWER-LINK	INC.	Montant:	37,94 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
FAC00003382	253	2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	LE (2020-8579)			Sébastie	en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8579)		37,94 \$
No paiement:	162868		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04683	Nom:	QUEBEC LING	GE (ARAMARK)	Montant:	281,90 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
9002733969 9002737771			NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE				Ronald Sébastie	Laurin en Gravel	Ronald Laurin (2020-9047) Ronald Laurin (2020-9047)		140,26 \$ 141,64 \$
No paiement:	162869		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04705	Nom:	QUINCAILLEF	RIE BERGER INC	Montant:	229,36 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
0775321 0775386 0775352		2020-10-14 2020-10-15 2020-10-15	ACHAT DE MATÉRIAUX - PISCINE PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLE ACHAT DE MATÉRIAUX - PISCINE	ERIE BÂTIMENT	S (2020-6316)		Ghislain	l'Ecuyer l'Ecuyer l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6493) Ghislain L'Écuyer (2020-6316) Ronald Laurin (2020-6493)		47,75 \$ 140,19 \$ 41,42 \$

No paiement: 162870		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	00064	Nom:	REGIME DE RI	ETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL	Montant:	63 167,76 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201030	2020-10-30	RÉGIME DE RETRAITE DES COLS	BLANCS DE L	A VILLE DE LONGUEL	JIL REMISE: MOIS OC	Maxime M	Marquis			63 167,76 \$
No paiement: 162871		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	03126	Nom:	RONA INC.		Montant:	367,66 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
41040-12383731 41040-12383711	2020-10-14 2020-10-14	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-631 PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILL	•	TS (2020-6315)		Ghislain I Ghislain I	•	Ronald Laurin (2020-6315) Ronald Laurin (2020-6315)		268,57 \$ 99,09 \$
No paiement: 162872		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04316	Nom:	RONA INC B	ROSSARD	Montant:	135,11 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
41460-12336721 41460-12296261 41460-12338471	2020-10-14 2020-10-14 2020-10-15	ACHAT DE MATÉRIEL (2020-6650) ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2 ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRET	2020-1541)	S (2020-6494)		Vasco Mo Dominiqu Sylvain C	ie-Anne Soucie	Vasco Morgado (2020-6650) Dominique Anne-Soucie (2020-1541) Sylvain Cadieux (2020-6494)		18,08 \$ 76,44 \$ 40,59 \$
No paiement: 162873		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	00061	Nom:	SECTION LOC	ALE 307 DU SYNDICAT CANADIEN DE FONCTION PUBLIQUE	Montant:	5 887,98 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201030	2020-10-30	COTISATIONS SYNDICALES COL	BLEUS			Maxime N	Marquis			5 887,98 \$
No paiement: 162874		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	05773	Nom:	STATION SER	VICE ALAIN BLONDEAU INC.	Montant:	143,88 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
39035 39037	2020-10-15 2020-10-15	ACHAT DE PROPANE (2020-2513) ACHAT DE PROPANE (2020-2513)				Sébastie Sébastie		Vasco Morgado (2020-2513) Vasco Morgado (2020-2513)		73,61 \$ 70,27 \$
No paiement: 162875		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	00117	Nom:	MONTREAL GA	AZETTE	Montant:	413,91 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201101	2020-11-01	ABONNEMENT ANNUEL (2020-663	33)			Elizabeth	Jacques	Élizabeth Jacques (2020-6633)		413,91 \$
No paiement: 162876		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	50226	Nom:	VILLE DE BRO	SSARD	Montant:	4 026,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
202000-000000094 202000-000000096 202000-000000097	2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16	RÉSEAU ÉTENDU PRIVÉ DU 15 SI RÉPARTITION DE LA FACTURE M SERVICE DE RELÈVE VDI - SEPTE	ÉGALINK DE A EMBRE 2020	OUT ET SEPTEMBRE		Maxime N	Marquis Marquis			1 051,24 \$ 359,78 \$ 2 448,95 \$
202000-000000095	2020-10-16	LIEN INTERNET POUR L'AUGMEN	ITATION DE SE	RVICE AUX CITOYEN	S (BIBLIOTHÈQUE, CI	E Maxime I	Marquis			166,03 \$

No paiement: 162877		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	60000	Nom: YV	'ES ROBERT		Montant:	25,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnair	e A	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201027	2020-10-27	REMBOURSEMENT POUR VENTE	S D'ABRES			Marie-Eve Fo	erland			25,00 \$
No paiement: 162878		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04525	Nom: HY	DRO QUEBEC		Montant:	6 327,61 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnair	e A	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
673 902 157 599	2020-10-09	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13	,			Maxime Mar	quis			181,89\$
648 702 227 192	2020-10-08	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13				Maxime Mar	quis			533,64 \$
668 502 455 889	2020-10-14	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13	3 493)			Maxime Mar	quis			125,18 \$
628 902 273 430	2020-10-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13	3 493)			Maxime Mar	quis			50,64 \$
647 802 221 988	2020-10-05	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13	3 493)			Maxime Mar	quis			601,89 \$
611 802 371 043	2020-10-22	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13	3 493)			Maxime Mar	quis			247,84 \$
687 402 069 504	2020-09-25	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13	3 493)			Maxime Mar	quis			182,39 \$
648 702 223 767	2020-10-01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13	3 493)			Maxime Mar	quis			16,92 \$
633 402 256 745	2020-09-30	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13	3 493)			Maxime Mar	quis			481,79 \$
620 802 298 469	2020-10-27	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13				Maxime Mar	quis			463,48 \$
637 002 498 361	2020-10-20	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13				Maxime Mar	•			2 166,14 \$
626 202 280 154	2020-10-23	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13				Maxime Mar	•			574,96\$
677 502 441 702	2020-09-24	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13				Maxime Mar	•			250,25 \$
AJUSTEMENT 2	2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13				Maxime Mar	•			(6 020,64 \$)
672 102 140 734	2020-09-10	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13				Maxime Mar	•			98,30 \$
651 402 208 050	2020-09-18	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13				Maxime Mar	•			65,17 \$
664 902 174 693	2020-09-23	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13				Maxime Mar	•			243,11 \$
AJUSTEMENT 3	2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13				Maxime Mar	•			2 401,41 \$
636 102 236 091	2020-09-08	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13				Maxime Mar	•			44,02 \$
AJUSTEMENT	2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 13				Maxime Mar	•			3 619,23 \$
	2020 11 02	,	•				•			
No paiement: 162880		Date:	2020-11-15	Référence Fourn.:	50148	Nom: VII	LE DE LONGI	UEUIL	Montant:	5 607 314,75 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnair	e <i>A</i>	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
QUOTE-PART 2020-4	2020-01-06	QUOTE-PART 2020 QUATRIÈME E	T DERNIER VE	RSEMENT DE QUATR	E					5 607 314,75
No paiement: 162881		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	58015	Nom: AC	CESS INFORM	MATION MANAGEMENT OF CANADA (DOCU-DEPOT INC.)	Montant:	407,02 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnair	e A	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
NBS0499076	2020-09-30	SERVICE DE DECHIQUETAGE (20)	20-9106)			Cassandra C	Comin Bergor C	Georges Pichet (2020-9106)		407,02 \$
No paiement: 162882		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	00137	Nom: All	R LIQUIDE CAI	NADA INC	Montant:	108,63 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnair	e A	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
72055771	2020-10-22	ACHAT DE MATERIEL DE SOUDUI	RE (2020-8612)			Sébastien G	ravel S	Sébastien Gravel (2020-8612)	-	108,63 \$

No paiement:	162883			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04802	Nom:	BELL CANADA	A	Montant:	65,15 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
4657829-28-1 4650898-28-1 4664719-25-1	10-20	2020-10-28 2020-10-28 2020-10-25	FRAIS DE TÉLÉPHONE FRAIS DE TÉLÉPHONE FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Maxime Maxime	Marquis			25,55 \$ 19,80 \$ 19,80 \$
No paiement:	162884			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	59625	Nom:	BOUCHERVILI	LE MITSUBISHI	Montant:	41 749,44 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur_
20201006-3		2020-10-06	ACHAT DE VEHICULE ELI	ECTRIQU	IE UNITE # 2019	91 (2020-1515)		Georges	Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-151	5)	41 749,44 \$
No paiement:	162885			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04186	Nom:	CANADIAN TIF	RE CORPORATION LTD	Montant:	785,77 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
5085		2020-10-23	ACHAT DE MATÉRIEL - H	ORTICUL	TURE (2020-16	315)		Ronald L	₋aurin	Sylvain Cadieux (2020-1615)		785,77 \$
No paiement:	162886			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	51695	Nom:	CAPITALE ASS	SURANCES ET GESTION DU PATRIMOINE (LA)	Montant:	64 634,30 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
R-000033680 R-000033595		2020-10-31 2020-10-31	ASSURANCE COLLECTIV				,					41 348,62 \$ 23 285,68 \$
No paiement:	162887			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	54601	Nom:	CLAUDINE MC	DRIN	Montant:	100,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201011		2020-10-11	SUBVENTION POUR L'AC	HAT DE	COUCHES LAV	ABLES		Marie-E	e Ferland			100,00\$
No paiement:	162888			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04827	Nom:	Clinique du Pet	tit Moteur Rive-Sud Inc.	Montant:	166,60 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
142948		2020-10-22	ACHAT DE MATÉRIEL - E	MBELLIS	SEMENT (2020	-6361)		Sylvain (Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6361)		166,60 \$
No paiement:	162889			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04790	Nom:	CROIX-ROUG	E CANADIENNE (DIVISION DU QUÉBEC)	Montant:	33,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201030		2020-10-30	REMISE DE DONS CROIX	-ROUGE	DU 20 SEPTEN	MBRE AU 24 OCTOBR	E 2020	Maxime	Marquis			33,00 \$
No paiement:	162890			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04790	Nom:	CROIX-ROUG	E CANADIENNE (DIVISION DU QUÉBEC)	Montant:	619,01 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
CRC-272912		2020-10-14	AUTOCOLLANT ET ÉCUS	SON CR	DIX ROUGE (20	20-1560)		Dominiq	ue-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2020-1560)		619,01 \$

No paiement:	162891		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	52876	Nom:	DANIEL L HEF	RITIER	Montant:	1 569,44 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
20201106		2020-11-06	REMBOURSEMENT DE TAXES FO	NCIÈRES - TRO	P PAYÉ PAR VENDE	EUR MOINS FRAIS D'	A Robert B	elliveau			1 569,44 \$
No paiement:	162892		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	95867	Nom:	E-CYCLE SOL	UTIONS	Montant:	346,94 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
36076		2020-10-22	VALORISATION DES PHOTOCOPII	EURS - FRAIS D	E RECYCLAGE (2020	0-1602)	Maxime I	Marquis	Maxime Marquis (2020-1602)		346,94 \$
No paiement:	162893		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	03306	Nom:	EQUIPEMENT	S PLANNORD LTEE	Montant:	201 633,85 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
63889		2020-10-15	ACHAT D'UNE CHENILLETTE DE D	ENEIGEMENT	DE TROTTOIR (2020-	1547)	Georges	Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-154	7)	201 633,85 \$
No paiement:	162894		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	95862	Nom:	EXPERTISE N	EUROSCIENCES INC.	Montant:	4 311,56 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
23926		2020-10-15	EXPERTISE MEDICALE				Mélissa N	Mercure			4 311,56 \$
No paiement:	162895		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	95852	Nom:	FRANCE BAC	ON	Montant:	75,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201011		2020-10-11	SUBVENTION -REMPLACEMENT D	UNE TOILETTE	STANDARD		Marie-Ev	e Ferland			75,00 \$
No paiement:	162896		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	60004	Nom:	FRANCOISE S	SIMARD	Montant:	34,60 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20200401		2020-04-01	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION	N AUX LOISIRS			Dominiqu	ue-Anne Soucie			34,60 \$
No paiement:	162897		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	05310	Nom:	HOPITAL VET	ERINAIRE ST-LAMBERT INC.	Montant:	2 438,32 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
87125		2020-10-21	SERVICE ANIMALIER (2020-9010)				Ronald L	aurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-901	0)	366,86 \$
87124		2020-10-21	SERVICE ANIMALIER (2020-9010)				Ronald L	.aurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-901	0)	539,75 \$
87123		2020-10-21	SERVICE ANIMALIER (2020-9010)				Ronald L		Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-901	•	539,75 \$
87120		2020-10-19	SERVICE ANIMALIER (2020-9010)				Ronald L		Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-901	,	448,89 \$
87122		2020-10-20	SERVICE ANIMALIER (2020-9010)				Ronald L	.aurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-901	0)	543,07 \$
No paiement:	162898		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04525	Nom:	HYDRO QUEB	BEC	Montant:	636,46 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
633 402 274	254	2020-11-09	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 89	,			Maxime I	Marquis			280,76 \$
639 702 254	907	2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 85	5 461)			Maxime I	Marquis			125,56 \$

No paiement:	162898			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04525	Nom:	HYDRO QUEB	EC	Montant:	636,46 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
656 802 213 643 302 256		2020-11-09 2020-11-04	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (29 FRAIS D'ELECTRICITÉ 299		,			Maxime Maxime				132,71 \$ 97,43 \$
No paiement:	162899			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04579	Nom:	INDUSTRIES C	QUEBEC BOLTS INC (LES)	Montant:	1 706,64 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
224256		2020-10-23	ACHAT DE PIÈCES POUR	VÉHICU	LE (2020-8600)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8600)		1 706,64 \$
No paiement:	162900			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	95850	Nom:	JACQUES SIR	OIS	Montant:	2 386,44 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201111		2020-11-11	REMBOURSEMENT DE TA	XES FO	NCIÈRES - TRC	P PAYÉ PAR VENDE	JR MOINS LES FRA	IS Robert B	elliveau			2 386,44 \$
No paiement:	162901			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	95851	Nom:	JOLAINE PICA	RD	Montant:	17 290,76 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201106		2020-11-06	REMBOURSEMENT DE TA	XES FO	NCIÈRES - TRO	P PAYÉ PAR O'CARR	OLL PADRAIG MOIN	N: Robert B	elliveau			17 290,76 \$
No paiement:	162902			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	58244	Nom:	KATERI CAMP	PILLO	Montant:	150,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201011		2020-10-11	SUBVENTION -REMPLACE	EMENT D	UNE TOILETTE	STANDARD		Marie-Ev	e Ferland			150,00 \$
No paiement:	162903			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	00104	Nom:	LECLERC SAU	JVE ARPENTEURS-GEOMETRES INC	Montant:	1 707,38 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
6249-13524		2020-09-30	SERVICE D'ARPENTEUR (GÉOMÈT	RES - CERTIFIC	CAT DE LOCALISATIO	N (2020-4020)	Eric Pair	ichaud	Éric Painchaud (2020-4020)		1 707,38 \$
No paiement:	162904			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04814	Nom:	L'EQUIPEUR (6	6386563 CANADA INC.)	Montant:	278,26 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
150943		2020-10-22	ACHAT DE VÊTEMENTS D	E TRAV	AIL (2020-9016)			Ronald L	.aurin	Ronald Laurin (2020-9016)		278,26 \$
No paiement:	162905			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	95853	Nom:	LYSANNE COL	UTURE MINTAS	Montant:	100,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201110		2020-11-10	SUBVENTION POUR L'ACI	HAT DE (COUCHES LAVA	ABLES		Marie-Ev	e Ferland			100,00\$
No paiement:	162906			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	95861	Nom:	MCBS		Montant:	4 329,95 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur

No paiement:	162906		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	95861	Nom: MCBS		Montant:	4 329,95 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
1431 1432 1433		2020-10-22 2020-10-22 2020-10-22	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2020-6581)			Ghislain l'Ecuyei Ghislain l'Ecuyei Ghislain l'Ecuyei	r Ghislain L'Écuyer (2020-6581)		1 322,21 \$ 1 852,54 \$ 1 155,20 \$
No paiement:	162907		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	50006	Nom: PETIT	E CAISSE (GUYLAINE BENOIT)	Montant:	209,29 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201110		2020-11-10	PETITE CAISSE (GUYLAINE BENC	DIT)			Maxime Marquis	3		209,29 \$
No paiement:	162908		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	59631	Nom: PIECE	ES D'AUTO SUPER	Montant:	341,25 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
1-2075224		2020-10-21	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	JLE (2020-6658)			Sébastien Grave	el Sylvain Bujold (2020-6658)		341,25 \$
No paiement:	162909		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	03621	Nom: PIECE	ES D'EQUIPEMENT BERGOR INC	Montant:	4 631,40 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
129055 129037		2020-10-20 2020-10-20	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	,			Sébastien Grave Sébastien Grave			475,77 \$ 4 155,63 \$
No paiement:	162910		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	05062	Nom: Piquet	ts Bertrand Inc.	Montant:	259,84 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
12689		2020-10-22	ACHAT DE MATERIAUX POUR LO	CALISATION DE	PLANTATION (2020-	1495)	Marie-Eve Ferla	nd Marie-Eve Ferland (2020-1495)		259,84 \$
No paiement:	162911		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	05340	Nom: PPG A	ARCHITECTURAL CANADA INC.(AKZO NOBEL)	Montant:	878,12 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
7484314229 7484311712		2020-10-21 2020-10-20	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRET ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRET		'		Sylvain Cadieux Sylvain Cadieux	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		351,25 \$ 526,87 \$
No paiement:	162912		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	03293	Nom: PURO	DLATOR INC.	Montant:	14,64 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
445972347 445913485		2020-11-06 2020-10-30	SERVICE DE COURRIER SERVICE DE COURRIER				Maxime Marquis Maxime Marquis			4,88 \$ 9,76 \$
No paiement:	162913		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04705	Nom: QUINC	CAILLERIE BERGER INC	Montant:	386,06 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
0775657		2020-10-20	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRET	TEN DES PARCS	S (2020-6318)		Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6318)		3,39 \$

No paiement:	162913			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04705	Nom:	QUINCAILLER	IE BERGER INC	Montant:	386,06 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
0775677 0775691 0774143 0775832		2020-10-20 2020-10-20 2020-09-24 2020-10-22	ACHAT DE MATÉRIAUX - ACHAT DE MATÉRIAUX - PIÈCES ET SERVICES - D PIÈCES/MATÉRIAUX - QU	ENTRET DIVERS (2	IEN DES PARCS 2020-6697)	3 (2020-6318)		Ghislain Sylvain C Ghislain Ghislain	Cadieux l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6493) Sylvain Cadieux (2020-6318) Ronald Laurin (2020-6697) Ghislain L'Écuyer (2020-6583)		64,22 \$ 16,96 \$ 86,25 \$ 215,24 \$
No paiement:	162914			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	95849	Nom:	REAL DEMERS	3	Montant:	635,29 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
20201111		2020-11-11	REMBOURSEMENT DE T	AXES FO	NCIÈRES - TRO	P PAYE PAR VENDE	UR MOINS FRAIS D'	A Robert B	Belliveau			635,29 \$
No paiement:	162915			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	50076	Nom:	RESEAU ENVI	RONNEMENT	Montant:	252,95 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
2000002935		2020-10-14	INSCRIPTION COLLOQUE	E D'AUTC	MNE 2020 - LYD	DIA GALLICHAN JASI	MIN	Mélissa I	Mercure			252,95 \$
No paiement:	162916			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	01882	Nom:	RESSORTS LA	APRAIRIE INC (LES)	Montant:	1 629,39 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
63406		2020-10-21	PIÈCES ET/OU SERVICES	S SUR VÉ	HICULE (2020-8	3626)		Sébastie	en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8626)		1 629,39 \$
No paiement:	162917			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	03236	Nom:	ROGERS		Montant:	114,09 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
2230301527		2020-10-24	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime I	Marquis			114,09 \$
No paiement:	162918			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	03126	Nom:	RONA INC.		Montant:	748,42 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
41040-12398	921	2020-10-22	ACHAT DE MATÉRIAUX -	ENTRET	IEN DES PARCS	S (2020-6660)		Sylvain C	Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6660)		748,42 \$
No paiement:	162919			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04316	Nom:	RONA INC B	ROSSARD	Montant:	686,68 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
41460-12352 41460-12349 41460-12355 41460-12265 41460-12344	561 211 381	2020-10-22 2020-10-21 2020-10-23 2020-09-14 2020-10-19	ACHAT DE MATÉRIEL - E PIÈCES ET SERVICES - D ACHAT DE MATÉRIAUX (ACHAT DE PAILLIS POUR ACHAT DE PIÈCES POUR	DIVERS 2020-658 R LA PLAI	4) NTATION (2020-	·			en Gravel	Vasco Morgado (2020-6360) Sébastien Gravel (2020-6656) Ronald Laurin (2020-6584) Marie-Eve Ferland (2020-1499) Sébastien Gravel (2020-8607)		80,71 \$ 65,40 \$ 251,54 \$ 266,28 \$ 22,75 \$

No paiement:	162920			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04913	Nom:	Service d'entreti	en menager Vimont inc.	Montant:	26 752,09 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
16275 16274			ENTRETIEN MÉNAGER AU ENTRETIEN MÉNAGER AU			,	,	Josée Vé Ronald L		Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-4013 Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9074	,	2 047,70 \$ 24 704,39 \$
No paiement:	162921			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	59780	Nom:	SIMON BOUCH	ARD	Montant:	75,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201011		2020-10-11	SUBVENTION -REMPLACEM	MENT D	'UNE TOILETTE	STANDARD		Marie-Ev	e Ferland			75,00 \$
No paiement:	162922		l	Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	59693	Nom:	SIMON LEVESO	QUE GENDRON	Montant:	75,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201011		2020-10-11	SUBVENTION -REMPLACEM	MENT D	'UNE TOILETTE	STANDARD		Marie-Ev	e Ferland			75,00 \$
No paiement:	162923		I	Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	95848	Nom:	SUCCESSION N	MADELEINE BONNEAU	Montant:	1 390,22 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201111		2020-11-11	REMBOURSEMENT DE TAX	KES FO	NCIÈRES - TRO	P PAYE PAR LA SUC	CESSION MOINS FRA	Robert B	elliveau			1 390,22 \$
No paiement:	162924			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	54319	Nom:	SUZANNE BOR	DELEAU	Montant:	3 000,07 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201111		2020-11-11	REMBOURSEMENT DE TAX	(ES FO	NCIÈRES - TRO	P PAYÉ VS TAXES R	EVISEES	Robert B	elliveau			3 000,07 \$
No paiement:	162925			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	53579	Nom:	SYLVIE LAGAC	E	Montant:	142,86 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201102 20201102-1		2020-11-02 2020-11-02	REMBOURSEMENT - INSCR	_				Eric Cariç Eric Cariç	•			85,00 \$ 57,86 \$
No paiement:	162926			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	02008	Nom:	TECHNOLOGIE	S STAY CONNECTED INC. (LES)	Montant:	3 598,72 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
1540 1708			LICENCE ANNUELLE POUR						•	Élizabeth Jacques (2020-6678) Élizabeth Jacques (2020-6679)		1 799,36 \$ 1 799,36 \$
No paiement:	162927			Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	59691	Nom:	THOMSON REL	JTERS CANADA	Montant:	126,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
843156206		2020-10-02	MISE À JOUR DE LA LOI D'A	ACCES	A L'INFORMATI	ON		Cassand	ra Comin Bergor			126,00 \$

No paiement:	162928		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04852	Nom:	TOSHIBA SOL	UTION D'AFFAIRES	Montant:	36,10 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
AR3992064		2020-07-02	LECTURE DE COMPTEUR SUR CO	OPIEUR (2019-95	553)		Dominiq	ue-Anne Soucie	Michel Barbier (2019-9553)		36,10 \$
No paiement:	162929		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04869	Nom:	NAPA Longueu	uil (0077) Division de UAP Inc.	Montant:	170,83 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
077-088633		2020-10-19	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	LE (2020-8578)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8578)		170,83\$
No paiement:	162930		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	05443	Nom:	UAP (TRACTIO	ON BOUCHERVILLE #717)	Montant:	176,21 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
717477473		2020-10-23	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	LE (2020-8618)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8618)		176,21 \$
No paiement:	162931		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04561	Nom:	VEOLIA ES CA	NADA SERVICES INDUSTRIELS INC.	Montant:	2 959,73 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
1140447		2020-10-21	DISPOSITION DES SOLIDES ET LI	QUIDES HUILEU	JX (2020-1163)		Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-1163)		2 959,73 \$
No paiement:	162932		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04724	Nom:	VIDEOTRON		Montant:	76,84 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
00013815/01		2020-10-23	FRAIS DE TÉLÉDISTRIBUTION AU	55 ARGYLE			Maxime	Marquis			76,84 \$
No paiement:	162933		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	50644	Nom:	VILLE DE BOU	ICHERVILLE	Montant:	103,89 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
202020-30000	00020	2020-10-21	RÉPARTITION DE LA FACTURE MI	ÉGALINK VOIX #	# 450 449 8100 D'OCT	TOBRE 2020 SELON I	_ Maxime	Marquis			103,89\$
No paiement:	162934		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58542	Nom:	ALINE DUPUIS	S	Montant:	55,24 \$
No Facture		Date facture	Ammetation								
			Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201	110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT			naire ue-Anne Soucie	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	55,24 \$
B-CITI-202017 No paiement:	-	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO 2020-11-11	N RÉSIDENT Référence Fourn.:	54213	Dominiq		••	Payé a	55,24 \$
	-	2020-11-10 Date facture	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN Date:			54213	Dominiq	ue-Anne Soucie	••	Montant:	55,24 \$
No paiement:	162935	Date facture	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	54213	Nom: Gestion	ue-Anne Soucie	GUIGAN	Montant:	55,24 \$ 220,16 \$
No paiement:	162935	Date facture	Date: Annotation REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	2020-11-11	Référence Fourn.:		Nom: Gestion Dominique	ue-Anne Soucie ANDREW MCC naire	GUIGAN Approbateur- Bon de Commande	Montant:	55,24 \$ 220,16 \$ u fournisseur 220,16 \$
No paiement: No Facture B-CITI-202011	162935	Date facture	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN Date: Annotation REMBOURSEMENT - ABONNEMEN Date:	2020-11-11 NTS B-CITI - NO	Référence Fourn.:		Nom: Gestion Dominique	ue-Anne Soucie ANDREW MCC naire ue-Anne Soucie AUDREY TURG	GUIGAN Approbateur- Bon de Commande	Montant: Payé a Montant:	55,24 \$ 220,16 \$ u fournisseur 220,16 \$

No paiement: 162937		. Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	59200	Nom: CA	ARLOS JUAN	OLIINTANA	Montant:	166.03 \$
	Data facture		2020-11-11	Reference Fouris.	33200					, ,
No Facture	Date facture		UTC D CITL NO	N DÉCIDENT		Gestionnair		Approbateur- Bon de Commande	Paye a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN			50005	Dominique-A			Mantant	166,03 \$
No paiement: 162938		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60006		AROLE PILON		Montant:	- , +
No Facture	Date facture					Gestionnair		Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RESIDENT		Dominique-A				161,77 \$
No paiement: 162939		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60007	Nom: CA	AROLINE FER	RRANDO	Montant:	211,44 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnair	е	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominique-A	Anne Soucie			211,44 \$
No paiement: 162940		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60008	Nom: CA	AROLINE ME	ROZ	Montant:	207,41 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnair	е	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominique-A	Anne Soucie			207,41 \$
No paiement: 162941		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60009	Nom: CH	HANTAL BEAU	ULIEU	Montant:	115,11 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnair	е	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominique-A	Anne Soucie			115,11 \$
No paiement: 162942		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60010	Nom: CH	HANTAL DUF	ORT	Montant:	176,54 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnair	е	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominique-A	Anne Soucie			176,54 \$
No paiement: 162943		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60011	Nom: DA	NIEL DOLHA	4	Montant:	139,46 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnair	е	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominique-A	Anne Soucie			139,46 \$
No paiement: 162944		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60012	Nom: DA	NIELLE REN	IE	Montant:	205,40 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnair	е	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominique-A	Anne Soucie			205,40 \$
No paiement: 162945		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	54181	Nom: DIA	ANE ROZYC	KI	Montant:	117,53 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnair	е	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur

No paiement: 162946		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60013	Nom:	ELLIOT MCKE	OWN	Montant:	81,92 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			81,92 \$
No paiement: 162947		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60014	Nom:	FREDERICK L	EVASSEUR	Montant:	66,41 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			66,41 \$
No paiement: 162948		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	54132	Nom:	GERALD BUS	н	Montant:	41,92 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			41,92 \$
No paiement: 162949		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58775	Nom:	GILLES LANIE	'L	Montant:	71,30 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			71,30 \$
No paiement: 162950		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60015	Nom:	IAN FONTAINE		Montant:	205,40 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			205,40 \$
No paiement: 162951		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58846	Nom:	ILONA ZIMAN'	Y	Montant:	33,30 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			33,30 \$
No paiement: 162952		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58849	Nom:	ISABELLE GA	UTHIER	Montant:	107,92 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			107,92 \$
No paiement: 162953		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	51890	Nom:	JANOU-EVE L	EGUERRIER	Montant:	81,35 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			81,35 \$
No paiement: 162954		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	54033	Nom:	JEAN-FRANCO	DIS DESHAIES	Montant:	55,04 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			55,04 \$

No paiement: 162955		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58817	Nom:	JEAN-GUY PR	REVOST	Montant:	38,79 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			38,79 \$
No paiement: 162956		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60016	Nom:	JILL RAY		Montant:	141,04\$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			141,04\$
No paiement: 162957		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58489	Nom:	JUAN BARAYE	BAR	Montant:	45,84 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			45,84 \$
No paiement: 162958		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	51966	Nom:	LAURENT GU	ERARD	Montant:	141,12\$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			141,12\$
No paiement: 162959		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58820	Nom:	LISE RAYMON	ND	Montant:	55,24 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			55,24 \$
No paiement: 162960		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60017	Nom:	LOUISE PILON	N	Montant:	90,89 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			90,89\$
No paiement: 162961		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60018	Nom:	LOUIS-PATRIC	CK HARAOUI	Montant:	181,52 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			181,52 \$
No paiement: 162962		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60019	Nom:	MARC-ANDRE	E GIGUERE	Montant:	96,85 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			96,85 \$
No paiement: 162963		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60020	Nom:	MARCEL LABI	BE	Montant:	57,05 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ue-Anne Soucie			57,05\$

No paiement: 162964		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	52286	Nom: MARIE LAC	CHANCE	Montant:	171,16\$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NOI	N RÉSIDENT		Dominique-Anne Sou	ucie	•	171,16 \$
No paiement: 162965		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58942	Nom: MARIE-CLA	AIRE HURTUBISE	Montant:	106,56 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NOI	N RÉSIDENT		Dominique-Anne Sou	ucie		106,56\$
No paiement: 162966		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	57873	Nom: MARIE-THI	ERESE BELLAVANCE	Montant:	122,84 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NOI	N RÉSIDENT		Dominique-Anne Sou	ucie		122,84 \$
No paiement: 162967		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58937	Nom: MARYSE G	GUAY	Montant:	101,08 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NOI	N RÉSIDENT		Dominique-Anne Sou	ucie		101,08\$
No paiement: 162968		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	59037	Nom: MARYVON	INE OUELLETTE	Montant:	146,10 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NOI	N RÉSIDENT		Dominique-Anne Sou	ucie		146,10 \$
No paiement: 162969		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60022	Nom: MICHELE (QUINTIN	Montant:	143,34 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NOI	N RÉSIDENT		Dominique-Anne Sou	ucie		143,34 \$
No paiement: 162970		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58931	Nom: MONIQUE	GIRARD	Montant:	51,72 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NOI	N RÉSIDENT		Dominique-Anne Sou	ucie		51,72\$
No paiement: 162971		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60023	Nom: NAOMI WIS	SEMAN-BEESE	Montant:	174,33 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominique-Anne Sou	ucie		174,33 \$
No paiement: 162972		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60028	Nom: NICOLE FO	ORTIER	Montant:	136,34 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMEN	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominique-Anne Sou	ucie		136,34 \$

No paiement: 162973		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58490	Nom:	PAULE BARIL		Montant:	57,98 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionn	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ıe-Anne Soucie			57,98\$
No paiement: 162974		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58499	Nom:	PIERRE BAST	TIEN	Montant:	167,68 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionn	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ıe-Anne Soucie			167,68 \$
No paiement: 162975		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58545	Nom:	RICHARD ELS	SON	Montant:	7,84 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionn	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ıe-Anne Soucie			7,84 \$
No paiement: 162976		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58503	Nom:	ROZALIA BEN	IEDEK SZITTNER	Montant:	68,17 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionn	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ıe-Anne Soucie			68,17 \$
No paiement: 162977		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58541	Nom:	RUTH DUPRE		Montant:	13,32 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionn	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ıe-Anne Soucie			13,32 \$
No paiement: 162978		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60024	Nom:	SPENCER DA	LTON	Montant:	142,23 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionn	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ıe-Anne Soucie			142,23 \$
No paiement: 162979		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60025	Nom:	VANESSA GR	IMAUD	Montant:	159,08 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionn	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ıe-Anne Soucie			159,08 \$
No paiement: 162980		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	58803	Nom:	VANESSA NA	WROT	Montant:	12,75 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionn	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ıe-Anne Soucie			12,75 \$
No paiement: 162981		Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60026	Nom:	YIN CHOW TA	AM	Montant:	243,66 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionn	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEME	NTS B-CITI - NO	N RÉSIDENT		Dominiqu	ıe-Anne Soucie		<u> </u>	243,66 \$

No paiement:	162982			Date:	2020-11-11	Référence Fourn.:	60027	Nom: ZAHRA DAC	OUD BARKAT	Montant:	242,99 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
B-CITI-202011	110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABO	ONNEME	NTS B-CITI - NO	ON RÉSIDENT		Dominique-Anne Soud	cie		242,99\$
No paiement:	162983			Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	60035	Nom: ALAIN ROB	ERGE	Montant:	73,20 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201109		2020-11-09	REMBOURSEMENT - INS	CRIPTIO	N AUX LOISIRS	3		Josée Véronneau			73,20 \$
No paiement:	162984			Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	59377	Nom: ALINE BOR	ET	Montant:	127,50 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201112		2020-11-12	REMBOURSEMENT - INS	CRIPTIO	N AUX LOISIRS	3		Eric Carignan			127,50 \$
No paiement:	162985			Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	04802	Nom: BELL CANA	ADA	Montant:	3 482,08 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
9236529-04-1	1-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marguis			1 844,75 \$
6711443-01-1	1-20	2020-11-01	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			76,19\$
9236576-04-1	1-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			21,52 \$
6711336-01-1	1-20	2020-11-01	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			59,40 \$
9236612-04-1	1-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			21,52\$
6714803-01-1	1-20	2020-11-01	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			19,80 \$
6719680-01-1	1-20	2020-11-01	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			19,95 \$
9236514-04-1	1-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			124,07 \$
9238621-04-1	1-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			830,67 \$
9236554-04-1	1-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			64,41 \$
9236510-04-1	1-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			99,03 \$
9236601-04-1	1-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			21,52\$
9236582-04-1	1-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			21,52\$
9236575-04-1	1-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			21,52\$
9236579-04-1	1-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			176,81 \$
6713324-01-1	1-20	2020-11-01	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			59,40 \$
No paiement:	162986			Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	500104	Nom: BELL CANA	NDA	Montant:	10,63 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
41361628-01-	-11-20	2020-11-01	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime Marquis			10,63\$
Na walawawi.	162987			Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	50103	Nom: BELL CANA	ADA	Montant:	227,65 \$
No paiement:	102007										

No paiement:	162987			Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	50103	Nom:	BELL CANADA	A	Montant:	227,65 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
517682929-0	1-11-20	2020-11-01	FRAIS DE TÉLÉPHONE					Maxime	Marquis			227,65 \$
No paiement:	162988			Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	58988	Nom:	BENEDICTE N	MELLET	Montant:	242,84 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201112		2020-11-12	REMBOURSEMENT - INSC	CRIPTIO	N AUX LOISIRS			Eric Car	ignan			242,84 \$
No paiement:	162989			Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	59312	Nom:	BOUCLETTE		Montant:	977,29 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
1516		2020-10-01	SPECTACLE - BOUCLETT	TE MISSIO	ON AU PÔLE N	ORD (2020-6729)		Josée V	éronneau	Josée Véronneau (2020-6729)		977,29 \$
No paiement:	162990			Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	04186	Nom:	CANADIAN TII	RE CORPORATION LTD	Montant:	999,11 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
5154 5087 5090		2020-11-06 2020-10-26 2020-10-27	ACHAT DE MATÉRIAUX - ACHAT DE MATERIEL PO ACHAT D'UNE TABLE PLI.	UR LES	ROULOTTES - (COVID-19 (2020-1622)	,	Sylvain (Ghislain Marie-Ev		Ronald Laurin (2020-1647) Ronald Laurin (2020-1622) Marie-Eve Ferland (2020-1629)		163,73 \$ 769,87 \$ 65,51 \$
No noisments												
No paiement:	162991			Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	02488	Nom:	CANUPEASE		Montant:	1 990,22 \$
No Facture	162991	Date facture	Annotation	Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	02488	Nom: Gestion		Approbateur- Bon de Commande		1 990,22 \$ u fournisseur
	162991	Date facture 2020-10-28	Annotation ACHAT D'UN ABRI EXTER						naire	Approbateur- Bon de Commande Sylvain Bujold (2020-1628)		, +
No Facture 8400				RIEUR AV			(2020-1628)	Gestion Sylvain I	naire	Sylvain Bujold (2020-1628)		u fournisseur 1 990,22 \$
No Facture			ACHAT D'UN ABRI EXTER	RIEUR AV	/EC MURS ET S	SAC DE TRANSPORT	(2020-1628)	Gestion Sylvain I	naire Bujold CEGEP DE SA	Sylvain Bujold (2020-1628)	Payé a Montant:	u fournisseur 1 990,22 \$
No Facture 8400 No paiement:		2020-10-28	ACHAT D'UN ABRI EXTER	RIEUR AV	/EC MURS ET S 2020-11-20	SAC DE TRANSPORT Référence Fourn.:	(2020-1628)	Gestion Sylvain I	naire Bujold CEGEP DE SA naire	Sylvain Bujold (2020-1628) AINT-LAURENT	Payé a Montant:	u fournisseur 1 990,22 \$ 908,30 \$
No Facture 8400 No paiement: No Facture		2020-10-28 Date facture	ACHAT D'UN ABRI EXTER	Date:	/EC MURS ET S 2020-11-20	SAC DE TRANSPORT Référence Fourn.: TIONNAIRES	(2020-1628) 04375	Gestion Sylvain I Nom: Gestion Mélissa	naire Bujold CEGEP DE SA naire Mercure	Sylvain Bujold (2020-1628) AINT-LAURENT	Payé a Montant:	u fournisseur 1 990,22 \$ 908,30 \$ u fournisseur 908,30 \$
No Facture 8400 No paiement: No Facture 14114	162992	2020-10-28 Date facture	ACHAT D'UN ABRI EXTER Annotation FORMATION À DISTANCE	Date:	/EC MURS ET S 2020-11-20 POUR LES GES	SAC DE TRANSPORT Référence Fourn.: TIONNAIRES	(2020-1628) 04375	Gestion Sylvain I Nom: Gestion Mélissa	naire Bujold CEGEP DE SA naire Mercure CENTRE DE J	Sylvain Bujold (2020-1628) AINT-LAURENT Approbateur- Bon de Commande	Payé a Montant: Payé a Montant:	u fournisseur 1 990,22 \$ 908,30 \$ u fournisseur 908,30 \$
No Facture 8400 No paiement: No Facture 14114 No paiement:	162992	2020-10-28 Date facture 2020-11-03	ACHAT D'UN ABRI EXTER Annotation FORMATION À DISTANCE Annotation	Date: - OPA P Date:	/EC MURS ET S 2020-11-20 POUR LES GES 2020-11-20	SAC DE TRANSPORT Référence Fourn.: TIONNAIRES Référence Fourn.:	(2020-1628) 04375	Gestion Sylvain I Nom: Gestion Mélissa Nom:	naire Bujold CEGEP DE SA naire Mercure CENTRE DE J	Sylvain Bujold (2020-1628) AINT-LAURENT Approbateur- Bon de Commande JARDIN BROSSARD INC	Payé a Montant: Payé a Montant:	u fournisseur 1 990,22 \$ 908,30 \$ u fournisseur 908,30 \$ 778,18 \$
No Facture 8400 No paiement: No Facture 14114 No paiement: No Facture	162992	Date facture 2020-11-03 Date facture	ACHAT D'UN ABRI EXTER Annotation FORMATION À DISTANCE Annotation	Date: OPA P Date: POUR LE	/EC MURS ET S 2020-11-20 POUR LES GES 2020-11-20	SAC DE TRANSPORT Référence Fourn.: TIONNAIRES Référence Fourn.:	(2020-1628) 04375 00477	Gestion Sylvain I Nom: Gestion Mélissa Nom: Gestion Vasco M	naire Bujold CEGEP DE SA naire Mercure CENTRE DE J	Sylvain Bujold (2020-1628) AINT-LAURENT Approbateur- Bon de Commande JARDIN BROSSARD INC Approbateur- Bon de Commande Georges Pichet (2020-6362)	Payé a Montant: Payé a Montant:	u fournisseur 1 990,22 \$ 908,30 \$ u fournisseur 908,30 \$ 778,18 \$ u fournisseur 778,18 \$
No Facture 8400 No paiement: No Facture 14114 No paiement: No Facture 109002163	162992 162993	Date facture 2020-11-03 Date facture	Annotation FORMATION À DISTANCE Annotation ACHAT DE PLANTATION	Date: OPA P Date: POUR LE	/EC MURS ET S 2020-11-20 POUR LES GES 2020-11-20 E PROJET 18GN	Référence Fourn.: TIONNAIRES Référence Fourn.:	(2020-1628) 04375 00477	Gestion Sylvain I Nom: Gestion Mélissa Nom: Gestion Vasco M	naire Bujold CEGEP DE SA naire Mercure CENTRE DE J naire lorgado CHRISTIANE	Sylvain Bujold (2020-1628) AINT-LAURENT Approbateur- Bon de Commande JARDIN BROSSARD INC Approbateur- Bon de Commande Georges Pichet (2020-6362)	Payé a Montant: Payé a Montant: Payé a Montant:	u fournisseur 1 990,22 \$ 908,30 \$ u fournisseur 908,30 \$ 778,18 \$ u fournisseur 778,18 \$
No Facture 8400 No paiement: No Facture 14114 No paiement: No Facture 109002163 No paiement:	162992 162993	2020-10-28 Date facture 2020-11-03 Date facture 2020-10-27	Annotation FORMATION À DISTANCE Annotation ACHAT DE PLANTATION	Date: OPA P Date: POUR LE Date:	POUR LES GES 2020-11-20 PROJET 18GN 2020-11-20	Référence Fourn.: TIONNAIRES Référence Fourn.: N01-C (2020-6362) Référence Fourn.:	(2020-1628) 04375 00477	Gestion Sylvain I Nom: Gestion Mélissa Nom: Gestion Vasco M Nom: Gestion	naire Bujold CEGEP DE SA naire Mercure CENTRE DE J naire lorgado CHRISTIANE	Sylvain Bujold (2020-1628) AINT-LAURENT Approbateur- Bon de Commande JARDIN BROSSARD INC Approbateur- Bon de Commande Georges Pichet (2020-6362) ST-JEAN	Payé a Montant: Payé a Montant: Payé a Montant:	u fournisseur 1 990,22 \$ 908,30 \$ u fournisseur 908,30 \$ 778,18 \$ u fournisseur 778,18 \$

No paiement:	162995		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	60033	Nom:	CLAUDETTE L	ANEUVILLE	Montant:	73,20 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201109		2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION	N AUX LOISIRS			Josée V	éronneau			73,20 \$
No paiement:	162996		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	04827	Nom:	Clinique du Pet	tit Moteur Rive-Sud Inc.	Montant:	743,34 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
143454		2020-11-06	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	LE (2020-8650)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8650)		743,34 \$
No paiement:	162997		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	60031	Nom:	DANIELLE DU	RAND	Montant:	73,20 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201109		2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION	N AUX LOISIRS			Josée V	éronneau			73,20 \$
No paiement:	162998		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	60037	Nom:	DANIELLE SAV	VAGE	Montant:	73,20 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201109		2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION	N AUX LOISIRS			Josée V	éronneau			73,20 \$
No paiement:	162999		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	60041	Nom:	DOMINIQUE G	GELINAS	Montant:	127,50 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201112		2020-11-12	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION	N AUX LOISIRS			Eric Cari	gnan			127,50 \$
No paiement:	163000		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	04139	Nom:	DUNTON RAIN	NVILLE S.E.N.C.R.L.	Montant:	22 093,71 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
371965 371960 371963 370048 371964		2020-10-30 2020-10-29 2020-10-30 2020-09-30 2020-10-30	SERVICES PROFESSIONNELS - DI SERVICES PROFESSIONNELS - PA SERVICES PROFESSIONNELS - PA SERVICES PROFESSIONNELS - PA SERVICES PROFESSIONNELS RE	ARC JEAN DRA NDUS JUSQU'A ARC JEAN DRA	NPEAU NU 30 SEPTEMBRE 20 NPEAU		Georges Cassand Georges	Ira Comin Bergor Pichet	r		2 289,44 \$ 12 705,71 \$ 4 101,16 \$ 2 919,22 \$ 78,18 \$
No paiement:	163001		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	59167	Nom:	ENERGERE IN	NC .	Montant:	2 065,86 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
5775		2020-08-31	FOURNITURE DE LUMINAIRES (20)20-1283)			Simon B	édard-Goulet	Georges Pichet (2020-1283)	-	2 065,86 \$
No paiement:	163002		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	05531	Nom:	EQUIFAB inc.		Montant:	3 849,68 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur

No paiement:	163003		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	04753	Nom:	EQUIPEMENT	S INOTRAC INC	Montant:	1 267,53 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
FCD0005816	5	2020-11-06	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHIC	JLE (2020-8656)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8656)		1 267,53 \$
No paiement:	163004		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	03734	Nom:	FEDERATION	QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	Montant:	346,50 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
FAC0020746	i	2020-10-28	ABONNEMENT MEMBRE 2020 - R	ECUEIL "LE REC	GLEMENT MUNICIPAL	_"	Cassano	Ira Comin Bergo	r		346,50 \$
No paiement:	163005		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	60039	Nom:	FRANCINE DE	SCOTEAUX	Montant:	60,71 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
20201112		2020-11-12	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION	N AUX LOISIRS			Eric Cari	gnan			60,71 \$
No paiement:	163006		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	05310	Nom:	HOPITAL VETI	ERINAIRE ST-LAMBERT INC.	Montant:	366,86 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
87126		2020-10-26	SERVICE ANIMALIER (2020-9010)				Ronald L	_aurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-901	0)	366,86 \$
No paiement:	163007		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	04525	Nom:	HYDRO QUEB	EC	Montant:	297,03 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
627 102 290 694 601 855 635 202 277	541	2020-11-10 2020-11-16 2020-11-13	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 8 FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 056 7 FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 8	57 162)			Maxime Maxime Maxime	Marquis			129,71 \$ 107,76 \$ 59,56 \$
No paiement:	163008		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	52177	Nom:	JULIE DONTIG	SNY	Montant:	132,60 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
20201117		2020-11-17	REMBOURSEMENT DE TAXES FO	ONCIÈRES - SL1	903180 PLUS INTERE	T VERSE DE 19.64\$	Maxime	Marquis			132,60 \$
No paiement:	163009		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	95847	Nom:	KANYIKA MAN	IGACHI	Montant:	9 006,06 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
20201117		2020-11-17	REMBOURSEMENT DE TAXES FO	ONCIÈRES - TRO	OP PAYE MOINS LES	FRAIS D'ADMINISTRA	A Maxime	Marquis			9 006,06 \$
No paiement:	163010		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	59963	Nom:	KARINE RACIO	СОТ	Montant:	66,50 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
20201109 20201105		2020-11-09 2020-11-05	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION					éronneau éronneau			30,00 \$ 36,50 \$

No paiement:	163011		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	04814	Nom: L'EQUIPE	EUR (6386563 CANADA INC.)	Montant:	953,88 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
150986 38237 150983 150980 151005		2020-10-29 2020-11-02 2020-10-29 2020-10-28 2020-11-02	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAV ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAV ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAV ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAV ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAV	'AIL (2020-9016) 'AIL (2020-9101) 'AIL (2020-9016)			Ronald Laurin Ronald Laurin Ronald Laurin Ronald Laurin Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Ronald Laurin (2020-9101) Ronald Laurin (2020-9016) Georges Pichet en remplacement de Ronald Laurin (2020-9101) Ronald Laurin (2020-9016) Ronald Laurin (2020-9016)		92,79 \$ 163,44 \$ 108,60 \$ 435,24 \$ 153,81 \$
No paiement:	163012		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	60030	Nom: LISE COL	LLETTE	Montant:	73,20 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201109		2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTIO	N AUX LOISIRS			Josée Véronneau			73,20 \$
No paiement:	163013		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	01002	Nom: LOCATIO	ON D AUTOS ET CAMIONS DISCOUNT	Montant:	1 017,07 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
7394033815		2020-11-05	LOCATION DE VEHICULE (2020-82	257)			Sébastien Gravel	Ronald Laurin (2020-8257)		1 017,07 \$
No paiement:	163014		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	95846	Nom: LOUISE	DESPATIE	Montant:	8,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201105		2020-11-05	REMBOURSEMENT - SPECTACLE	ANNULÉ - COV	ID-19		Josée Véronneau			8,00 \$
No paiement:	163015		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	52471	Nom: LOUISE L	LEPAGE	Montant:	73,20 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201109		2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTIO	N AUX LOISIRS			Josée Véronneau			73,20 \$
No paiement:	163016		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	04643	Nom: L.P. PHO	TO (2000) INC	Montant:	201,21 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
12027		2020-10-31	SERVICE DE PHOTOGRAPHE - SE	EANCE DE PORT	TRAITS D'ERIC PAING	CHAUD (2020-4006)	Catherine Langevin	Catherine Langevin (2020-4006)		201,21 \$
No paiement:	163017		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	01082	Nom: LRP LON	IGUEUIL REPRO-PLAN	Montant:	20,13 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
113816		2020-10-23	REPRODUCTIONS DE PLANS				Julie Larose			20,13 \$
No paiement:	163018		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	01248	Nom: MANDER	RLEY TURF PRODUCTS INC.	Montant:	666,83 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
INV-BRO876	55	2020-10-26	ACHAT DE SEMENCE (2020-6670)				Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6670)		666,83 \$

No paiement:	163019		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	02312	Nom:	MARTECH INC	;	Montant:	3 257,54 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
184522 184598		2020-10-30 2020-11-04	ACHAT DE MATÉRIEL - BRIGADIE ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-162	` ,			Jean-Fra Vasco M	•	vasco Morgado (2020-6192) Vasco Morgado (2020-1626)		344,36 \$ 2 913,18 \$
No paiement:	163020		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	52136	Nom:	MARTINE BRU	NELLE	Montant:	188,21 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201112		2020-11-12	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION	N AUX LOISIRS			Eric Car	ignan			188,21 \$
No paiement:	163021		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	60032	Nom:	MAXIME JACO	TTIN	Montant:	73,20 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201109		2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION	N AUX LOISIRS			Josée V	éronneau			73,20 \$
No paiement:	163022		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	95861	Nom:	MCBS		Montant:	2 914,62 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
1434 1435		2020-10-22 2020-10-22	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2 PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2				Ghislain Ghislain	,	Ghislain L'Écuyer (2020-6307) Ghislain L'Écuyer (2020-6307)		2 371,36 \$ 543,26 \$
No paiement:	163023		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	04803	Nom:	MESSER (LIND	DE CANADA LIMITED)	Montant:	258,63 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
2102958265 2102977987		2020-10-27 2020-10-29	GAZ PIÈCES ET ÉQUIPEMENTS D GAZ PIÈCES ET ÉQUIPEMENTS D	,	,			en Gravel en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8648) Sébastien Gravel (2020-6686)		228,23 \$ 30,40 \$
No paiement:	163024		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	05222	Nom:	MEUBLES LÉC	ON LTD. LONGUEUIL	Montant:	3 408,55 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
10300LGKG0	QL	2020-10-30	ACHAT DE REFRIGERATEURS PO	OUR LES ROULO	OTTES - COVID (2020-	-1635)	Ronald L	_aurin	Ronald Laurin (2020-1635)		3 408,55 \$
No paiement:	163025		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	60036	Nom:	MICHELINE SA	ABOURIN	Montant:	73,20 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201109		2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION	N AUX LOISIRS			Josée V	éronneau			73,20 \$
No paiement:	163026		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	52265	Nom:	MIREILLE LAFI	RANCE	Montant:	109,80 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201109		2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION	N AUX LOISIRS			Josée V	éronneau			109,80\$

No paiement:	163027		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	54521	Nom:	MORNEAU SHI	EPELL LTD	Montant:	448,72 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
1281140		2020-11-03	PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLO	DYÉS			Mélissa M	Mercure			448,72 \$
No paiement:	163028		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	59760	Nom:	MUNICONSEIL	AVOCATS	Montant:	289,52 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
11483		2020-11-01	SERVICES PROFESSIONNELS - A	VIS DE RÉSERV	E 287410-02		Cassandr	ra Comin Bergor			289,52 \$
No paiement:	163029		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	58871	Nom:	NANCY BEATC	N	Montant:	73,20 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201109		2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTIO	N AUX LOISIRS			Josée Vé	ronneau			73,20 \$
No paiement:	163030		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	59322	Nom:	NATHALIE COL	JTU	Montant:	360,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
009		2020-10-08	ENSEIGNEMENT DE COURS (202	0-6715)			Eric Cario	gnan	Éric Carignan (2020-6715)		360,00 \$
No paiement:	163031		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	05955	Nom:	ORIZON MOBIL	LE	Montant:	2 132,27 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
947895 946692		2020-10-30	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (Sébastier		Sébastien Gravel (2020-8632)		173,27 \$ 1 959,00 \$
		2020-10-29	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2020-6687)			Sébastier	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-6687)		. 000,004
No paiement:	163032	2020-10-29	,	<u>, </u>	Référence Fourn.:	60040		PASCALE FILL	,	Montant:	
No paiement:	163032	2020-10-29 Date facture	Date:	<u>, </u>	Référence Fourn.:	60040		PASCALE FILL	,		
	163032		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	60040	Nom:	PASCALE FILL	ION		60,71 \$
No Facture		Date facture	Date: Annotation REMBOURSEMENT - INSCRIPTIO	2020-11-20	Référence Fourn.:		Nom: Gestionn Eric Carig	PASCALE FILL	ION Approbateur- Bon de Commande		60,71 \$ u fournisseur 60,71 \$
No Facture 20201112		Date facture	Date: Annotation REMBOURSEMENT - INSCRIPTIO Date:	2020-11-20 N AUX LOISIRS			Nom: Gestionn Eric Carig	PASCALE FILL naire gnan PIECES D'AUT	ION Approbateur- Bon de Commande	Payé a	60,71 \$ u fournisseur 60,71 \$
No Facture 20201112 No paiement:		Date facture 2020-11-12	Date: Annotation REMBOURSEMENT - INSCRIPTIO Date:	2020-11-20 N AUX LOISIRS 2020-11-20 JLE (2020-8642)			Nom: Gestionn Eric Carig Nom:	PASCALE FILL naire gnan PIECES D'AUTo naire n Gravel	Approbateur- Bon de Commande O SUPER	Payé a	60,71 \$ u fournisseur 60,71 \$ 153,54 \$
No Facture 20201112 No paiement: No Facture 1-2081063		Date facture 2020-11-12 Date facture 2020-10-29	Date: Annotation REMBOURSEMENT - INSCRIPTIO Date: Annotation ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	2020-11-20 N AUX LOISIRS 2020-11-20 JLE (2020-8642) JLE (2020-8625)	Référence Fourn.:		Nom: Gestionn Eric Carig Nom: Gestionn Sébastier	PASCALE FILL naire gnan PIECES D'AUTo naire n Gravel n Gravel	Approbateur- Bon de Commande O SUPER Approbateur- Bon de Commande Sébastien Gravel (2020-8642)	Payé a Montant: Payé a	60,71 \$ u fournisseur 60,71 \$ 153,54 \$ u fournisseur 45,92 \$
No Facture 20201112 No paiement: No Facture 1-2081063 1-2077995	163033	Date facture 2020-11-12 Date facture 2020-10-29	Date: Annotation REMBOURSEMENT - INSCRIPTIO Date: Annotation ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU Date:	2020-11-20 N AUX LOISIRS 2020-11-20 JLE (2020-8642) JLE (2020-8625)	Référence Fourn.:	59631	Nom: Gestionn Eric Carig Nom: Gestionn Sébastier	PASCALE FILL maire gnan PIECES D'AUT maire n Gravel n Gravel PONT ROULAN	Approbateur- Bon de Commande O SUPER Approbateur- Bon de Commande Sébastien Gravel (2020-8642) Sébastien Gravel (2020-8625)	Payé a Montant: Payé a Montant:	60,71 \$ u fournisseur 60,71 \$ 153,54 \$ u fournisseur 45,92 \$ 107,62 \$
No Facture 20201112 No paiement: No Facture 1-2081063 1-2077995 No paiement:	163033	Date facture 2020-11-12 Date facture 2020-10-29 2020-10-26	Date: Annotation REMBOURSEMENT - INSCRIPTIO Date: Annotation ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU Date:	2020-11-20 N AUX LOISIRS 2020-11-20 JLE (2020-8642) JLE (2020-8625) 2020-11-20	Référence Fourn.:	59631	Nom: Gestionn Eric Carig Nom: Gestionn Sébastier Sébastier Nom:	PASCALE FILL maire gnan PIECES D'AUTo maire n Gravel n Gravel PONT ROULAN	Approbateur- Bon de Commande O SUPER Approbateur- Bon de Commande Sébastien Gravel (2020-8642) Sébastien Gravel (2020-8625) NT NATIONAL INC.	Payé a Montant: Payé a Montant:	60,71 \$ u fournisseur 60,71 \$ 153,54 \$ u fournisseur 45,92 \$ 107,62 \$ 551,88 \$

No paiement: 163035		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	04705	Nom: QUINCAILLE	RIE BERGER INC	Montant:	664,21 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
0776380	2020-10-30	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIE				Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6507)		629,89 \$
0776335	2020-10-30	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIE		'		Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6506)		25,18 \$
0776372	2020-10-30	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLEI	RIE (2020-6682))		Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6682)		9,14 \$
No paiement: 163036		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	60029	Nom: RITA ALAIN		Montant:	73,20 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION	AUX LOISIRS			Josée Véronneau			73,20 \$
No paiement: 163037		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	04316	Nom: RONA INC	BROSSARD	Montant:	744,52 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
41460-12374901	2020-11-03	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6594)				Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6594)		65,49 \$
41460-12380161	2020-11-05	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6598)				Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6598)		168,23 \$
41460-12375221	2020-11-03	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6699)				Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2020-6699)		61,94 \$
41460-12377361	2020-11-04	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6597)				Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6597)		237,85 \$
41460-12363451	2020-10-28	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6588)				Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6588)		56,25 \$
41460-12363441	2020-10-28	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6587)	1			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6587)		113,84 \$
41460-12379951	2020-11-05	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6365)	ı			Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6365)		40,92 \$
No paiement: 163038		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	59942	Nom: ROXANNE C	OURNOYER	Montant:	60,71 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
20201112	2020-11-12	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION	AUX LOISIRS			Eric Carignan			60,71 \$
No paiement: 163039		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	03772	Nom: SCHINDLER	ELEVATOR CORPORATION	Montant:	375,59 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
8300819700	2020-11-01	ENTRETIEN DE L'ASCENSEUR AU 6	600 OAK (2020-	9018)		Ghislain l'Ecuyer	Jean-François Bernier (2020-9018)		375,59\$
No paiement: 163040		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	03004	Nom: SOLUTIONS	ALTERNATIVES ENVIRONNEMENT INC	Montant:	569,13 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
8460	2020-10-28	FORMATION - INSPECTION DES AR	BRES EN MILII	EU URBAIN		Mélissa Mercure			569,13 \$
No paiement: 163041		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	03261	Nom: SUD ELECT	RIQUE INC	Montant:	922,68 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
35217	2020-10-27	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (20	20-8636)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8636)		465,65 \$
35215	2020-10-26	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICUL	E (2020-8636)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8636)		457,03 \$

No paiement:	163042		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	60034	Nom: SUZANNE	MARION	Montant:	73,20 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201109		2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTIO	N AUX LOISIRS			Josée Véronneau			73,20 \$
No paiement:	163043		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	60042	Nom: SYLVIE LA	MARRE	Montant:	121,42 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201112		2020-11-12	REMBOURSEMENT - INSCRIPTIO	N AUX LOISIRS			Eric Carignan			121,42 \$
No paiement:	163044		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	03568	Nom: TECHNI DA	ATA PERFORMANCE INC	Montant:	4 685,23 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
F007965 F007966		2020-10-25 2020-10-25	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUV FORMATION DE LA MAIN-D'OEUV				Mélissa Mercure Mélissa Mercure			2 834,13 \$ 1 851,10 \$
No paiement:	163045		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	05930	Nom: ULINE CAN	NADA CORPORATION	Montant:	419,03 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
7227614 7195933 7252477		2020-09-21 2020-09-15 2020-09-25	ACHAT DE FOURNITURE DE BUR ACHAT DE FOURNITURE DE BUR ACHAT DE FOURNITURE DE BUR	EAU (2020-1528)		Martin Latulippe Maxime Marquis Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2020-1549) J.Robert Belliveau (2020-1528) Élizabeth Jacques (2020-1561)		56,35 \$ 73,60 \$ 289,08 \$
No paiement:	163046		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	04272	Nom: UNIVERSIT	TE LAVAL	Montant:	1 455,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
00589453		2020-11-06	RENOUVELLEMENT DE L'ABONN	EMENT AU RVM	WEB (2020-6701)		Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2020-6701)		1 455,00 \$
No paiement:	163047		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	04724	Nom: VIDEOTRO	N	Montant:	71,14 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
00006332/01		2020-10-30	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION	AU 600 OAK			Maxime Marquis			71,14 \$
No paiement:	163048		Date:	2020-11-20	Référence Fourn.:	60000	Nom: YVES ROB	ERT	Montant:	73,20 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
20201109		2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTIO	N AUX LOISIRS			Josée Véronneau			73,20 \$
No paiement:	S13424		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	05888	Nom: ADAM SER	RVICES	Montant:	663,98 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
2020-0880		2020-10-11	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION O	CLASSE B POUR	L'ARÉNA (2020-6638	3)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6638)		663,98\$

No palement S19426		2.02	<u>-</u>		5///			1550			
No palement:	No paiement: S1	3425	Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04838	Nom:	AREO-FEU		Montant:	321,93 \$
No palement: \$13426	No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
No Facture Date facture Annotation Payé au fournit 2020-10-01 4E VERSEMENTS - SELON ENTENTE - RESPONSABILITÉ DES TACHES D'APPARTIEUR PLP Georges Pichet Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9599) 2; 64	F0024718	2020-10-13	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE	DISTRIBUTION	N DES EAUX (2020-61	199)	Jean-Fra	ançois Blanchette	e Sylvain Bujold (2020-6199)		321,93\$
20201001 2020-10-01 4E VERSEMENTS - SELON ENTENTE - RESPONSABILITÉ DES TACHES D'APPARITEUR PLA Georges Pichet Georges	No paiement: S1	3426	Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	00375	Nom:	ASSOCIATION	DE SOCCER DE SAINT-LAMBERT	Montant:	21 649,22 \$
No paiement \$13427	No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
No Facture Date facture Date facture Date facture Cassandra Comina Bergor 1.28 2020-01-0.05 Cassandra Comina Bergor 2020-01-0.05 Cassandra Comina Berg	20201001	2020-10-01	4E VERSEMENTS - SELON ENTEN	ITE - RESPONS	SABILITÉ DES TACHE	S D'APPARITEUR PLA	△ Georges	Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-959	9)	21 649,22 \$
38695 2020-10-05 HONDRAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER 201490/26 Cassandra Comin Bergor 129 386631 2020-07-07 HONDRAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER 201490/26 Cassandra Comin Bergor 180 0000387061 2020-07-20 HONDRAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER 201490/2 Cassandra Comin Bergor 190 0000388330 2020-09-17 HONDRAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER 201490/2 Cassandra Comin Bergor 190 No paiement: S13428 Date: 2020-11-05 Référence Fourn.: 05131 Nom: cIMA+ S.E.N.C. Montant 19189. No Facture Date facture Annotation Gestionnaire Approbateur- Bon de Commande Payé au fournit 2013/1919 2020-10-16 SERVICES PROFESSIONNELS - PLAN DE MOBILITÉ DURBLE (2019-9649) Eric Painchaud Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9649) 19189. No Facture Date facture Annotation Gestionnaire Approbateur- Bon de Commande Payé au fournit 2020 18059906 2020-10-15 SERVICES PROFESSIONNELS - PLAN DE MOBILITÉ DURBLE (2019-9649) Eric Painchaud Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9649) 19189. No Facture Date facture Annotation Gestionnaire Approbateur- Bon de Commande Payé au fournit 2020 18059906 2020-10-15 SERVICE DE REBUT-BETON ET OU ASPHALTE (2020-1153) Sylvain Bujold Ronald Laurin (2020-1153) 981431 33 2020 18054576 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 1518 2020 18054578 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 1518 2020 18054578 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 1518 2020 18054578 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 1518 2020 18054578 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 1518 2020 18054577 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 1518 2020 18054577 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 1518 2020 18054577 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 1518 2020 18054577 2020-10-15 ASPHALTE ROUT	No paiement: S1	3427	Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	01852	Nom:	BELANGER SA	AUVE AVOCATS	Montant:	5 437,72 \$
38631 2020-07-07 HONDRAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER 201490/26 Cassandra Comin Bergor 1.98 1.98 1.98 2020-09-17 HONDRAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER 201490/2 Cassandra Comin Bergor 1.98 1.	No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
0000387081 2020-07-20 HONDRAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER 2014-90/2 Cassandra Comin Bergor 1.95 2020-09-09 HONDRAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER 2014-90/2 Cassandra Comin Bergor 1.95 2020-09-09 2020-09-09 HONDRAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER 2014-90/2 2020-09-09 20	388695	2020-10-05	HONORAIRES PROFESSIONNELS	- DOSSIER 201	1490/26		Cassano	Ira Comin Bergor	r		1 297,68 \$
No palement 13428 Date 2020-10-16 SERVICES PROFESSIONNELS - DATE 2020-11-05 Référence Fourn. 05131 Nom CIMA+ S.E.N.C. Montant 19189. No palement 2020-10-16 SERVICES PROFESSIONNELS - PLAN DE MOBILITÉ DURABLE (2019-9649) Eric Pain-chaud Georges Prichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9649) 19189. No palement S13429 Date 2020-11-05 SERVICES PROFESSIONNELS - PLAN DE MOBILITÉ DURABLE (2019-9649) Eric Pain-chaud Georges Prichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9649) 19189. No palement S13429 Date 2020-11-05 Référence Fourn. 04640 Nom CONSTRUCTION DULINC Montant 2879,11	386531	2020-07-07	HONORAIRES PROFESSIONNELS	- DOSSIER 201	1490/26		Cassano	Ira Comin Bergor	r		805,77 \$
No paiement: 513428 Date: 2020-11-05 Référence Fourn.: 05131 Nom: CIMA+ S.E.N.C. Montant: 19 189. No Facture Date facture Annotation Gestionnaire Approbateur-Bon de Commande Payé au fournis 2013419 2020-10-16 SERVICES PROFESSIONNELS - PLAN DE MOBILITÉ DURABLE (2019-9649) Eric Painchaud Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9649) 19 18 No paiement: \$13429 Date: 2020-11-05 Référence Fourn.: 04640 Nom: CONSTRUCTION DUL INC Montant: 2 879,11 No Facture Date facture Annotation Gestionnaire Approbateur- Bon de Commande Payé au fournis 2020 18054696 2020-10-16 SERVICE DE REBUT-BÉTON ET OU ASPHALTE (2020-1153) Sylvain Bujold Ronald Laurin (2020-1153) 133 2020 18054576 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 56 2020 18054578 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 18 2020 18054578	0000387061	2020-07-20	HONORAIRES PROFESSIONNELS	- DOSSIER 201	1490/2		Cassano	Ira Comin Bergor	r		1 954,57 \$
No Facture Date facture Approbateur- Bon de Commande Payé us formaire Approbateur- Bon de Commande Payé us formaire Payé au formair	0000388330	2020-09-17	HONORAIRES PROFESSIONNELS	- DOSSIER 201	1490/2		Cassano	Ira Comin Bergor	r		1 379,70 \$
2020-10-16 SERVICES PROFESSIONNELS - PLAN DE MOBILITÉ DURABLE (2019-9649) Eric Painchaud Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9649) 91 18	No paiement: S1	3428	Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	05131	Nom:	CIMA+ S.E.N.C).	Montant:	19 189,33 \$
No paiement: \$13429	No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
No Facture	22013419	2020-10-16	SERVICES PROFESSIONNELS - P	LAN DE MOBILI	TÉ DURABLE (2019-	9649)	Eric Pair	nchaud	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-964	9)	19 189,33 \$
2020 18056906 2020-10-16 SERVICE DE REBUT-BÉTON ET OU ASPHALTE (2020-1153) Sylvain Bujold Ronald Laurin (2020-1153) 133	No paiement: S1	3429	Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04640	Nom:	CONSTRUCTION	ON DJL INC	Montant:	2 879,12 \$
2020 18054576 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) 560 2020 18054579 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-1153) Vasco Morgado Ronald Laurin (2020-1153) 450 2020 18054579 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) 560 36	No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
2020 18055122 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado	2020 18056906	2020-10-16	SERVICE DE REBUT-BÉTON ET O	U ASPHALTE (2	2020-1153)		Sylvain I	Bujold	Ronald Laurin (2020-1153)		139,90 \$
2020 18054579 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) 560	2020 18054576	2020-10-15	ASPHALTE ROUTIER (2020-6666)		,		Vasco M	lorgado	Vasco Morgado (2020-6666)		563,71 \$
2020 18054578 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) 18054281 2020-10-13 SERVICE DE REBUT-BÉTON ET OU ASPHALTE (2020-1153) Sylvain Bujold Ronald Laurin (2020-1153) 82020 18054281 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) 411 2020 18054574 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 411 2020 18054575 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 315 2020 18054575 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 315 2020 18054575 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 2020 18054573 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) Vasco Morg	2020 18055122	2020-10-15	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)				Vasco M	lorgado	Ronald Laurin (2020-1153)		459,07\$
2020 18054281 2020-10-13 SERVICE DE REBUT-BÉTON ET OU ASPHALTE (2020-1153) Sylvain Bujold Ronald Laurin (2020-1153) 86	2020 18054579	2020-10-15	ASPHALTE ROUTIER (2020-6666)				Vasco M	lorgado	Vasco Morgado (2020-6666)		59,47 \$
2020 18054574 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 410 2020 18054296 2020-10-14 ASPHALTE ROUTIER (2020-1153) Vasco Morgado Ronald Laurin (2020-1153) 629 2020 18054575 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 319 2020 18054572 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 2020-10-15 No paiement: \$13430 \$13430 Pate facture Annotation Payé u fournism 134301 2020-10-13 ACHAT DE MASQUES 3 PLIS (2020-1587) Mélissa Mercure Ronald Laurin (2020-1587) Ronald Laurin (2020-1587) 3 08	2020 18054578	2020-10-15	ASPHALTE ROUTIER (2020-6666)				Vasco M	lorgado	Vasco Morgado (2020-6666)		181,47 \$
2020 18054296 2020-10-14 ASPHALTE ROUTIER (2020-1153) Vasco Morgado Ronald Laurin (2020-1153) 629 2020 18054575 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 319 2020 18054572 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 22 2020 18054573 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 22 2020 18054573 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 22 No paiement: \$13430 \$13430 Vasco Morgado (2020-6666) Vasco Morgado (2020-6666) 31 No Facture Date facture Annotation Montant: 3341,13 No Facture Date facture Annotation Payé au fournis 134301 2020-10-13 ACHAT DE MASQUES 3 PLIS (2020-1587) Mélissa Mercure Ronald Laurin (2020-1587) 3 08	2020 18054281	2020-10-13	SERVICE DE REBUT-BÉTON ET O	U ASPHALTE (2	2020-1153)		Sylvain I	Bujold	Ronald Laurin (2020-1153)		84,02 \$
2020 18054575 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 315 2020 18054572 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 2020 18054573 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) No paiement: S13430 S13430 Date: 2020-11-05 Référence Fourn.: 03225 Nom: EQUIPEMENT MEDICAL RIVE-NORD INC Montant: 3 341,11 No Facture Date facture Annotation Payé au fournis 134301 2020-10-13 ACHAT DE MASQUES 3 PLIS (2020-1587) Mélissa Mercure Ronald Laurin (2020-1587) 3 08	2020 18054574	2020-10-15	ASPHALTE ROUTIER (2020-6666)				Vasco M	lorgado	Vasco Morgado (2020-6666)		410,15 \$
2020 18054572 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) 22 2020 18054573 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) Vasco Morgado (2020-6666) Vasco Morgado (2020-6666) No paiement: S13430 S13430 Date facture Annotation Référence Fourn.: 03225 Nom: EQUIPEMENT MEDICAL RIVE-NORD INC Montant: 3 341,10 No Facture: Date facture Annotation Payé au fournis 134301 2020-10-13 ACHAT DE MASQUES 3 PLIS (2020-1587) Mélissa Mercure Ronald Laurin (2020-1587) 3 08	2020 18054296	2020-10-14	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)				Vasco M	lorgado	Ronald Laurin (2020-1153)		629,37 \$
2020 18054573 2020-10-15 ASPHALTE ROUTIER (2020-6666) Vasco Morgado Vasco Morgado (2020-6666) S No paiement: \$13430 Date: 2020-11-05 Référence Fourn.: 03225 Nom: EQUIPEMENT MEDICAL RIVE-NORD INC Montant: 3 341,18 No Facture Date facture Annotation Payé au fournis 134301 2020-10-13 ACHAT DE MASQUES 3 PLIS (2020-1587) Mélissa Mercure Ronald Laurin (2020-1587) 3 08	2020 18054575	2020-10-15						-	Vasco Morgado (2020-6666)		319,40 \$
No paiement: S13430 Date: 2020-11-05 Référence Fourn.: 03225 Nom: EQUIPEMENT MEDICAL RIVE-NORD INC Montant: 3 341,18 No Facture Date facture Annotation Payé au fournis 134301 2020-10-13 ACHAT DE MASQUES 3 PLIS (2020-1587) Mélissa Mercure Ronald Laurin (2020-1587) 3 08	2020 18054572	2020-10-15					Vasco M	lorgado	Vasco Morgado (2020-6666)		22,58 \$
No Facture Date facture Annotation Gestionnaire Approbateur- Bon de Commande Payé au fournis 134301 2020-10-13 ACHAT DE MASQUES 3 PLIS (2020-1587) Mélissa Mercure Ronald Laurin (2020-1587) 3 08	2020 18054573	2020-10-15	ASPHALTE ROUTIER (2020-6666)				Vasco M	lorgado	Vasco Morgado (2020-6666)		9,98 \$
134301 2020-10-13 ACHAT DE MASQUES 3 PLIS (2020-1587) Mélissa Mercure Ronald Laurin (2020-1587) 3 08	No paiement: S1	3430	Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	03225	Nom:	EQUIPEMENT	MEDICAL RIVE-NORD INC	Montant:	3 341,18 \$
	No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
134450 2020-10-15 ACHAT DE TROUSSE DE PREMIERS SOINS (2020-1607) Mélissa Mercure Maxime Marquis (2020-1607) 256	134301	2020-10-13	ACHAT DE MASQUES 3 PLIS (2020	0-1587)			Mélissa	Mercure	Ronald Laurin (2020-1587)		3 084,79 \$
	134450	2020-10-15	ACHAT DE TROUSSE DE PREMIEI	RS SOINS (2020	0-1607)		Mélissa	Mercure	Maxime Marquis (2020-1607)		256,39 \$

No paiement:	S13431		Date	e: 2020-11-0	5 Référence Fourn.:	05892	Nom:	EQUIPEMENT	S GST GAZ SOUDURE TECH	Montant:	161,77 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
32806		2020-10-14	ACHAT DE PROPANE (2020-66	39)			Sébastie	en Gravel	Sébastien Gravel (2020-6639)		161,77 \$
No paiement:	S13432		Date	e: 2020-11-0	5 Référence Fourn.:	03297	Nom:	EQUIPEMENT	S MARSHALL LTEE (LES)	Montant:	1 786,68 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
INV262512		2020-10-12	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉH	CULE (2020-8	547)		Sébastie	en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8547)		1 786,68 \$
No paiement:	S13433		Date	e: 2020-11-0	5 Référence Fourn.:	05560	Nom:	EXCAVATION	CIVILPRO INC.	Montant:	1 371 626,68 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
003690 003689		2020-10-14 2020-10-14	20GN01-2 DECOMPTE NO 2B DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.						Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-908 Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-908	,	137 444,37 \$ 1 234 182,31
No paiement:	S13434		Date	e: 2020-11-0	5 Référence Fourn.:	03039	Nom:	FAUCHER IND	USTRIES	Montant:	82,27 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
1595278 1595349			ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHI ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHI					en Gravel en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8574) Sébastien Gravel (2020-8574)		22,14 \$ 60,13 \$
No paiement:	S13435		Date	e: 2020-11-0	5 Référence Fourn.:	00567	Nom:	GENERAL BEA	ARING SERVICE INC	Montant:	39,23 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
400486		2020-10-15	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉH	CULE (2020-8	587)		Sébastie	en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8587)		39,23 \$
No paiement:	S13436		Date	e: 2020-11-0	5 Référence Fourn.:	59082	Nom:	GFL ENVIRON	MENTAL INC.	Montant:	224,20 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
M300155856	01	2020-10-17	MATIÈRES RÉSIDUELLES (RÉS	SIDUS ULTIME	S) - COLLECTE RÉGULIÈ	ÈRE ET TRANSPORT ((Marie-E	ve Ferland			224,20 \$
No paiement:	S13437		Date	e: 2020-11-0	5 Référence Fourn.:	05124	Nom:	Groupe ABS In	c.	Montant:	2 955,39 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
132814		2020-10-16	ANALYSE DE SOL - PARC UNIC	ON (2020-9082))		Eric Pair	nchaud	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-908	2)	2 955,39 \$
No paiement:	S13438		Date	e: 2020-11-0	5 Référence Fourn.:	59108	Nom:	IMPRESSION I	NUMERIX INC.	Montant:	6 392,61 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
61467		2020-08-24	IMPRESSION DU MAGAZINE M	UNICIPAL (201	19-2012)		Catherin	e Langevin			6 392,61 \$
	S13439		Det	e: 2020-11-0	5 Référence Fourn.:	04555	Nomi	INDUSTRIES (GARANTIES LTEE (LES)	Montant:	402.00 ¢

No paiement:	S13439		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04555	Nom:	INDUSTRIES	GARANTIES LTEE (LES)	Montant:	402,99 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
S 59578		2020-10-08	APPEL DE SERVICE A LA BIBLIOT	HEQUE (2020-66	663)		Ghislain l	l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6663)		402,99\$
No paiement:	S13440		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	00613	Nom:	INSIGHT CAN	IADA INC	Montant:	1 270,91 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
721293151		2020-10-11	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATI	QUE (2020-1600	0)		Maxime I	Marquis	Maxime Marquis (2020-1600)		1 270,91 \$
No paiement:	S13441		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04179	Nom:	INTER BOUC	HERVILLE INC	Montant:	1 723,88 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
799695		2020-10-16	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	JLE (2020-8593)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8593)		591,57\$
799694		2020-10-15	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	JLE (2020-8585)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8585)		940,81 \$
799702		2020-10-15	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	JLE (2020-8585)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8585)		191,50 \$
No paiement:	S13442		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04387	Nom:	J P COTE ET	FRERES (1980) LTEE	Montant:	1 854,96 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
1-1471375		2020-10-13	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	JLE (2020-8608)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8608)		827,68 \$
1-1471495		2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	JLE (2020-8582)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8582)		141,35 \$
1-1471863		2020-10-15	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	JLE (2020-8584)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8584)		885,93 \$
No paiement:	S13443		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04119	Nom:	LIBRAIRIE LE	FURETEUR	Montant:	2 887,57 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
166286		2020-10-14	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)				Elizabeth	Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502	2)	57,59 \$
166287		2020-10-14	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)				Elizabeth	Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502	2)	99,59\$
166300		2020-10-14	RETOUR DE LIVRES (CRÉDIT EN	RÉFÉRENCE DE	E LA FACTURE 16613	30)	Elizabeth	Jacques			(45,10 \$)
166299		2020-10-14	RETOUR DE LIVRES (CRÉDIT EN	RÉFÉRENCE DE	E LA FACTURE 16606	57)	Elizabeth	Jacques			(35,65 \$)
166222		2020-10-14	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)				Elizabeth	Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502	2)	31,40 \$
166211		2020-10-13	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)				Elizabeth	Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502	,	1 012,62 \$
166210		2020-10-13	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)					Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502		1 012,83 \$
166213		2020-10-13	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)				Elizabeth	n Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502	2)	190,89 \$
166212		2020-10-13	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)					Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502	•	36,70 \$
166221		2020-10-14	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)				Elizabeth	Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502	2)	526,70 \$
No paiement:	S13444		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04319	Nom:	LOCATION SA	AUVAGEAU	Montant:	1 286,57 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
M266434-04		2020-09-01	LOCATION DE VÉHICULE (2020-82	207)			Sébastie	n Graval	Ronald Laurin (2020-8297)		1 286,57 \$

No paiement:	S13445		Date	: 2020-11-05	Référence Fourn.:	05775	Nom:	MBM EXTERM	IINATION INC.	Montant:	120,72 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
5852		2020-10-15	GESTION PARASITAIRE (2019-9	000)			Ghislain	l'Ecuyer	Jean-François Bernier (2019-9000)		120,72 \$
No paiement:	S13446		Date	: 2020-11-05	Référence Fourn.:	00023	Nom:	NADEAU FORI	ESTERIE URBAINE INC.	Montant:	560,51 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
2008241		2020-08-24	EXPERTISE D'ARBRES AU 171	HICKSON (2020-1	408)		Marie-E	ve Ferland	Marie-Eve Ferland (2020-1408)		560,51 \$
No paiement:	S13447		Date	: 2020-11-05	Référence Fourn.:	04199	Nom:	NAVADA LTÉE		Montant:	1 305,09 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
268083 269244		2020-10-14 2020-10-15	ENTRETIEN DU SYSTÈME DE F ENTRETIEN DES SYSTEMES D		,	,		l'Ecuyer l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-9094) Ronald Laurin (2020-9094)		781,95 \$ 523,14 \$
No paiement:	S13448		Date	: 2020-11-05	Référence Fourn.:	03499	Nom:	NOVEXCO (RU	JBANCO LTEE)	Montant:	315,10 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
403768554		2020-10-16	ACHAT DE FOURNITURE DE BU	IREAU (2020-161	3)		Ronald	Laurin	Ronald Laurin (2020-1613)		315,10 \$
No paiement:	S13449		Date	: 2020-11-05	Référence Fourn.:	01304	Nom:	PARAGRAPHE	LIBRAIRIE	Montant:	134,34 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
209743 209742		2020-10-16 2020-10-16	ACHAT DE LIVRES (2020-1058) ACHAT DE LIVRES (2020-1058)					h Jacques h Jacques	Georges Pichet (2020-1058) Georges Pichet (2020-1058)		12,59 \$ 121,75 \$
	S13450		ACHAT DE LIVRES (2020-1058) ACHAT DE LIVRES (2020-1058)	: 2020-11-05	Référence Fourn.:	51529	Elizabet	•	Georges Pichet (2020-1058)	Montant:	
209742	S13450		ACHAT DE LIVRES (2020-1058) ACHAT DE LIVRES (2020-1058)	: 2020-11-05	Référence Fourn.:	51529	Elizabet	h Jacques PG SOLUTION	Georges Pichet (2020-1058)		121,75 \$
209742 No paiement:	S13450	2020-10-16 Date facture	ACHAT DE LIVRES (2020-1058) ACHAT DE LIVRES (2020-1058)		Référence Fourn.:	51529	Nom: Gestion	h Jacques PG SOLUTION	Georges Pichet (2020-1058) IS INC.		121,75 \$ 2 566,24 \$
No paiement:		2020-10-16 Date facture	ACHAT DE LIVRES (2020-1058) ACHAT DE LIVRES (2020-1058) Date Annotation BANQUE DE SERVICES PRÉPA		Référence Fourn.:		Nom: Gestion Robert E	h Jacques PG SOLUTION Inaire Belliveau	Georges Pichet (2020-1058) IS INC. Approbateur- Bon de Commande	Payé a	121,75 \$ 2 566,24 \$ u fournisseur
No paiement: No Facture STD40653		2020-10-16 Date facture	ACHAT DE LIVRES (2020-1058) ACHAT DE LIVRES (2020-1058) Date Annotation BANQUE DE SERVICES PRÉPA	YÉS (2020-4023)			Nom: Gestion Robert E	h Jacques PG SOLUTION Inaire Belliveau PNEUS BELISI	Georges Pichet (2020-1058) IS INC. Approbateur- Bon de Commande Maxime Marquis (2020-4023)	Payé a Montant:	121,75 \$ 2 566,24 \$ u fournisseur 2 566,24 \$
No paiement: No Facture STD40653 No paiement:	S13451	2020-10-16 Date facture 2020-10-14 Date facture 2020-10-16	ACHAT DE LIVRES (2020-1058) ACHAT DE LIVRES (2020-1058) Date Annotation BANQUE DE SERVICES PRÉPA Date Annotation ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHI	YÉS (2020-4023) : 2020-11-05 CULE (2020-8589)	Référence Fourn.:		Nom: Gestion Robert E Nom: Gestion Sébastie	h Jacques PG SOLUTION Inaire Belliveau PNEUS BELISI	Georges Pichet (2020-1058) IS INC. Approbateur- Bon de Commande Maxime Marquis (2020-4023) LE BOUCHERVILLE INC.	Payé a Montant:	121,75 \$ 2 566,24 \$ u fournisseur 2 566,24 \$ 1 069,51 \$
No paiement: No Facture STD40653 No paiement: No Facture F0201951 00	S13451	2020-10-16 Date facture 2020-10-14 Date facture 2020-10-16	ACHAT DE LIVRES (2020-1058) ACHAT DE LIVRES (2020-1058) Date Annotation BANQUE DE SERVICES PRÉPA Date Annotation ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHI ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHI	YÉS (2020-4023) : 2020-11-05 CULE (2020-8589)	Référence Fourn.:	00196	Nom: Gestion Robert E Nom: Gestion Sébastie Sébastie	h Jacques PG SOLUTION Inaire Belliveau PNEUS BELISI Inaire en Gravel en Gravel	Georges Pichet (2020-1058) IS INC. Approbateur- Bon de Commande Maxime Marquis (2020-4023) LE BOUCHERVILLE INC. Approbateur- Bon de Commande Sébastien Gravel (2020-8589)	Payé a Montant: Payé a	121,75 \$ 2 566,24 \$ u fournisseur 2 566,24 \$ 1 069,51 \$ u fournisseur 482,79 \$
No paiement: No Facture STD40653 No paiement: No Facture F0201951 00 F0201950 00	S13451	2020-10-16 Date facture 2020-10-14 Date facture 2020-10-16	ACHAT DE LIVRES (2020-1058) ACHAT DE LIVRES (2020-1058) Date Annotation BANQUE DE SERVICES PRÉPA Date Annotation ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHI ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHI Date	YÉS (2020-4023) : 2020-11-05 CULE (2020-8589) CULE (2020-8589)	Référence Fourn.:	00196	Nom: Gestion Robert E Nom: Gestion Sébastie Sébastie	h Jacques PG SOLUTION Inaire Belliveau PNEUS BELISI Inaire en Gravel en Gravel SOCIETE CAN	Georges Pichet (2020-1058) IS INC. Approbateur- Bon de Commande Maxime Marquis (2020-4023) LE BOUCHERVILLE INC. Approbateur- Bon de Commande Sébastien Gravel (2020-8589) Sébastien Gravel (2020-8589)	Payé a Montant: Payé a Montant:	121,75 \$ 2 566,24 \$ u fournisseur 2 566,24 \$ 1 069,51 \$ u fournisseur 482,79 \$ 586,72 \$

No paiement:	S13453			Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04706	Nom:	QUINCAILLER	IE DEMERS INC	Montant:	272,38 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé	au fournisseur
0497288		2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR					Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8544)		98,54 \$
0497289		2020-10-14	ACHAT DE MATÉRIEL - EN	NTRETIE	N DES RUES (2	2020-6643)		Vasco Mo	orgado	Vasco Morgado (2020-6643)		173,84 \$
No paiement:	S13454			Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	00950	Nom:	RELIURE TRA	VACTION (1991) INC	Montant:	345,44 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé	au fournisseur
113885		2020-10-14	RELIURE DE VOLUMES (2	2020-106	0)			Elizabeth	Jacques	Georges Pichet (2020-1060)		345,44 \$
No paiement:	S13455			Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	03971	Nom:	SERRURIER F	IVE SUD (SERRUPRO)	Montant:	63,24 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé	au fournisseur
253839		2020-10-15	SERVICE DE SERRURIER		317)			Ghislain I		Ghislain L'Écuyer (2020-6317)		11,50 \$
253464		2020-10-02	ACHAT DE CLÉS (2020-66	577)				Martin La	atulippe	Martin Latulippe (2020-6677)		51,74 \$
No paiement:	S13456			Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	03131	Nom:	ST-GERMAIN	EGOUTS ET AQUEDUCS INC	Montant:	890,08 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestionr	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé	au fournisseur
FC-284099		2020-10-08	PIÈCES/MATÉRIAUX - AQ					Sylvain B	Bujold	Ronald Laurin (2020-1527)		788,72 \$
FC-283923		2020-10-05	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉS	SEAU DE	DISTRIBUTION	N DES EAUX (2020-66	664)	Sylvain B	Bujold	Sylvain Bujold (2020-6664)		101,36 \$
No paiement:	S13457			Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	00062	Nom:	CVNDICATICA	NADIEN DEG FONGTIONNAIDEG DEGY/NGIALIVA GOAL GOG		C 50C 4C ft
no parement.	313437			Dutc.	2020 11 03	Reference Fourn	00002	Nom.	SYNDICAT CA	NADIEN DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX LOCAL 306	Montant:	6 526,16 \$
No Facture	313437	Date facture	Annotation	Dutc.	2020 11-00	Reference Fourn	00002	Gestionr		Approbateur- Bon de Commande		au fournisseur
	313437	Date facture 2020-10-30	Annotation COTISATIONS SYNDICAL			Reference Fourn	00002		naire			•
No Facture				ES COLS		Référence Fourn.:		Gestionr Maxime N	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé	au fournisseur
No Facture 20201030			COTISATIONS SYNDICAL	ES COLS	S BLANCS			Gestionr Maxime N	naire Marquis Total Home Tra	Approbateur- Bon de Commande	Payé Montant:	au fournisseur 6 526,16 \$
No Facture 20201030 No paiement:		2020-10-30	COTISATIONS SYNDICAL	ES COLS Date:	S BLANCS 2020-11-05	Référence Fourn.:		Gestionr Maxime Nom: Gestionr	naire Marquis Total Home Tra	Approbateur- Bon de Commande	Payé Montant:	au fournisseur 6 526,16 \$ 6 987,21 \$
No Facture 20201030 No paiement:		2020-10-30 Date facture	Annotation ENSEIGNEMENT DE COU ENSEIGNEMENT DE COU	ES COLS Date: RS - AQI RS (2020	S BLANCS 2020-11-05 UAFORME (202 0-6648)	Référence Fourn.:		Gestionr Maxime Nom: Gestionr Dominiqueric Carige	maire Marquis Total Home Tra maire ue-Anne Soucie gnan	Approbateur- Bon de Commande Approbateur- Bon de Commande Dominique Anne-Soucie (2020-6675) Éric Carignan (2020-6648)	Payé Montant:	au fournisseur 6 526,16 \$ 6 987,21 \$ au fournisseur 229,95 \$ 2 103,52 \$
No Facture 20201030 No paiement: No Facture 1234 1232 1231		2020-10-30 Date facture 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16	Annotation ENSEIGNEMENT DE COU ENSEIGNEMENT DE COU ENSEIGNEMENT DE COU	Date: RS - AQI RS (2020)	S BLANCS 2020-11-05 UAFORME (202 0-6648) 0-6645)	Référence Fourn.:		Gestionr Maxime Nom: Gestionr Dominiqueric Carigeric Car	maire Marquis Total Home Tra maire ue-Anne Soucie gnan gnan	Approbateur- Bon de Commande Approbateur- Bon de Commande Dominique Anne-Soucie (2020-6675) Éric Carignan (2020-6648) Éric Carignan (2020-6645)	Payé Montant:	au fournisseur 6 526,16 \$ 6 987,21 \$ au fournisseur 229,95 \$ 2 103,52 \$ 174,81 \$
No Facture 20201030 No paiement: No Facture 1234 1232 1231 1242		2020-10-30 Date facture 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16	Annotation ENSEIGNEMENT DE COU	ES COLS Date: RS - AQI RS (2020 RS (2020 RS (2020)	S BLANCS 2020-11-05 UAFORME (202 0-6648) 0-6645) 0-6645)	Référence Fourn.:		Gestionr Maxime Nom: Gestionr Dominiqu Eric Carig Eric Carig Eric Carig	maire Marquis Total Home Tra maire ue-Anne Soucie gnan gnan gnan	Approbateur- Bon de Commande Approbateur- Bon de Commande Dominique Anne-Soucie (2020-6675) Éric Carignan (2020-6648) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6645)	Payé Montant:	au fournisseur 6 526,16 \$ 6 987,21 \$ au fournisseur 229,95 \$ 2 103,52 \$ 174,81 \$ 588,38 \$
No Facture 20201030 No paiement: No Facture 1234 1232 1231 1242 1241		2020-10-30 Date facture 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16	Annotation ENSEIGNEMENT DE COU	ES COLS Date: RS - AQI RS (2020 RS (2020 RS (2020 RS (2020) RS (2020)	S BLANCS 2020-11-05 UAFORME (202 0-6648) 0-6645) 0-6645)	Référence Fourn.: 20-6675)		Gestionr Maxime Nom: Gestionr Dominiqu Eric Carig Eric Carig Eric Carig Eric Carig	maire Marquis Total Home Tra naire ue-Anne Soucie gnan gnan gnan gnan	Approbateur- Bon de Commande Approbateur- Bon de Commande Dominique Anne-Soucie (2020-6675) Éric Carignan (2020-6648) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6647)	Payé Montant:	au fournisseur 6 526,16 \$ 6 987,21 \$ au fournisseur 229,95 \$ 2 103,52 \$ 174,81 \$ 588,38 \$ 1 165,85 \$
No Facture 20201030 No paiement: No Facture 1234 1232 1231 1242 1241 1240		2020-10-30 Date facture 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16	Annotation ENSEIGNEMENT DE COU	ES COLS Date: RS - AQI RS (2020 RS (2020 RS (2020 RS (2020 RS (2020 RS (2020)	DAFORME (2020)-6648) 0-6645) 0-6647) 0-6645, 2020-66	Référence Fourn.: 20-6675)		Gestionr Maxime Nom: Gestionr Dominiqueric Carigeric Car	maire Marquis Total Home Tra naire ue-Anne Soucie gnan gnan gnan gnan gnan gnan	Approbateur- Bon de Commande Approbateur- Bon de Commande Dominique Anne-Soucie (2020-6675) Éric Carignan (2020-6648) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6647) Éric Carignan (2020-6645), Éric Carignan (2020-6647)	Payé Montant:	au fournisseur 6 526,16 \$ 6 987,21 \$ au fournisseur 229,95 \$ 2 103,52 \$ 174,81 \$ 588,38 \$ 1 165,85 \$ 260,49 \$
No Facture 20201030 No paiement: No Facture 1234 1232 1231 1242 1241 1240 1239		2020-10-30 Date facture 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16	Annotation ENSEIGNEMENT DE COU	ES COLS Date: RS - AQI RS (2020	2020-11-05 2020-11-05 UAFORME (2020)-6648) 0-6645) 0-6645) 0-6647) 0-6645, 2020-66 0-6647)	Référence Fourn.: 20-6675)		Gestionr Maxime M Nom: Gestionr Dominiqu Eric Carig Eric Carig Eric Carig Eric Carig Eric Carig Eric Carig	maire Marquis Total Home Tra naire ue-Anne Soucie gnan gnan gnan gnan gnan gnan	Approbateur- Bon de Commande Approbateur- Bon de Commande Dominique Anne-Soucie (2020-6675) Éric Carignan (2020-6648) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6647) Éric Carignan (2020-6647) Éric Carignan (2020-6647)	Payé Montant:	au fournisseur 6 526,16 \$ 6 987,21 \$ au fournisseur 229,95 \$ 2 103,52 \$ 174,81 \$ 588,38 \$ 1 165,85 \$ 260,49 \$ 113,97 \$
No Facture 20201030 No paiement: No Facture 1234 1232 1231 1242 1241 1240 1239 1238		2020-10-30 Date facture 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16	Annotation ENSEIGNEMENT DE COU	ES COLS Date: RS - AQI RS (2020	DAFORME (2020)-6648) 0-6645) 0-6647) 0-6647) 0-6647) 0-6647)	Référence Fourn.: 20-6675)		Gestionr Maxime M Nom: Gestionr Dominiqu Eric Carig	maire Marquis Total Home Tra naire ue-Anne Soucie gnan gnan gnan gnan gnan gnan gnan	Approbateur- Bon de Commande Approbateur- Bon de Commande Dominique Anne-Soucie (2020-6675) Éric Carignan (2020-6648) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6647)	Payé Montant:	au fournisseur 6 526,16 \$ 6 987,21 \$ au fournisseur 229,95 \$ 2 103,52 \$ 174,81 \$ 588,38 \$ 1 165,85 \$ 260,49 \$ 113,97 \$ 137,14 \$
No Facture 20201030 No paiement: No Facture 1234 1232 1231 1242 1241 1240 1239 1238 1237		2020-10-30 Date facture 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16	Annotation ENSEIGNEMENT DE COU	RS - AQI RS - AQI RS (2020 RS (2020 RS (2020 RS (2020 RS (2020 RS (2020 RS (2020 RS (2020 RS (2020	DAFORME (2020)-6648) 0-6645) 0-6645, 2020-66 0-6647) 0-6647) 0-6647) 0-6647)	Référence Fourn.: 20-6675)		Gestionr Nom: Gestionr Dominiqueric Carigeric Cariger	maire Marquis Total Home Tra naire ue-Anne Soucie gnan gnan gnan gnan gnan gnan gnan gna	Approbateur- Bon de Commande Approbateur- Bon de Commande Dominique Anne-Soucie (2020-6675) Éric Carignan (2020-6648) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6647) Éric Carignan (2020-6645), Éric Carignan (2020-6647) Éric Carignan (2020-6647) Éric Carignan (2020-6647) Éric Carignan (2020-6647)	Payé Montant:	au fournisseur 6 526,16 \$ 6 987,21 \$ au fournisseur 229,95 \$ 2 103,52 \$ 174,81 \$ 588,38 \$ 1 165,85 \$ 260,49 \$ 113,97 \$ 137,14 \$ 427,48 \$
No Facture 20201030 No paiement: No Facture 1234 1232 1231 1242 1241 1240 1239 1238 1237 1236		2020-10-30 Date facture 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16	Annotation ENSEIGNEMENT DE COU	RS - AQI RS - AQI RS (2020 RS (2020	DAFORME (202 0-6648) 0-6645) 0-6647) 0-6647) 0-6647) 0-6647) 0-6647) 0-6645)	Référence Fourn.: 20-6675)		Gestionr Nom: Gestionr Dominiqueric Carigeric Cariger	maire Marquis Total Home Tra naire ue-Anne Soucie gnan gnan gnan gnan gnan gnan gnan gna	Approbateur- Bon de Commande Approbateur- Bon de Commande Dominique Anne-Soucie (2020-6675) Éric Carignan (2020-6648) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6647) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6645)	Payé Montant:	au fournisseur 6 526,16 \$ 6 987,21 \$ au fournisseur 229,95 \$ 2 103,52 \$ 174,81 \$ 588,38 \$ 1 165,85 \$ 260,49 \$ 113,97 \$ 137,14 \$ 427,48 \$ 200,41 \$
No Facture 20201030 No paiement: No Facture 1234 1232 1231 1242 1241 1240 1239 1238 1237		2020-10-30 Date facture 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16 2020-10-16	Annotation ENSEIGNEMENT DE COU	RS - AQI RS - AQI RS (2020 RS (2020	DAFORME (202 0-6648) 0-6645) 0-6647) 0-6647) 0-6647) 0-6647) 0-6647) 0-6645) 0-6645)	Référence Fourn.: 20-6675)		Gestionr Nom: Gestionr Dominiqueric Carigeric Cariger	maire Marquis Total Home Tra naire ue-Anne Soucie gnan gnan gnan gnan gnan gnan gnan gna	Approbateur- Bon de Commande Approbateur- Bon de Commande Dominique Anne-Soucie (2020-6675) Éric Carignan (2020-6648) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6645) Éric Carignan (2020-6647) Éric Carignan (2020-6645), Éric Carignan (2020-6647) Éric Carignan (2020-6647) Éric Carignan (2020-6647) Éric Carignan (2020-6647)	Payé Montant:	au fournisseur 6 526,16 \$ 6 987,21 \$ au fournisseur 229,95 \$ 2 103,52 \$ 174,81 \$ 588,38 \$ 1 165,85 \$ 260,49 \$ 113,97 \$ 137,14 \$ 427,48 \$

No paiement:	S13459		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04053	Nom:	TRILOGIE GRO	DUPE CONSEIL	Montant:	1 956,72 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
2007-242		2020-10-13	SERVICES INFORMATIQUES DU	27 SEPTEMBRE	AU 10 OCTOBRE 202	0	Maxime	Marquis			1 956,72 \$
No paiement:	S13460		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	04207	Nom:	UNION DES MU	UNICIPALITES DU QUEBEC	Montant:	1 891,64 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
146806 147600		2020-05-05 2020-08-07	FRAIS DE GESTION REGROUPE FRAIS DE GESTION REGROUPE			•		n Gravel	Sébastien Gravel (2020-6668) Sébastien Gravel (2020-6673)		1 828,57 \$ 63,07 \$
No paiement:	S13461		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	00019	Nom:	WURTH CANAI	DA LTEE	Montant:	909,93 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
24073903		2020-10-13	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRET	EN DES VEHICU	LES (2020-8573)		Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8573)		909,93 \$
No paiement:	S13462		Date:	2020-11-05	Référence Fourn.:	03052	Nom:	ZONE TECHNO	DLOGIE	Montant:	470,23 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
111701		2020-10-15	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHIC	ULE (2020-8577)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8577)		470,23 \$
No paiement:	S13463		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	05888	Nom:	ADAM SERVIC	ES	Montant:	1 327,96 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
2020-0881 2020-0882		2020-10-18 2020-10-25	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION INSPECTION - RÉFRIGÉRATION				Ghislain Ghislain	•	Ghislain L'Écuyer (2020-6644) Ghislain L'Écuyer (2020-6669)		663,98 \$ 663,98 \$
No paiement:	S13464		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	02837	Nom:	AQUAM SPECI	ALISTE AQUATIQUE INC	Montant:	1 632,33 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
324850		2020-10-23	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE	(2020-1618)			Dominiqu	ue-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2020-1618)		1 632,33 \$
No paiement:	S13465		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	02700	Nom:	ARCHE DE NO	E	Montant:	431,16 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
6254		2020-10-23	SERVICE ANIMALIER (2020-9009)			Ronald L	aurin_	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-900	9)	431,16 \$
No paiement:	S13466		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04838	Nom:	AREO-FEU		Montant:	589,78 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
F0024895		2020-10-19	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHIC	ULE (2020-8591)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8591)		589,78 \$
No paiement:	S13467		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04766	Nom:	ASSOCIATION	DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DU QUEBEC (ABPQ	Montant:	561,21 \$

No paiement: S13467		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04766	Nom:	ASSOCIATION	DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DU QUEBEC (ABPQ	Montant:	561,21 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	ıu fournisseur
4414	2020-10-16	ACHAT DE MATÉRIEL POUR ANIM	1ATION (2020-66	580)		Elizabetl	n Jacques	Élizabeth Jacques (2020-6680)		561,21 \$
No paiement: \$13468		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	01852	Nom:	BELANGER SA	UVE AVOCATS	Montant:	4 002,57 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
0000389364 389001	2020-10-23 2020-10-13	SERVICES PROFESSIONNELS - D SERVICES PROFESSIONNELS - D				Cassano Mélissa	Ira Comin Bergor Mercure			3 276,79 \$ 725,78 \$
No paiement: S13469		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	02116	Nom:	BIRON-SANTE	EN ENTREPRISE SEC	Montant:	3 357,27 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
T0033202-23-10-20 T0033202-16-10-20	2020-10-23 2020-10-16	EXAMEN MÉDICAL - PRE-EMPLOI EXAMEN MÉDICAL - PRE-EMPLOI				Mélissa Mélissa				1 287,72 \$ 2 069,55 \$
No paiement: \$13470		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	03232	Nom:	BRANDT (NOR	TRAX)	Montant:	229,95 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	ıu fournisseur
5202512	2020-10-19	ACHAT DE PIÈCES POUR ÉQUIPE	MENTS ET OU	TILLAGE (2020-8586)		Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8586)		229,95 \$
No paiement: S13471		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04640	Nom:	CONSTRUCTION	DN DJL INC	Montant:	2 996,10 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
2020 18057596 2020 18056924 2020 18058265 2020 18055505 2020 18057632 2020 18057711	2020-10-21 2020-10-19 2020-10-23 2020-10-16 2020-10-20 2020-10-22	PIERRE CONCASSÉE (2020-9075) ASPHALTE ROUTIER (2020-1153) ASPHALTE ROUTIER (2020-1153) PIERRE CONCASSÉE (2020-9075) PIERRE CONCASSÉE (2020-9075) ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)				Sylvain I Vasco M Vasco M Sylvain I Sylvain I Vasco M	, lorgado lorgado Bujold Bujold	Ronald Laurin (2020-9075) Ronald Laurin (2020-1153) Ronald Laurin (2020-1153) Ronald Laurin (2020-9075) Ronald Laurin (2020-9075) Ronald Laurin (2020-1153)		191,82 \$ 549,78 \$ 594,20 \$ 816,35 \$ 200,69 \$ 643,26 \$
No paiement: S13472		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	59768	Nom:	COOP DE SOL	IDARITE WEBTV	Montant:	1 678,64 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
2177	2020-10-19	WEBDIFFUSION DE LA SÉANCE D	OU CONSEIL MU	NICIPAL DU 19 OCTO	DBRE 2020 (2020-280	1 Georges	Pichet	Georges Pichet (2020-2801)		1 678,64 \$
No paiement: S13473		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04349	Nom:	ELECTRIMAT I	TEE	Montant:	131,82 \$
No Facture	Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
FC00314904	2020-10-19	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQU	JE (2020-6319)			Ghislain	l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6319)		131,82 \$

No paiement:	S13474		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	05484	Nom:	Emondage SBF	P inc. (9211-4560 Québec inc.)	Montant:	41 977,37 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
3472 3465		2020-09-28 2020-09-10	TRAVAUX D'ÉLAGAGE SEMAINE I TRAVAUX D'ABATTAGE ET D'ESS		,)-4017)	Eric Pair Georges		Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-401) Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-401)	•	10 347,75 \$ 31 629,62 \$
No paiement:	S13475		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	00041	Nom:	ENSEIGNES B	ROMAR INC (LES)	Montant:	114,98 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
53181		2020-10-22	ACHAT DE VINYLE AUTOCOLLAN	T AVEC IMPRES	SSION DE NUMÉROS	8 (2020-8620)	Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8620)		114,98 \$
No paiement:	S13476		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04492	Nom:	ENTREPOT DU	J SILENCIEUX G.L. (SILENCIEUX & FREINS G L)	Montant:	1 701,57 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
F00029563 0 F00029551 0	_	2020-10-20 2020-10-19	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	` ,				n Gravel n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8610) Sébastien Gravel (2020-8613)		1 189,99 \$ 511,58 \$
No paiement:	S13477		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	03036	Nom:	ENTREPRISES	MICHAUDVILLE INC (LES)	Montant:	1 185 494,51 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
32561 32562		2020-10-22 2020-10-22	DECOMPTE NO. 13 - PROJET RIVI DECOMPTE NO. 13 - PROJET RIVI			` ,	Georges Georges		Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-957) Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-957)	,	224 267,93 \$ 961 226,58 \$
No paiement:	S13478		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	03225	Nom:	EQUIPEMENT	MEDICAL RIVE-NORD INC	Montant:	834,20 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
12887		2020-05-28	ACHAT DE DESINFECTANT (2020-	1247)			Maxime	Marquis	Maxime Marquis (2020-1247)		834,20 \$
No paiement:	S13479		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	05649	Nom:	EQUIPEMENTS	S C.M. INC. (LES)	Montant:	368,40 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
CM14447		2020-10-23	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	LE (2020-8631)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8631)		368,40 \$
No paiement:	S13480		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	05840	Nom:	EQUIPEMENTS	S ROBERT INC.	Montant:	64,29 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
51031 51111		2020-10-19 2020-10-23	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	` ,				n Gravel n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8533) Sébastien Gravel (2020-8619)		22,94 \$ 41,35 \$
No paiement:	S13481		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	00567	Nom:	GENERAL BEA	RING SERVICE INC	Montant:	8,90 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
401464		2020-10-21	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	LE (2020-8587)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8587)		8,90 \$

No paiement:	S13482		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	01289	Nom: GLOBC	BOCAM RIV	/E-SUD S.E.C.	Montant:	351,10\$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
7125788 CM7122284 7125932		2020-10-19 2020-10-31 2020-10-20	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU RETOUR DE PIÈCES POUR VÉHICU ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	CULE (2020-6421)		Sébastien Gravel Sébastien Gravel Sébastien Gravel	el S	Sébastien Gravel (2020-8614) Sébastien Gravel (2020-6421) Sébastien Gravel (2020-8617)		348,05 \$ (123,87 \$) 126,92 \$
No paiement:	S13483		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	05124	Nom: Groupe	e ABS Inc.		Montant:	4 919,45 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	,	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
132192 132863 132864		2020-09-22 2020-10-19 2020-10-19	CARACTERISATION ENVIRONNE SERVICE D'INGENIERIE - BORDU SERVICE D'INGENIERIE - CARAC	RES ET TROTTO	DIRS (2020-9117)		Simon Bédard-Go Simon Bédard-Go Simon Bédard-Go	Goulet (Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-1478 Georges Pichet (2020-9117) Georges Pichet (2020-9117))	1 525,52 \$ 2 119,99 \$ 1 273,94 \$
No paiement:	S13484		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	59108	Nom: IMPRES	ESSION NU	UMERIX INC.	Montant:	5 156,63 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	,	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
62069		2020-10-22	IMPRESSION DU MAGAZINE MUN	NICIPAL (2019-20	12)		Catherine Langev	evin			5 156,63 \$
No paiement:	S13485		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04387	Nom: JPCO	OTE ET FR	RERES (1980) LTEE	Montant:	465,58 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	,	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
1-1472282 1-1472858			ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU				Sébastien Gravel Sébastien Gravel		Sébastien Gravel (2020-8608) Sébastien Gravel (2020-8611)		52,78 \$ 412,80 \$
No paiement:	S13486		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04119	Nom: LIBRAII	AIRIE LE FU	JRETEUR	Montant:	2 329,11 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	,	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
166451 166552 166450 166554 166551 166553		2020-10-22 2020-10-20 2020-10-22 2020-10-22	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)				Elizabeth Jacque: Elizabeth Jacque: Elizabeth Jacque: Elizabeth Jacque: Elizabeth Jacque:	es (es (es (es (es (es (es (es (es (es (Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502 Georges Pichet en remplacement))))	898,33 \$ 103,64 \$ 859,85 \$ 125,74 \$ 221,01 \$ 120,54 \$
No paiement:	S13487		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	59275	Nom: LSM AM	AMBIOCRE	EATEURS	Montant:	1 574,34 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
38001	<u> </u>	2020-09-23	SERVICES TECHNIQUES - OPÉRA	ATEUR AUDIOVI	SUEL SEANCE DU 14	SEPTEMBRE	Georges Pichet			<u> </u>	1 574,34 \$
No paiement:	S13488		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	05896	Nom: MACPE	PEK INC.		Montant:	455,34 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	-	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur

No paiement:	S13488		Date	: 2020-11-12	Référence Fourn.:	05896	Nom:	MACPEK INC.		Montant:	455,34 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
21175562-00 21175624-00 21175835-00		2020-10-20 2020-10-19 2020-10-21	VOIR CREDIT 21175835-00 (202 ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHI CREDIT EN REFERENCE À LA F	CULE (2020-6652)	2-00 (2020-6657)		Sébastie Sébastie Sébastie	n Gravel	Natalie Fallon (2020-6657) Sébastien Gravel (2020-6652) Natalie Fallon (2020-6657)		142,00 \$ 455,34 \$ (142,00 \$)
No paiement:	S13489		Date	2020-11-12	Référence Fourn.:	01441	Nom:	MEDIAS TRAN	SCONTINENTAL	Montant:	591,66 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
CN765627		2020-10-20	PUBLICATION D'AVIS D'APPELS	D'OFFRE (2020-1	042)		Stéphani	ie Fournier	Georges Pichet (2020-1042)		591,66 \$
No paiement:	S13490		Date	: 2020-11-12	Référence Fourn.:	04347	Nom:	MONTMOREN	CY FORD (1997) INC	Montant:	31,19 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
951944		2020-10-21	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHI	CULE (2020-8505)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8505)		31,19\$
No paiement:	S13491		Date	: 2020-11-12	Référence Fourn.:	05331	Nom:	NSW CONTRO	DLE INC.	Montant:	1 523,42 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
033288		2020-10-25	ENTRETIEN ET OPTIMISATION	DES SYSTÈMES	DE COMMANDE ET R	RÉGULATION (2020-90	Ghislain	l'Ecuyer	Jean-François Bernier (2020-9061)		1 523,42 \$
No paiement:	S13492		Date	: 2020-11-12	Référence Fourn.:	01304	Nom:	PARAGRAPHE	LIBRAIRIE	Montant:	103,39 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
209857 209858		2020-10-24 2020-10-24	ACHAT DE LIVRES (2020-1058) ACHAT DE LIVRES (2020-1058)					n Jacques n Jacques	Georges Pichet (2020-1058) Georges Pichet (2020-1058)		64,54 \$ 38,85 \$
No paiement:	S13493		Date	: 2020-11-12	Référence Fourn.:	03034	Nom:	PAYSAGISTE I	RIVE-SUD LTEE	Montant:	47 184,59 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
40455 40418		2020-10-20 2020-10-16	TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES FOURNITURE ET PLANTATION			,	Eric Pain Georges		Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-909 Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-909	,	1 322,21 \$ 45 862,38 \$
No paiement:	S13494		Date	: 2020-11-12	Référence Fourn.:	00196	Nom:	PNEUS BELISI	LE BOUCHERVILLE INC.	Montant:	344,36 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	uu fournisseur
F0202092 00		2020-10-21	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR	VÉHICULE (2020-	8616)		Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8616)		344,36 \$
No paiement:	S13495		Date	: 2020-11-12	Référence Fourn.:	04706	Nom:	QUINCAILLER	IE DEMERS INC	Montant:	327,15 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
0497584 0497854		2020-10-19 2020-10-22	ACHAT D'OUTIL (2020-8615) ACHAT DE MATÉRIEL (2020-862	1)			Sébastie Sébastie		Sébastien Gravel (2020-8615) Sébastien Gravel (2020-8621)		178,16 \$ 148,99 \$

No paiement:	S13496		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	03143	Nom: ROBERT BOIL	EAU INC	Montant:	331,48 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
84603-CR 85692 84603		2020-10-27 2020-11-05 2020-08-19	CREDIT EN REFERENCE À LA FA APPEL DE SERVICE SUR LA ZAN VOIR CREDIT # 84603-CR		0)		Martin Latulippe Sébastien Gravel Martin Latulippe	Sébastien Gravel (2020-8660)		(3 402,11 \$) 331,48 \$ 3 402,11 \$
No paiement:	S13497		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	03971	Nom: SERRURIER F	RIVE SUD (SERRUPRO)	Montant:	624,08 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
254045 254125		2020-10-21 2020-10-23	SERVICE DE SERRURIER (2020-6 SERVICE DE SERRURIER (2020-6	,			Ghislain l'Ecuyer Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6662) Ghislain L'Écuyer (2020-6501)		591,20 \$ 32,88 \$
No paiement:	S13498		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04747	Nom: SERVICES DE	PORTES COMEAU 1998 INC	Montant:	346,87 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
17372		2020-10-20	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - RE	PARATION (202	0-6671)		Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6671)		346,87 \$
No paiement:	S13499		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	00290	Nom: SIGNEL SERV	/ICES INC	Montant:	672,60 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
104122		2020-10-22	ACHAT DE CONES (2020-1546)				Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-1546)		672,60 \$
No paiement:	S13500		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	03131	Nom: ST-GERMAIN	EGOUTS ET AQUEDUCS INC	Montant:	551,02 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
FC-284880		2020-10-21	PIÈCES/MATÉRIAUX - AQUEDUC	ÉGOUTS (2020-	6193)		Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2020-6193)		551,02 \$
No paiement:	S13501		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	03693	Nom: TENAQUIP		Montant:	499,80 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
13390069-01		2020-10-19	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAV	/AIL (2020-1566)			Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-1566)		499,80 \$
No paiement:	S13502		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	03884	Nom: TOROMONT C	CAT (HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE)	Montant:	213,16 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
PSQC020298	32	2020-10-20	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHIC	JLE (2020-8609)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8609)		213,16 \$
No paiement:	S13503		Date:	2020-11-12	Référence Fourn.:	04811	Nom: W. COTE & FII	LS LTÉE	Montant:	425,31 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
FC-033614		2020-10-23	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHIC	JLE (2020-8623)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8623)		425,31 \$

No paiement:	S13504		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	95879	Nom:	ABRIS SAINT-	JEROME	Montant:	11 727,34 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
56 111		2020-11-01	ABRIS TEMPORAIRE POUR LES V	ÉHICULES DES	TRAVAUX PUBLICS	(2020-1583)	Ronald L	₋aurin	Ronald Laurin (2020-1583)		11 727,34 \$
No paiement:	S13505		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	03058	Nom:	ACIER PICARI	D INC.	Montant:	27,46 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
1536705		2020-11-03	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2	2020-8649)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8649)		27,46 \$
No paiement:	S13506		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	03115	Nom:	ACKLANDS - 0	GRAINGER INC.	Montant:	39,46 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
9696487298		2020-10-26	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	ILE (2020-8597)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8597)		39,46 \$
No paiement:	S13507		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	02787	Nom:	AQUATECHNO	O SPECIALISTES AQUATIQUES INC	Montant:	270,21 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
64365		2020-11-03	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2	2020-1539)			Martin La	atulippe	Dominique Anne-Soucie (2020-1539)		270,21 \$
No paiement:	S13508		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	02700	Nom:	ARCHE DE NO	DE	Montant:	459,90 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
6263		2020-11-01	SERVICE ANIMALIER (2020-9009)				Ronald L	₋aurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-900	9)	459,90 \$
No paiement:	S13509		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	00036	Nom:	ASCENSEURS	S THYSSENKRUPP CANADA LTÉE (ASCENSEURS RIVE-NORI	Montant:	107,34 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
1840516		2020-11-01	ENTRETIEN DE L'ASCENSEUR AU	55 ARGYLE (2	020-9019)		Ghislain	l'Ecuyer	Jean-François Bernier (2020-9019)		107,34 \$
No paiement:	S13510		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	59121	Nom:	BC2 GROUPE	CONSEIL INC.	Montant:	1 092,26 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
FAC36377		2020-09-25	HONORAIRES PROFESSIONNELS	- APPEL D'OFF	FRES 19UPI01 (2019-9	0622)	Julie Lar	ose	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-962	22)	1 092,26 \$
No paiement:	S13511		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	01852	Nom:	BELANGER S	AUVE AVOCATS	Montant:	888,80 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
389593		2020-11-04	SERVICES PROFESSIONNELS - D	ROIT DU TRAV	AIL - RH		Mélissa l	Mercure			888,80 \$
No paiement:	S13512		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	02116	Nom:	BIRON-SANTE	E EN ENTREPRISE SEC	Montant:	321,93 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
T0033202-06	6-11-2020	2020-11-06	EXAMEN MÉDICAL - PRE-EMPLOI			·	Mélissa I	Mercure			321,93\$

No paiement:	S13513		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04201	Nom:	CANADIAN NA	TIONAL	Montant:	498,78 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
91546160		2020-11-03	FACTURE INTERMEDIAIRE #4 -	TRAVAUX TUNE	LLIER ET AQUEDUC -	TRAVAUX REFACTU	JF Simon B	édard-Goulet	Georges Pichet (2020-9096)		498,78 \$
No paiement:	S13514		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	05691	Nom:	CENTRE DU C	AMION ET REMORQUES CAMTEK INC.	Montant:	1 851,42 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
F40156 F40158		2020-11-06 2020-11-06	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - EI ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHIC		` ,			en Gravel en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8664) Sébastien Gravel (2020-8669)		1 724,45 \$ 126,97 \$
No paiement:	S13515		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	01187	Nom:	CENTRE DU T	RAVAILLEUR F.H. INC.	Montant:	2 298,64 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
147512		2020-11-03	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRA	VAIL (2020-1634	.)		Ronald I	_aurin	Ronald Laurin (2020-1634)		2 298,64 \$
No paiement:	S13516		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	03205	Nom:	CHAUSSURES	22 SECURITE	Montant:	1 128,39 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
201026		2020-10-31	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRA	VAIL (2020-6694	, 2020-9015)		Ronald I	_aurin	Marie-Eve Ferland (2020-6694), Ronald Laurin (2020-9015)		1 128,39 \$
No paiement:	S13517		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	03579	Nom:	CLIMATISATIC	N FORTIER ET FRERES LTEE	Montant:	6 235,09 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
151,596		2020-10-30	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE (20	20-1599)			Ghislain	l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-1599)		6 235,09 \$
No paiement:	S13518		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04640	Nom:	CONSTRUCTION	ON DJL INC	Montant:	6 749,30 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
2020 180593	89	2020-10-27	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)			Vasco M	lorgado	Ronald Laurin (2020-1153)	-	724,71 \$
2020 180589		2020-10-26	PIERRE CONCASSÉE (2020-907	,			Sylvain I	•	Ronald Laurin (2020-9075)		402,35 \$
2020 180631		2020-11-05	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153	•			Vasco M	•	Ronald Laurin (2020-1153)		623,82 \$
2020 180624		2020-11-02	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153	•			Vasco M	•	Ronald Laurin (2020-1153)		185,03 \$
2020 180612		2020-10-30	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153	,			Vasco M	•	Ronald Laurin (2020-1153)		738,59 \$
2020 180627		2020-11-04	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153	•			Vasco M	•	Ronald Laurin (2020-1153)		651,59 \$
2020 180624		2020-11-03	SERVICE DE REBUT-ASPHALTE	,			Vasco M	-	Ronald Laurin (2020-1153)		242,69 \$
2020 180636		2020-11-06	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153	•			Vasco M		Ronald Laurin (2020-1153)		445,19 \$
2020 180625		2020-11-03	ASPHALTE ROUTIER (2020-6711	,			Vasco M		Vasco Morgado (2020-6711)		281,69 \$
2020 180624		2020-11-02	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153	•			Vasco M	-	Ronald Laurin (2020-1153)		892,23 \$
2020 180604		2020-10-29	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153	,			Vasco M	-	Ronald Laurin (2020-1153)		724,71 \$
2020 180599	49	2020-10-28	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)			Vasco M	lorgado	Ronald Laurin (2020-1153)		836,70 \$

No paiement:	S13519		ı	Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04675	Nom:	CONSTRUCTIO	ON S R B SCC	Montant:	418,51 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
152618		2020-10-14	SCIAGE DE BORDURE DE E	BETON	(2020-1555)			Vasco M	orgado	Vasco Morgado (2020-1555)		418,51 \$
No paiement:	S13520		[Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	05253	Nom:	CT Copieur		Montant:	72,88 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
469063 465199		2020-11-02 2020-10-14	FRAIS DE BASE FACTURÉ F FRAIS DE BASE FACTURÉ F									37,67 \$ 35,21 \$
No paiement:	S13521		I	Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04490	Nom:	DISTRIBUTION	SPORTS LOISIRS G.P. INC	Montant:	1 327,96 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
130276		2020-10-06	ACHAT DE MATÉRIEL - TOIL	LE COL	JPE-VENT POU	R TENNIS (2020-1450))	Eric Cari	gnan	Éric Carignan (2020-1450)		1 327,96 \$
No paiement:	S13522		I	Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04349	Nom:	ELECTRIMAT L	TEE	Montant:	87,41 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
FC00319808 FC00319806			ACHAT DE MATÉRIEL ÉLEC ACHAT DE MATÉRIEL ÉLEC					Ghislain Ghislain	,	Ghislain L'Écuyer (2020-6592) Ghislain L'Écuyer (2020-6591)		52,70 \$ 34,71 \$
No paiement:	S13523		[Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	01952	Nom:	ENTREPRISES	DESJARDINS ET FONTAINE LTEE	Montant:	130,97 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
79571		2020-11-03	ACHAT DE PIÈCES POUR V	ÉHICUI	LE (2020-8651)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8651)		130,97 \$
No paiement:	S13524		ſ	Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	03282	Nom:	EQUIPEMENTS	S HYDRAULIQUES UNIFLEX INC (LES)	Montant:	142,85 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
FA-82747		2020-10-08	ACHAT DE PIÈCES POUR V	ÉHICUI	LE (2020-8480)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8480)		142,85 \$
No paiement:	S13525		I	Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	03297	Nom:	EQUIPEMENTS	S MARSHALL LTEE (LES)	Montant:	369,99 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
INV263008		2020-10-30	ACHAT DE PIÈCES POUR V	ÉHICUI	LE (2020-8633)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8633)		369,99 \$
No paiement:	S13526			Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	05840	Nom:	EQUIPEMENTS	S ROBERT INC.	Montant:	816,32 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
51276		2020-11-04	ACHAT DE PIÈCES POUR V	ÉHICUI	LE (2020-8643)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8643)		816,32 \$
No paiement:	S13527			Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	03398	Nom:	EQUIPEMENTS	S STINSON (QUEBEC) INC	Montant:	551,92 \$

No paiement:	S13527		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	03398	Nom:	EQUIPEMENTS	S STINSON (QUEBEC) INC	lontant:	551,92 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
51972		2020-11-05	ACHAT DE PEINTURE (2020-6364)				Vasco M	lorgado	Vasco Morgado (2020-6364)		551,92 \$
No paiement:	S13528		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	03399	Nom:	EQUIPEMENTS	S TWIN (1980) LTEE	lontant:	619,72 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
8080074		2020-10-29	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	JLE (2020-8640)			Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8640)		619,72 \$
No paiement:	S13529		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	02154	Nom:	EUROFINS EN	VIRONEX I	lontant:	1 733,82 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
625427 625425 625424		2020-10-31 2020-10-31 2020-10-31	ANALYSE D'EAU POTABLE (2018- ÉCHANTILLON D'EAU POTABLE (2 ÉCHANTILLON D'EAU POTABLE (2	2018-9206)			Marie-E	ve Ferland ve Ferland ve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2018-9206) Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2018-9206) Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2018-9206)		779,53 \$ 172,46 \$ 781,83 \$
No paiement:	S13530		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04064	Nom:	FOURNITURES	DE BUREAU DENIS	lontant:	320,59 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
586872 586866 572768		2020-11-04 2020-11-04 2020-10-27	ACHAT DE FOURNITURE DE BUR ACHAT DE FOURNITURE DE BUR ACHAT DE FOURNITURE DE BUR	EAU (2020-1646	,)		Maxime Ronald L Marie-Ev	•	Maxime Marquis (2020-1646) Maxime Marquis (2020-1646) Marie-Eve Ferland (2020-1630)		13,44 \$ 238,19 \$ 68,96 \$
No paiement:	S13531		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	59082	Nom:	GFL ENVIRON	MENTAL INC.	lontant:	1 002,04 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
M2000029198	89	2020-10-31	LOCATION TOILETTE CHIMIQUE (2020-1585)			Ronald L	aurin	Ronald Laurin (2020-1585)		1 002,04 \$
No paiement:	S13532		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	05124	Nom:	Groupe ABS Inc	c.	lontant:	25 728,96 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
133416 133356 133599 133415 133426		2020-10-29 2020-10-28 2020-11-04 2020-10-29 2020-10-30	CONTROLE DES MATERIAUX - BC CONTROLE DES MATERIAUX - TR INGENIERIE DES MATERIAUX - 18 CONTROLE DES MATERIAUX - RE CONTROLE DES MATERIAUX - TR	AVAUX RIVERS GN01A- PROJE CONSTRUCTIO	SIDE - PHASE 7 (2020) TRIVERSIDE - HICKS DN DE LA RUE ROTHE	, -1315) :ON À ALEXANDRA (2 ESAY (2020-9126)	Eric Pair Eric Pair Simon B Eric Pair Eric Pair	nchaud édard-Goulet nchaud	Georges Pichet (2020-9088) Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-1315) Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-1478) Georges Pichet (2020-9126) Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-1315)		294,18 \$ 9 320,55 \$ 1 208,79 \$ 752,16 \$ 14 153,28 \$
No paiement:	S13533		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	03560	Nom:	GROUPE SPOI	RTS INTER PLUS (LE)	lontant:	1 948,81 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
3306388		2020-10-30	ACHAT DE MATÉRIEL - SPORT (20	020-1601)			Eric Car	gnan	Éric Carignan (2020-1601)		1 948,81 \$

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:	S13534			Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	05943	Nom:	IMPRIMEUR D	ALOU INC.	Montant:	655,36 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
00023273		2020-10-26	IMPRESSION D'AFFICHES	S DE NEI	GE (2020-1612)			Vasco M	lorgado	Vasco Morgado (2020-1612)		655,36 \$
No paiement:	S13535			Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	00613	Nom:	INSIGHT CANA	ADA INC	Montant:	1 742,95 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
721309285		2020-10-29	ACHAT DE MATÉRIEL INF	ORMAT	QUE (2020-1506	·)		Maxime	Marquis	Maxime Marquis (2020-1506)		1 742,95 \$
No paiement:	S13536			Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04387	Nom:	J P COTE ET F	FRERES (1980) LTEE	Montant:	1 730,86 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
1-1474516		2020-10-29	ACHAT DE PIÈCES POUR	VÉHICL	JLE (2020-8628)			Sébastie	en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8628)		11,44 \$
1-1473807		2020-10-26	ACHAT DE PIÈCES POUR	VÉHICL	JLE (2020-8611)			Sébastie	en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8611)		146,17 \$
1-1474929		2020-10-30	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉS	SEAU DE	DISTRIBUTION	DES EAUX (2020-86	41)	Sylvain I	Bujold	Sylvain Bujold (2020-8641)		281,69 \$
1-1474909		2020-10-30	ACHAT DE PIÈCES POUR	VÉHICL	JLE (2020-8641)	`	,	-	n Gravel	Sylvain Bujold (2020-8641)		146,37 \$
1-1474930		2020-10-30	ACHAT DE PIÈCES POUR		,			Sébastie	en Gravel	Sylvain Bujold (2020-8641)		105,55\$
1-1474893		2020-10-30	CREDIT EN REFERENCE	A LA FA	CTURE 1-147285	8 ET 1-1474210 (202	0-8611)	Sébastie	en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8611)		(202,52 \$)
1-1473935		2020-10-27	ACHAT DE PIÈCES POUR			`	,	Sébastie	en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8611)		566,97 \$
1-1473756		2020-10-26	PIÈCES ET SERVICES - D	IVERS (2020-8627)			Vasco M	lorgado	Vasco Morgado (2020-8627)		228,00 \$
1-1474210		2020-10-28	ACHAT DE PIÈCES POUR	VÉHICÙ	JLE (2020-8611)				en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8611)		447,19\$
No paiement:	S13537			Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	59920	Nom:	KARYNE ARCH	HITECTE PAYSAGISTE (KAP) INC.	Montant:	14 228,16 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur_
F1843-3171		2020-10-31	SERVICES PROFESSIONI	NELS - P	LAN DIRECTEUI	R DES PARCS ET ES	SPACES VERTS (2020	Georges	Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-910)	3)	14 228,16 \$
No paiement:	S13538			Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04797	Nom:	KEREN PENNE	EY	Montant:	1 402,27 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
1641		2020-11-02	TRADUCTION DE DOCUM	MENTS (2	(020-2505)			Catherin	e Langevin	Georges Pichet (2020-2505)		1 402,27 \$
No paiement:	S13539			Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04119	Nom:	LIBRAIRIE LE	FURETEUR	Montant:	6 590,31 \$
No Facture		Date facture	Annotation					Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
167006		2020-11-02	ACHAT DE LIVRES (2020-	2502)				Elizabetl	n Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-250)	2)	319,44\$
166653		2020-10-27	ACHAT DE LIVRES (2020-	2502)				Elizabetl	n Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-250)	,	665,65 \$
166590		2020-10-26	ACHAT DE LIVRES (2020-	2502)				Elizabetl	n Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-250)	2)	68,19 \$
166588		2020-10-26	ACHAT DE LIVRES (2020-	,				Elizabetl	n Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-250)	,	323,93 \$
167007		2020-11-02	ACHAT DE LIVRES (2020-	2502)					n Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-250)		177,03 \$
166652		2020-10-27	ACHAT DE LIVRES (2020-	2502)					n Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-250)		206,48 \$
166838		2020-11-02	ACHAT DE LIVRES (2020-	2502)					n Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502	2)	96,39 \$

No paiement:	S13539		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04119	Nom:	LIBRAIRIE LE	FURETEUR !	Montant:	6 590,31 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
167036		2020-11-05	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)				Elizabeth	Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502))	31,45 \$
167035		2020-11-05	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)				Elizabeth	Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	1	1 010,36 \$
166848		2020-11-02	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)				Elizabeth	Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502))	26,20 \$
167046		2020-11-05	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)				Elizabeth	Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502))	78,59 \$
167034		2020-11-05	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)				Elizabeth	Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502))	700,35 \$
166836		2020-11-02	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)				Elizabeth	Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502))	989,73 \$
166837		2020-11-02	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)				Elizabeth	•	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)		857,75 \$
166589		2020-10-26	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)				Elizabeth	Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	1	1 038,77 \$
No paiement:	S13540		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04319	Nom:	LOCATION SA	UVAGEAU	Montant:	5 714,26 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
M265183-05		2020-10-01	LOCATION DE CAMION (2020-826	0)			Sébastien	Gravel	Georges Pichet (2020-8260)		1 257,83 \$
M266436-05		2020-10-01	LOCATION DE CAMION (2020-829	7)			Sébastien	Gravel	Ronald Laurin (2020-8297)		1 286,57 \$
M265182-05		2020-10-01	LOCATION DE CAMION (2020-826	0)			Sébastien	Gravel	Georges Pichet (2020-8260)		1 257,83 \$
M254184-12		2020-10-01	LOCATION DE CAMION (2019-964	8)			Georges I	Pichet	Georges Pichet (2019-9648)		1 912,03 \$
No paiement:	S13541		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04702	Nom:	LUMEN DIVIS	ON DE SONEPAR CANADA INC	Montant:	1 062,39 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
21730582-00		2020-11-03	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRET	IEN DES PARC	CS (2020-6593)		Sylvain C	adieux	Sylvain Cadieux (2020-6593)		468,00 \$
21698695-00		2020-10-28	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQU				Ghislain I'		Ronald Laurin (2020-6590)		412,54\$
21698645-00		2020-10-28	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQU	JE (2020-6589)			Ghislain I'	Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6589)		181,85 \$
No paiement:	S13542		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04718	Nom:	M. BRIEN ELE	CTRIQUE INC	Montant:	293,19 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
34250		2020-10-15	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - TRA	AVAUX ELECTF	RIQUES (2020-6695)		Ghislain I'	Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6695)		293,19\$
No paiement:	S13543		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	05896	Nom:	MACPEK INC.	I	Montant:	176,78 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionn	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
21176632-00		2020-10-31	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉ	ÉHICULE (2020-	-8644)		Sébastien	Gravel	Sébastien Gravel (2020-8644)		176,78\$
No paiement:	S13544		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	03046	Nom:	MATERIAUX F	PAYSAGERS SAVARIA LTEE	Montant:	104,91 \$
		Date facture	Annotation				Gestionn	oiro	Approbateur- Bon de Commande	Pavé a	u fournisseur
No Facture		Date lacture	Annotation				Gestionn	aire	Approbateur- Bon de Commande	1 aye c	u rournisseur

No paiement:	S13545		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	03074	Nom:	MAXIGAZ INC		Montant:	532,33 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionna	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
311837 312036 311688		2020-10-30 2020-11-04 2020-10-28	LOCATION DE BOUTEILLE POUR (ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES	6 (2020-9017)	(2020-9017)		Martin Latu	ulippe	Martin Latulippe (2020-9017) Martin Latulippe (2020-9017) Martin Latulippe (2020-9017)		8,05 \$ 262,14 \$ 262,14 \$
No paiement:	S13546		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04347	Nom:	MONTMOREN	CY FORD (1997) INC	Montant:	149,41 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionna	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
955297		2020-11-04	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	LE (2020-8654)			Sébastien	Gravel	Sébastien Gravel (2020-8654)		149,41 \$
No paiement:	S13547		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04007	Nom:	MULTI PRESSI	ION L C INC	Montant:	688,24 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionna	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
SE-34912		2020-10-26	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLI	ERIE BÂTIMENT	S (2019-9598, 2020-8	634)	Sébastien	Gravel	Érik Bejerano (2019-9598), Ghislain L'Écuyer (2020-8634)		688,24 \$
No paiement:	S13548		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	05715	Nom:	NORADCOM		Montant:	3 799,92 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionna	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
6715		2020-11-02	ACHAT RADIOS HYTERA (2020-15	96)			Sébastien	Gravel	Ronald Laurin (2020-1596)		3 799,92 \$
No paiement:	S13549		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	01304	Nom: F	PARAGRAPHE	LIBRAIRIE	Montant:	770,28 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionna	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
210028 209931		2020-10-30 2020-10-28	ACHAT DE LIVRES (2020-1058) ACHAT DE LIVRES (2020-1058)				Elizabeth C	•	Georges Pichet (2020-1058) Georges Pichet (2020-1058)		33,60 \$ 736,68 \$
No paiement:	S13550		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	59991	Nom: F	PAUL IMBEAU	LT	Montant:	2 293,20 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionna	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
001		2020-11-06	SERVICES PROFESSIONNELS - C	ADENASSAGE (2020-9123)		Ghislain l'E	Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-9123)		2 293,20 \$
No paiement:	S13551		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	51529	Nom: F	PG SOLUTION	S INC.	Montant:	1 076,07 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionna	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
STD40592 STD40966		2020-10-08 2020-10-28	DROIT MENSUEL ET FRAIS TRANS SERVICES PROFESSIONNELS - D			`	Maxime Maxime Maxime Maxime Maxime	•	J.Robert Belliveau (2020-9098) Maxime Marquis (2020-1454)		317,33 \$ 758,74 \$
No paiement:	S13552		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	60002	Nom: F	PLONGEES HO	3	Montant:	740,00 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestionna	aire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
201102-01		2020-11-02	FORMATION EN PLONGÉE SOUS	MARINE RÉCRÉ	ATIVE - NIVEAU DÉE	BUTANT (2020-6684)	Dominique	-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2020-6684)		740,00 \$

No paiement:	S13553		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	00196	Nom:	PNEUS BELIS	LE BOUCHERVILLE INC.	Montant:	498,65 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
F0202504 00 F0202643 00		2020-11-03 2020-11-06	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉ ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	,	3647)			en Gravel en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8647) Sébastien Gravel (2020-8653)		446,91 \$ 51,74 \$
No paiement:	S13554		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	50685	Nom:	PROGAZON S	AINT-LAMBERT INC.	Montant:	26 946,65 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
9007 9227		2020-11-01 2020-10-31	TRAVAUX DE REFECTION 215 QU TONTE DE GAZON LOT A, B ET C	•	3)		Vasco M Ronald I	-	Vasco Morgado (2020-1593) Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-906	2)	3 794,18 \$ 23 152,47 \$
No paiement:	S13555		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	05019	Nom:	PROMOTION I	LEPINE INC.	Montant:	342,68 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
4136910		2020-10-30	ACHAT DE TABLE - 81 HOOPER (2	2020-1617)			Josée V	éronneau	Josée Véronneau (2020-1617)		342,68 \$
No paiement:	S13556		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	58092	Nom:	PROPRECAN	INC.	Montant:	6 316,89 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
1086		2020-11-01	ENTRETIEN MÉNAGER AU 55 ARC	GYLE, 31-35 FOR	RT ET 490 MERCILLE	(2019-9529)	Ghislain	l'Ecuyer	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-952	9)	6 316,89 \$
No paiement:	S13557		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	53433	Nom:	QRX TECHNO	LOGY - SERV & MPS DIV.	Montant:	1 807,59 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
Q2014638 Q2015938 QCM-100326 Q2016262	i	2020-10-23 2020-10-30 2020-11-01 2020-10-31	VOIR CREDIT # QCM-100326 ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATI CREDIT EN REFERENCE A LA FAG ENTRETIEN DES IMPRIMANTES D	CTURE Q201463	38		Maxime Maxime Maxime Maxime	Marquis Marquis	Maxime Marquis (2020-1640)		804,83 \$ 1 227,50 \$ (804,83 \$) 580,09 \$
No paiement:	S13558		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04706	Nom:	QUINCAILLER	IE DEMERS INC	Montant:	476,10 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
0498222 0498752 0493950		2020-10-28 2020-11-04 2020-08-20	ACHAT D'OUTILS (2020-6363) ACHAT DE MATÉRIEL (2020-8646) ACHAT D'OUTILS (2020-8405)					lorgado en Gravel en Gravel	Vasco Morgado (2020-6363) Sébastien Gravel (2020-8646) Sébastien Gravel (2020-8405)		247,73 \$ 113,45 \$ 114,92 \$
No paiement:	S13559		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	01541	Nom:	RABAIS CAMP	PUS	Montant:	236,68 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	au fournisseur
764011413 764011210		2020-11-05 2020-11-05	ACHAT DE LIVRES (2020-6702) ACHAT DE PÉRIODIQUES (2020-6	702)				h Jacques h Jacques	Élizabeth Jacques (2020-6702) Élizabeth Jacques (2020-6702)		167,69 \$ 68,99 \$

	040500		-	0000 44 62	D''' -	22252		DEL III DE TO	MACTION (1994) INO		252.70 \$
No paiement:	S13560		Date	: 2020-11-19	Référence Fourn.:	00950	Nom:	RELIURE TRA	VACTION (1991) INC	Montant:	350,73 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
114098		2020-10-28	RELIURE DE VOLUMES (2020-1	060)			Elizabeth	h Jacques	Georges Pichet (2020-1060)		350,73 \$
No paiement:	S13561		Date	: 2020-11-19	Référence Fourn.:	03143	Nom:	ROBERT BOIL	EAU INC	Montant:	2 517,44 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
85251		2020-10-01	PIÈCES DIVERSES POUR LA ZA	MBONI (2020-871	11)		Sébastie	n Gravel	Sébastien Gravel (2020-8711)		2 517,44 \$
No paiement:	S13562		Date	: 2020-11-19	Référence Fourn.:	59948	Nom:	SECURITE X G	GUARD	Montant:	465,65 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
1928		2020-10-26	AGENT DE SÉCURITÉ - CENTR	E DES LOISIRS (2	020-9113)		Martin La	atulippe	Georges Pichet (2020-9113)		465,65 \$
No paiement:	S13563		Date	: 2020-11-19	Référence Fourn.:	05967	Nom:	SECURMAX		Montant:	18 791,91 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
25212 25262 25326 25407		2020-09-01 2020-09-25 2020-10-05 2020-10-21	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - T PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - II PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - II PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - C	NSTALLATION INT NSTALLATION INT	TERCOM AU CENTRE TERCOM A L'URBANIS	E DE LOISIRS (2020-14 SME (2020-1483)		Marquis Marquis	Maxime Marquis (2020-1459) Georges Pichet (2020-1483) Georges Pichet (2020-1483) Georges Pichet (2020-1483)		1 978,66 \$ 2 646,49 \$ 2 710,69 \$ 11 456,07 \$
No paiement:	S13564		Date	: 2020-11-19	Référence Fourn.:	00290	Nom:	SIGNEL SERVI	ICES INC	Montant:	3 033,62 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
104328 104347		2020-10-28 2020-10-29	PANNEAUX DE SIGNALISATION PANNEAUX DE SIGNALISATION	'			Vasco M Vasco M	0	Vasco Morgado (2020-1399) Vasco Morgado (2020-1524)		2 920,36 \$ 113,26 \$
No paiement:	S13565		Date	: 2020-11-19	Référence Fourn.:	59070	Nom:	SODEM INC.		Montant:	9 777,41 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
019665		2020-10-31	SERVICES D'ENTRETIEN ET DE	SURFAÇAGE DE	LA PATINOIRE À L'A	RÉNA - AOÛT 2020 (2)	Georges	Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-912	4)	9 777,41 \$
No paiement:	S13566		Date	: 2020-11-19	Référence Fourn.:	05977	Nom:	SOLUTIONS B	CITI INC.	Montant:	3 369,92 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
728 746		2020-10-01 2020-11-01	TARIFICATION MENSUELLE B-0 TARIFICATION MENSUELLE B-0				Maxime I Maxime I	•	Maxime Marquis (2020-1074), Georges Pichet (2020-1075) Maxime Marquis (2020-1074), Georges Pichet (2020-1075)		1 684,96 \$ 1 684,96 \$
No paiement:	S13567		Date	: 2020-11-19	Référence Fourn.:	03184	Nom:	STELEM (CAN	ADA) INC	Montant:	1 340,61 \$
		Date facture	Annotation				Oti		Approbateur- Bon de Commande	Davé a	u fournisseur
No Facture		Date lacture	Aimotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	i aye a	a rournisseur

No paiement: S1	3568		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	03131	Nom:	ST-GERMAIN	EGOUTS ET AQUEDUCS INC	Montant:	206,96\$
No Facture	D	ate facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
FC-285071	20	020-10-26	PIÈCES/MATÉRIAUX - AQUEDUC/I	ÉGOUTS (2020-	6439)		Sylvain	Bujold	Sylvain Bujold (2020-6439)		206,96
No paiement: S1	3569		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	03693	Nom:	TENAQUIP		Montant:	3 475,25 \$
No Facture	D	ate facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
13316076-00 13456777-00	20	020-10-30	ACHAT DE PEINTURE À MARQUA ACHAT DE MATÉRIAUX - DEVIATE				Ghislain	ve Ferland l'Ecuyer	Marie-Eve Ferland (2020-1494) Ghislain L'Écuyer (2020-1637)		141,40 S
13447588-00 No paiement: S1		020-11-02	ACHAT DE CASIERS (2020-1624)	2020-11-19	Référence Fourn.:	58100	Ronald I	_aurin TETRA TECH	Ronald Laurin (2020-1624)	Montant:	2 972,39
•		oto footuro		2020-11-13	Reference Fouris.	30133					
No Facture 60676811		020-10-07	Annotation ÉTUDE SUR LE DIAGNOSTIC DE L	A BASE DE DO	NNÉES ET DU SVSTĚ	ME DE DELÈVE QUE	Gestion		Approbateur- Bon de Commande	raye a	u fournisseu
No paiement: S1		J20-10-07		2020-11-19	Référence Fourn.:				Georges Pichet (2018-4006) CAT (HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE)	Montant:	382,30
·				2020-11-19	Reference Fouril	03004			,		
No Facture	D		Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseu
PSQC0204488 PSQC0203494			ACHAT DE PEINTURE NOIR (2020- ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	,			Vasco M Sébastie	lorgado en Gravel	Vasco Morgado (2020-8655) Sébastien Gravel (2020-8630)		422,01 3 319,75
No paiement: S1				2020-11-19	Référence Fourn.:	04053			OUPE CONSEIL	Montant:	1 763,72 \$
No Facture	D	ate facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseu
2008-282	20	020-10-26	SERVICES INFORMATIQUES DU 1	1 AU 24 OCTO	3RE 2020		Maxime	Marquis		•	1 763,72
No paiement: S1	3573		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04811	Nom:	W. COTE & FII	LS LTÉE	Montant:	2 255,65 \$
No Facture	D	ate facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
FC-033688	20	020-10-29	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	LE (2020-8659)			Sébastie	en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8659)		2 255,65
No paiement: S1	3574		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	04174	Nom:	WOLTERS KL	UWER	Montant:	2 156,60 \$
No Facture	D	ate facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseur
2826066 2801392		020-10-22 020-09-26	RENOUVELLEMENT DE L'ACTUAL RENOUVELLEMENT - VERS UNE					dra Comin Bergo Marquis	r Maxime Marquis (2020-6709)		1 237,95 918,65
No paiement: S1	3575		Date:	2020-11-19	Référence Fourn.:	00019	Nom:	WURTH CANA	NDA LTEE	Montant:	1 853,06 \$
No Facture	D	ate facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Payé a	u fournisseu
24095262 24101310			ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICU	,				en Gravel en Gravel	Sébastien Gravel (2020-8629) Sébastien Gravel (2020-8652)		1 149,41 703,65 S

No paiement:	S13576		Date	: 2020-11-19	Référence Fourn.:	05195	Nom:	Sportball		Monta	ant: 1 966,07 \$
No Facture		Date facture	Annotation				Gestion	naire	Approbateur- Bon de Commande	Pa	ayé au fournisseur
1185		2020-03-09	ENSEIGNEMENT DE COURS (2)20-5861)			Eric Car	ignan	Éric Carignan (2020-5861)		1 966,07 \$
										Grand total :	9 424 309,97



Transactions bancaires

Du: 2020-11-01 au: 2020-11-20 Compte de banque: 04346-29

Date de transaction	Annotation	Montant
2020-11-02	Intérêts sur obligations - VSL-2016-1	11 786,25
2020-11-02	Intérêts sur obligations - VSL-2016-1	59 945,00
2020-11-02	Intérêts sur obligations - VSL-2016-1	36 848,25
2020-11-02	Capital émission VSL-2016-1	1 347 000,00
2020-11-02	Frais - paiements électroniques aux fournisseurs	11,04
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - Loisirs	151,76
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - Finance	153,24
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - Urbanisme	150,44
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - 81 Hooper	143,29
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - Loisirs # 2	117,25
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - Bibliothèque	149,91
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - B-CITI	171,62
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - Ludik Internet	30,70
2020-11-02	Frais - paiements électroniques aux fournisseurs	149,41
2020-11-03	Salaires nets période 45	48 022,04
2020-11-03	Remise mensuelle - Régime volontaire d'épargne retraite	480,80
2020-11-04	Déductions à la source - fédéral - période 43 et 44	9 107,92
2020-11-04	Déductions à la source - fédéral - période 43 et 44	28 171,25
2020-11-04	Déductions à la source - provincial - période 43 et 44	86 664,01
2020-11-04	Remise - Pension alimentaire période 43 et 44	370,26
2020-11-04	Remise - Pension alimentaire période 43 et 44	574,18
2020-11-05	Achat carte de crédit	1 760,45
2020-11-05	Frais perception comptes de taxes	1 023,09
2020-11-09	Salaires nets période 46	197 190,65
2020-11-12	Déductions à la source - fédéral - période 45	1 410,56
2020-11-12	Déductions à la source - fédéral - période 45	7 663,87
2020-11-12	Déductions à la source - provincial - période 45	18 945,24
2020-11-12	Remise - Pension alimentaire période 45	287,09
2020-11-16	Frais bancaires pour B-CITI	12,90
2020-11-17	Salaires nets période 47	65 473,81
2020-11-18	Déductions à la source - fédéral - période 46	8 385,87
2020-11-18	Déductions à la source - fédéral - période 46	24 006,80
2020-11-18	Déductions à la source - provincial - période 46	72 652,61
2020-11-18	Remise - Pension alimentaire période 46	287,09
2020-11-18	Remise - Pension alimentaire période 46	370,26
		Total 2 029 668,91

Budget 2020	Réalisé en 2019	Budget 2020	Réalisé	Disponible 2020	No. Résolution 2020	Date du paiement
Festival Classica - Versement 1	92 500,00 \$	95 000,00 \$	95 000,00 \$	- \$	2019-01-021	5 février 2020
Festival Classica - Versement 2 (Arabesque)	25 000,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$	- \$	2019-01-021	2 mars 2020
Festival Classica - Versement 3	92 500,00 \$	95 000,00 \$	95 000,00 \$	- \$	2020-10-289	29 octobre 2020
Festival Classica - autres	34 027,63 \$	- \$	- \$	- \$ - \$		
Sous-total - Festival Class	ica 244 027,63 \$	205 000,00 \$	205 000,00 \$	- 3		
Corporation développement économique - Versement 2	125 000,00 \$	50 000,00 \$	50 000,00 \$	- \$	2018-05-149 et 2019-02-050 2018-05-149 et	17 janvier 2020
Corporation développement économique - Versement 2	50 000,00 \$	125 000,00 \$	125 000,00 \$	- \$	2019-02-050 2018-05-149 et	14 août 2020
Corporation développement économique - Versement 3	125 000,00 \$	125 000,00 \$	- \$	125 000,00 \$	2019-02-050	Paiement annulé Réduction du budget
Saint-Lambert en fête - annulé en raison de COVID-19 Corporation développement économique - Autres Parc du village - projet de piétonnisation partielle de l'avenue Victoria	- \$ 16 710,00 \$	(125 000,00) \$ - \$ 15 223,18 \$	- \$ 13 753,36 \$	(125 000,00) \$ - \$ 1 469,82 \$	2020-07-194	CDE
Parc du village - Animation place du village	- \$	10 000,00 \$	5 269,73 \$	4 730,27 \$	2020-07-134	
Corporation développement économique - favoriser no commerçants Corporation développement économique - participation		64 180,00 \$	64 180,00 \$	- \$	2020-08-228	Paiement à faire
Magazine Vivre Saint-Lambert	au	(7 500,00) \$	(7 500,00) \$	- \$		Paiement à faire
Sous-total - Corporation développement économic	ue 316 710,00 \$	256 903,18 \$	250 703,09 \$	6 200,09 \$		
Sous-to	otal 560 737,63 \$	461 903,18 \$	455 703,09 \$	6 200,09 \$	-	-
<u>Autres organismes</u>			,			
AQAIRS	145,00 \$			- \$		
Association de hockey mineur Associaton des femmes diplômées des universités	2 000,00 \$ 50,00 \$			- \$ - \$		
Centre d'art Préville	100,00 \$			- \$		
Chambre de commerce	172,18 \$			- \$		
Chloé Mcara	450,00 \$		4 000 00 4	- \$	2020 40 200	20 2020
Chorale des enfants de la rive-sud Club de patinage artistique de St-Lambert	80,00 \$ 919,13 \$		4 000,00 \$	(4 000,00) \$ - \$	2020-10-288	29 octobre 2020
Conseil du troisième âge	25 000,00 \$		15 000,00 \$	(15 000,00) \$	2020-03-071	24 mars 2020
Club de Water-Polo Saint-Lambert	1 188,00 \$			- \$		
Club Richelieu St-Lambert	525,00 \$			- \$		
Consequentials de musique	75,00 \$ 6 000,00 \$		E 000 00 ¢	- \$	2020 01 009	20 ionuior 2020
Conservatoire de musique Corporate Express	61,93 \$		5 000,00 \$	(5 000,00) \$ - \$	2020-01-008	30 janvier 2020
Daniel Morris	300,00 \$			- \$		
David La Rue	1 100,00 \$			- \$		
Diocèse	250,00 \$			- \$		
Emily Derome Enseignes Bromar inc.	900,00 \$ 2 246,73 \$			- \$ - \$		
Équipe de natation de St-Lambert	6 890,33 \$			- \$		
(FAC) Foire Art Contemporain	23 000,00 \$		15 000,00 \$	(15 000,00) \$	2020-07-196	28 juillet 2020
Fondation Charles Bruneau	200,00 \$			- \$		
Fondation Eulalie-Durocher	180,00 \$ 100,00 \$			- \$ - \$		
Fondation Hôpital Charles-LeMoyne Fondatioon la mosaique	250,00 \$			- ş - \$		
·	, , , ,		1 000,00 \$	(1 000,00) \$		10 janvier 2020 et 29
Grande Guignolée			1 000,00 \$, , , , ,		octobre 2020
Hockey les Sages	100,00 \$			- \$		
Impatients La traversée Rive-Sud	3 000,00 \$ 456,57 \$			- \$ - \$		
Lea-Jeanne Tremblay	450,00 \$			- \$		
l'entreclefs	3 800,00 \$			- \$		
Ma deuxième maison à moi	1 100,00 \$		F00 00 ±	- \$	2020 04 000	20 (
Maili-Jade Ouellet Marie Bolduc	450,00 \$		500,00 \$	(500,00) \$ - \$	2020-01-009	30 janvier 2020
Opération nez rouge	250,00 \$			- \$		
Orchestre symphonique Montréal	324,14 \$			- \$		
Paroise Saint-Lambert	200,00 \$			- \$		
Petite Caisse - Sara Brunelle	182,63 \$ 1 250,00 \$			- \$		
Réseau écocitoyen de Saint-Lambert Saint-Lambert en fête	2 624,69 \$		2 874,38 \$	-		5 février 2020
Saint-Lambert en fête (Poste Canada)	8 000,00 \$			- \$		
Scout de la Montérégie billets pour le Grand Bal des Sco	uts 390,00 \$			- \$		
Shred-It International	1 333,34 \$			- \$		
Société Charala St. Lambart	- \$		45,00 \$	(45,00) \$	2020 02 022	6 avril 2020
Société Chorale St-Lambert Société Chorale St-Lambert	5 800,00 \$		5 000,00 \$ 7 000,00 \$	(5 000,00) \$ (7 000,00) \$	2020-02-033 2020-11-327	2 mars 2020 Paiement à faire
	_				2020-05-138	6 juin 2020 et
Société d'histoire Mouillepied	- \$		5 873,21 \$	(5 873,21) \$	2020-10-287	30 octobre 2020
Transport des aînés accès RTL	56 261,13 \$		36 631,38 \$	(36 631,38) \$		25 août 2020
Un vélo une ville	3 000,00 \$			- \$ - \$		
103,3 FM la radio allumée Autre (budget 2020 - discrétionnaire)	819,95 \$	152 096,82 \$		- \$ 152 096,82 \$		
Sous-total - Autres Organism	nes 161 975,75 \$	152 096,82 \$	97 923,97 \$	54 172,85 \$	-	-
·	airo *					
Transfert budgét			- \$	- \$	-	<u>-</u>
To	tal : 722 713,38 \$	614 000,00 \$	553 627,06 \$	60 372,94 \$		-

Ville de Saint-Lambert Rapport mensuel des transactions portées aux cartes de crédit MasterCard

Période: mi-septembre à mi-octobre 2020

Date effective de paiement : 2020-11-05

Détenteur	Fournisseur	Description	Montant
Belliveau, Robert	Google G Suite	Système utilisé pour formation piscine	(21,73)
Comin Bergonzi, Cassandra	Registre des Commissaires MTL	Commissaire à l'assermentation	58,75
Fournier, Stéphanie	Gazette	Abonnement annuel	386,32
	Amazon	Achat de matériel électrique	627,07
	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires - Secteur sportif	160,97
	Amazon	Achat de matériel d'informatique	105,98
	PayPal	Licence annuelle pour réservations de terrain de tennis	101,38
	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires - Secteur sportif	160,97
Mercure, Mélissa	Courrielleur	Envoi de l'Infolettre - 08 septembre 2020 au 07 octobre 2020	88,74
Pichet, Georges	Zoom	Conférence Zoom	23,00
	Zoom	Conférence Zoom	23,00
	Zoom	Conférence Zoom	23,00
	Zoom	Conférence Zoom	23,00
		Total des achats déclarés à la liste des transactions bancaires	1 760,45



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(4.2) Affectations de surplus de l'année en cours

D'APPROUVER LES TRANSACTIONS SUIVANTES AYANT POUR IMPACT DE RÉDUIRE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES DE L'EXERCICE POUR UN MONTANT TOTAL DE 3 460 793,00 \$:

- Autoriser la dépense d'investissement relative au projet de cadenassage à même le fonds général pour un montant de 83 463\$; (le montant pourrait être la totalité de la dépense du contrat puisqu'il s'agit d'investissement);
- Considérant que la réserve financière pour élections présente un montant inférieur aux besoins anticipés et qu'il est permis d'affecter des sommes en provenance du fonds général pour l'augmenter, autoriser une affectation du fonds général vers la réserve financière pour élections au montant de 100 000 \$;
- Procéder au remboursement anticipé du fonds de roulement pour les dépenses réalisées en 2019 et avant, au montant de 1 551 687 \$;
- Procéder au remboursement anticipé du fonds de roulement pour les dépenses réalisées en 2020 pour un montant de 455 900 \$;
- Considérant que des dépenses en immobilisations ont été autorisées et en grande partie engagées au cours de l'exercice et que la Ville a généré des excédents budgétaires avant l'autorisation de ces dépenses, autoriser que ces dépenses soient financées à même le fonds général de l'exercice, créant ainsi une affection des activités de fonctionnement vers les activités d'investissement pour un montant de 1 249 733 \$.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(4.3) Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums (RLRQ, c. E-2.2), chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, le membre du conseil dépose devant celui-ci une déclaration mise à jour.

La greffière confirme le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil comme suit;

Le maire Pierre Brodeur, et les conseillers Francis Le Chatelier, Philippe Glorieux, Bernard Rodrigue, Julie Bourgoin, Loïc Blancquaert, Brigitte Marcotte et France Désaulniers.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(4.4) Rehaussement de l'infrastructure TI pour soutenir le télétravail - Appel d'offres collectif SP-20-1511

CONSIDÉRANT que des interventions sont requises de la part de la Direction des technologies de l'information afin de rehausser les programmes de télétravail pour les employés de la ville;

CONSIDÉRANT l'importance de devancer le projet d'investissement qui avait été prévu au PTI 2021, afin de maintenir notre infrastructure à un haut niveau de performance et faire face au défi que nous impose la pandémie;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public SP-20-1511 - Fourniture, mise en service et support de produits et équipements d'infrastructure technologique lancé par la Direction des technologies de l'information pour l'ensemble des employés des villes de Boucherville, Brossard et Saint-Lambert au montant total de 475 675,16\$, dont 98 131,78 \$ sera assumé par la Ville de Saint-Lambert;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des finances et trésorier.

D'AUTORISER l'achat et l'installation du matériel requis au montant de 98 131,78 \$, toutes taxes comprises comme suit:

- 1) Ajouter 7 serveurs UCSC-C240-M5S et 14 cartes GPU dans la grappe VDI
- 2) Ajouter les licences GPU sur 5 serveurs UCSB-B200-M5 dans la grappe VDI
- 3) Ajouter 2 cartes GPU sur un serveur UCSB-B200-M5 existant dans la grappe VDI
- 4) Retirer 4 serveurs UCSB-B200-M4 de la grappe VDI et les installer dans la grappe INFRA
- 5) Retirer les 3 serveurs UCSB-B200-M3 de la grappe INFRA
- 6) Procéder à la conversion des licences VMWare
- 7) Procéder avec l'installation, la configuration et la mise en service fonctionnelle

D'IMPUTER la dépense au Programme de paiement comptant progressif.



RAPPORT DE CONFORMITÉ ADMINISTRATIVE

APPEL D'OFFRES PUBLIC NO SP-20-1511

FOURNITURE, MISE EN SERVICE ET SUPPORT DE PRODUITS ET ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE

E & OII E III E	TO D IN RASTRUCTURE TECH	0_00.00					
Nouveau contrat ⊠ Contrat réc	urent □						
Coût estimé du contrat (taxes incluses)		501 196	,72 \$				
Durée de la période de soumission		32 jo	ours				
Nombre de fournisseurs ayant obtenu les	s documents d'appel d'offres	ę	9				
Preneur (s) de documents – Non-soumissionnaire(s) ABB Power Grids Canada inc. CPU Design Maximiz Solutions Informatiques Référence Systèmes Technologies Iweb inc. Alithya - Raison: « Nous ne pouvons pas fournir les produits et services demandés. » Micro Logic - Raison: « Pour la partie installation et configuration, nous n'avons pas les ressources spécialisées pour l'ensemble du projet et étant donné qu'il y a des pénalités, nous avons choisi de ne pas soumissionner. »							
SOUMISSIONNAIRE(S)	PRIX CORRIGÉ(S) APRÈS VÉRIFICATION DES CALCULS DES BORDEREAUX (taxes incluses)						
Bell Canada	s.	S.O.					
ESI Technologies de l'information inc.	492 559,58 \$		492 559,66 \$ Raison: erreur dans le sous-total et le				
Écart entre le coût estimé du contrat initi	al et le plus bas prix conforme	25 521,56\$	5 %				
Les présentes soumissions sont valides pour un 8 février 2021.	ne période de quatre-vingt-dix (90) jours	s, à compter de la date d'o	ouverture, soit jusqu'au				
 Nous, soussignés, certifions que toutes les procédures administratives ont été respectées dans le cadre du présent appel d'offres et recommandons : ☑ d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, sous réserve de la validation de la disponibilité budgétaire et de la conformité technique par le requérant, soit l'entreprise <i>Bell Canada</i>. ☐ de rejeter toutes les soumissions reçues et d'annuler le processus d'appel d'offres. ☐ de rejeter toutes les soumissions reçues et procéder à un nouveau processus d'appel d'offres. 							
Préparé par :							
Vérifié et approuvé par : Richard Taylor, OMA Chef de service - Appr	ovisionnements	<u>13 noven</u> Date	nbre 2020				

MEB

Direction générale

SP-20-1511 318 Page **1** sur **1**



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.1) Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a, par l'adoption de sa résolution n° 2005-12-047 adoptée le 19 décembre 2005, laquelle a par la suite été modifiée par l'adoption de la résolution n° 2008-10-364 le 8 octobre 2008, délégué au directeur des ressources humaines et au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du Code du travail (RLRQ, chapitre C-27);

Il est procédé au dépôt de la liste des embauches pour la période du 4 novembre au 24 novembre 2020.



Date	Embauche ou nomination	Période d'embauche
2020-11-04	Embauche	lgdéter <u>migée</u>
2020-11-05	Embauche	Indéterminée
2020-11-09	Embauche	Indéterminée
2020-11-09	Embauche	Indéterminée
2020-11-11	Embauchel	Indéterminée
2020-11-12	Embauche	Indéterminée
2020-11-17	Reembauche	Indéterminée
2020-11-20	Reembauche	Indéterminée
2020-11-22	Nomination	Indéterminée
2020-11-23	Embauche	Indéterminée

Ville de Saint-Lambert

LISTE DES EMBAUCHES ET NOMINATIONS

Période du 4 au 24 novembre 2020

Fonction	Direction / Service	Groupe	Statut
Ouvrier des travaux publics	Direction des travaux publics	Col bleu	En probation
Ouvrier des travaux publics	Direction des travaux publics	Col bleu	En probation
Ouvrier des travaux publics	Direction des travaux publics	Col bleu	En probation
Ouvrier des travaux publics	Direction des travaux publics	Col bleu	En probation
Ouvrier des travaux publics	Direction des travaux publics	Col bleu	En probation
Ouvrier des travaux publics	Direction des travaux publics	Col bieu	En probation
Surveillant du patinage libre	Direction de la culture et des loisirs	Col blanc	Temporaire
Surveillant du patinage libre	Direction de la culture et des loisirs	Col blanc	Temporaire
Opérateur d'appareils motorisés A	Direction des travaux publics	Col bleu	Permanent
Électricien	Direction des travaux publics	Col bleu	En probation

Approuvé par:

Mélissa Mercure, Directrice des ressources humaines et des communications



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.2) Suspension d'un employé

D'ENTÉRINER la recommandation de la Direction des ressources humaines concernant la suspension sans solde d'une durée de trois (3) jours de l'employé # 1341.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.3) Désignation à titre d'autorité compétente pour l'application de la réglementation d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE Mme Natalia Cemschi a été embauchée à titre d'inspecteur aux permis et à l'urbanisme en remplacement de M. Patrick Bigeau;

CONSIDÉRANT QUE conformément aux règlements d'urbanisme de la ville, une personne doit être désignée par le conseil pour agir à titre d'« autorité compétente », et ce, principalement afin de donner des avis d'infraction et de délivrer des constats d'infraction.

DE DÉSIGNER Mme Natalia Cemschi pour agir à titre « d'autorité compétente » aux fins de l'application de la réglementation municipale, plus particulièrement de la réglementation d'urbanisme;

D'AUTORISER Mme Natalia Cemschi à délivrer des constats d'infraction au nom de la ville en ce qui a trait à toute disposition à caractère pénal des règlements de la ville.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.4) Nomination - Assistante-greffière

CONSIDÉRANT QUE l'article 96 de la *Loi sur les cités et villes* permet la nomination d'une assistante-greffière ;

CONSIDÉRANT la prolongation du contrat de Mme Lucille Angers à titre de Chef de la division du service du greffe.

DE NOMMER madame Lucille Angers, Chef de la division du service du greffe, à titre d'assistante-greffière.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.5) Embauche temporaire - Directrice du greffe et du contentieux

CONSIDÉRANT QUE la titulaire du poste de la directrice du greffe et du contentieux, Me Cassandra Comin Bergonzi, devra prochainement s'absenter pour un congé de maternité;

CONSIDÉRANT QU'un processus de dotation a été entrepris par la Direction des ressources humaines et des communications afin de pourvoir ce poste pendant ce congé de maternité;

D'EMBAUCHER temporairement, pour la durée du congé de maternité de Me Comin Bergonzi, Me Martine Savard au poste de directrice du greffe et du contentieux, avec entrée en fonction le 4 janvier 2021; le tout selon les conditions de travail prévues au Protocole des conditions de travail du personnel cadre pour la période s'étendant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.6) Embauche temporaire - Conseillère en ressources humaines

CONSIDÉRANT QUE la titulaire du poste de conseillère en ressources humaines, M^{me} Mélanie Dokupil, devra prochainement s'absenter pour un congé de maternité;

CONSIDÉRANT QU'un processus de dotation a été entrepris par la Direction des ressources humaines et des communications afin de pourvoir ce poste pendant ce congé de maternité;

D'EMBAUCHER temporairement, pour la durée du congé de maternité de M^{me} Mélanie Dokupil, M^{me} XX au poste de conseillère en ressources humaines, avec entrée en fonction le XX janvier 2021; le tout selon les conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail du personnel cadre pour la période s'étendant du* 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.7) Suspension d'un employé

D'ENTÉRINER la recommandation de la Direction des ressources humaines concernant la suspension sans solde d'une durée d'une journée de l'employé # 1118.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.8) Abrogation - Résolution autorisant une allocation aux employés en télétravail

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 19 octobre 2020, le conseil a autorisé le versement d'une allocation de 300\$ par employé pour combler certaines dépenses reliées au télétravail des employés cols blancs et cadres (résolution 2020-10-293);

CONSIDÉRANT que le Syndicat des cols blancs (SCFP Section locale 306) refuse de signer la lettre d'entente avec la Ville de Saint-Lambert à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE ce versement était conditionnel à la signature d'une lettre d'entente entre le Syndicat des cols blancs (SCFP Section locale 306) et la Ville.

D'ABROGER la résolution 2020-10-293 relative à l'allocation de dépenses pour les employés en télétravail.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 19 octobre 2020 en visionnaire sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(2020-10-293) Allocation de dépenses pour employés en télétravail.

CONSIDÉRANT que la majorité des employés cadres et cols blancs effectuent du télétravail depuis le mois de mars 2020 et qu'ils ont dû défrayer des coûts pour l'achat d'équipement ou relativement aux frais engendrés pour l'augmentation des forfaits cellulaires et Internet;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial pour la Ville de Saint-Lambert de prévenir les éclosions de COVID-19 en milieu de travail afin d'assurer une continuité de ses opérations et du service;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Lambert souhaite offrir un dédommagement à ses employés effectuant du télétravail depuis le mois de mars 2020;

CONSIDÉRANT qu'après analyse, une allocation pour couvrir les frais engendrés par le télétravail est la solution la plus avantageuse pour la Ville de Saint-Lambert;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité RH/Finances lors de la réunion du 7 octobre 2020.

Il est proposé par le conseiller Francis Le Chatelier appuyé par la conseillère France Désaulniers

D'APPROUVER l'octroi d'une allocation de 300\$ pour dépenses liées au télétravail aux employés cols blancs et cadres effectuant du télétravail, soit environ 67 employés pour un montant approximatif de 20 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(6.1) Adjudication du contrat 20TP02 - Service d'entretien ménager de trois bâtiments municipaux

D'ADJUGER le contrat n° 20TP02 ayant pour objet les services d'entretien ménager de trois bâtiments municipaux pour une période d'un an à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Service d'entretien Vimont inc.*, sur la base des tarifs mensuels apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur du contrat pour la durée initiale d'un an étant estimée à 115 122,17 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au budget d'exploitation;

D'AUTORISER la chef de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



APPEL D'OFFRES N°: 20TP02

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS

PUBLIC ⊠

INVITATION

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT SOUMISSIONNÉ
SOLU. NEW, VINIOUT INC	115122,17\$
24395584 QUEBER THE	20088600 A
JAN PRO CANADA EST	22690,48\$
SOLUTIONS DE NETT. DE	196593,45\$
SOLVICE D'ENTRETION SPARKUEAN.	201299,08
SOLU. ENTRETION CLOBEL	195457,50
F.O. WAINT. 2011 INC.	17149891\$
celles-ci ont été officiellement ouvertes, conformément	aux procédures prévues par la
oi. IN FOI DE QUOI, j'ai signé à Saint-Lambert le 19 L itaient présents :	
in FOI DE QUOI, j'ai signé à Saint-Lambert le 19 Le staient présents : S. Fouluite. esponsable de l'ouverture G. Cartier	
G. Cartier 9.	



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(6.2) Mise au rancart de 2 camionnettes Ford hors d'usage

D'AUTORISER le directeur des travaux publics à se départir de 2 véhicules hors d'usage soit, l'unité #422, camionnette Ford F-350, 2008 et l'unité #788, camionnette Ford F-550, 2006, en les vendant à un ferrailleur.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.1) Désignation du maire suppléant

ATTENDU Qu'en vertu de l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), le conseil désigne, pour la période qu'il détermine, un conseiller comme maire suppléant;

ATTENDU QUE le mandat de la conseillère France Désaulniers se terminait le 30 novembre 2020.

DE DÉSIGNER le conseiller Philippe Glorieux à titre de maire suppléant pour la période du 1^{er} décembre 2020 au 31 mai 2021.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.2) Nomination au comité des loisirs et de la vie communautaire

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de combler un poste vacant au sein du comité des loisirs et de la vie communautaire en remplacement de madame Marie-Claude Poliquin.

DE NOMMER madame Isabelle Tardif à titre de membre du comité des loisirs et de la vie communautaire pour un mandat de deux ans.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.3) Engagement pour la réduction du pollen allergène sur le territoire de Saint-Lambert

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert a obtenu une aide financière dans le cadre de la Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et autres pollens allergènes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert fait partie de l'aire de répartition de l'herbe à poux et que 13% de la population est affectée par celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des citoyens sur son territoire.

D'ADOPTER le Plan de contrôle de l'herbe à poux et autres pollens allergènes produit dans le cadre de l'étude territoriale 2020 par la Division de l'environnement;

DE S'ENGAGER à effectuer minimalement entre 2 et 3 tontes annuelles précédant la floraison de l'herbe à poux des espaces verts publics sur son territoire;

DE S'ASSURER que la règlementation sur les herbes hautes soit resserée sur les terrains privés afin de favoriser la tonte des plants détectés lors de la période allergène critique.



Projet herbe à poux 2020

Résultat suite à l'obtention de l'aide financière de la Stratégie québécoise de réduction de pollen d'herbe à poux et autres pollens allergènes

Par Marie-Eve Ferland et Évelyne Comtois
Division de l'environnement

Jusqu'en 2019

- Sensibilisation ponctuelle par la patrouille verte durant l'été
- Infraction d'herbes hautes émises par l'urbanisme dans le domaine privé (20 cm)
- Tonte annuelles des parcs effectuées par l'équipe des TP

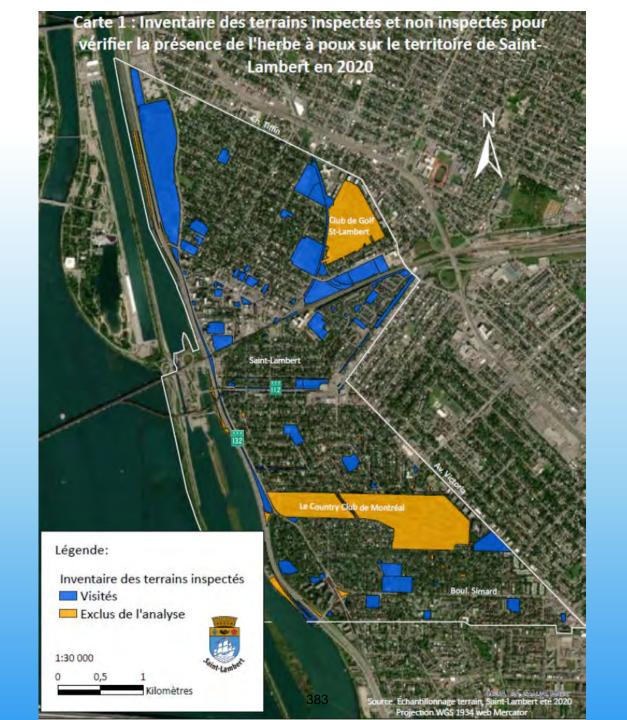


Contexte – Année 2020

- Obtention de l'aide financière du MSSS permettant l'embauche d'une agente temporaire 6 mois dédiée à l'évaluation de la question
- COVID 19
- Inventaire territorial de la présence de l'herbe à poux dans les terrains publics et signalement privé (but caractérisation du niveau de problématique)
- Production d'un rapport de la Division de l'environnement et d'un plan de contrôle pour les années ultérieures (décembre 2020)
- Engagement par une résolution municipale nécessaire



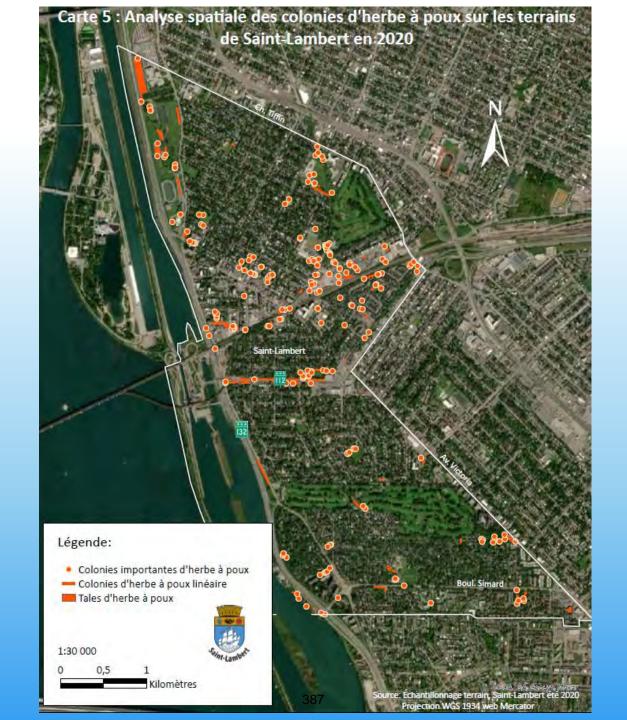
RÉSULTATS DES ANALYSES DE TERRAIN 2020

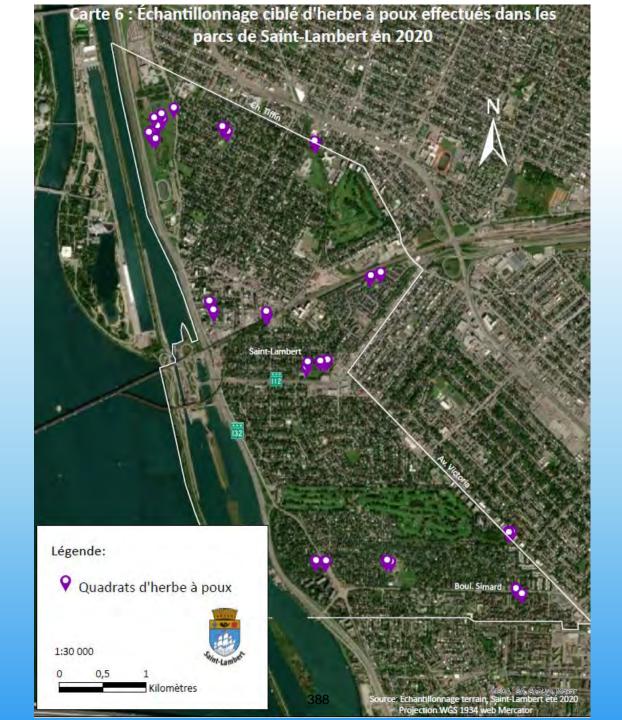












Échéancier ajusté des étapes et objectifs du projet herbe à poux 2020								
Étapes de réalisation	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Embauche de la chargée de projet et arrivée	Х							
Développement des outils cartographiques	X	X						
Production de la cartographie des zones de susceptibilités				X	Х	X		
Inspection territoriale		Х	Х	Х	Х			
Concertation avec les acteurs internes pour l'amélioration des partiques			Х	х		Х		
Campagnes tests d'arrachage		Х	Х					
Rédaction d'un état de la situation et d'un plan d'intervention clair	Х						Х	Х
Présentation aux élus du plan								X
Adoption d'une résolution municipale d'engagement								Х
Tontes annuelles préventives pour la coupe de l'herbe à poux		Х	Х					

ÉVALUATION DU PROJET					
Indicateur	Cible proposée	Atteinte d'objectif			
Proportion des espaces verts avec de l'herbe à poux	Quantification	95% des espaces verts ont une présence d'herbe à poux			
Date de coupes planifiée dans les espaces verts	Minimum de deux coupes dans tous les terrains infestés	Une coupe entre le 10 et 21 juillet et une entre le 10 et 21 août			
Nombre de citoyens et citoyennes sensibilisé.e.s	300	N'est pas atteint à cause du contexte de la pandémie.			

Principales conclusions de l'analyse

- L'herbe à poux est présente partout sur le territoire et avec un potentiel de dispersion sur 1 km, aucun secteur de la ville n'est épargné
- Intensité de présence plus élevé le long des **corridors de transport** (voie ferrée, 132, boulevards)
- Problématique à adresser au niveau du dépôt à neige, pour amoindrir la présence des colonies
- Niveau de priorité à réévaluer et suivi des espaces verts (tonte et entretien) à améliorer
- Sensibilisation citoyenne toujours nécessaire au niveau résidentiel
- 2 campagnes d'arrachage locales avec le Réseau écocitoyen un succès, à valoriser, multiplier
- Le plan de contrôle ne pourra permettre l'éradication de l'herbe à poux ou des pollens allergènes, mais un suivi serré des tontes s'avèrera la meilleure solution de mitigation des effets du pollen sur la population

Plan de contrôle proposé 2021 et + Impact financier

Item à considérer	Impact financier
Contrat de tonte annuel TP	Nul ou léger, contrat prévoit 2 tontes annuelles partout. Une bonification monétaire permettrait plus de flexibilité
Étudiant écobrigade	Nul car la tâche sera intégrée aux autres tâches courantes du candidat
Outils de sensibilisation et parutions	500\$ (achat de dépliants, accrocheporte)
Lettre d'engagement pour les propriétaires institutionnels, commerciaux et industriels	Aucun, engagement par écrit et les frais seront assumés par les propriétaires
Projet pilote et campagnes d'arrachage	1000\$ (terre, semences et acide acétique agricole)



- Peu d'impact financier du plan de contrôle à amorcer
- Viser une meilleure coordination des effectifs et surveillance accrue territoriale pour réduire le potentiel allergène
- Rôle crucial de la Division environnement et des Travaux publics pour améliorer la situation
- Retoucher éventuellement le règlement de nuisance et d'herbes hautes pour y intégrer l'herbe à poux
- Cet enjeu sera toujours récurrent, il faut donc l'adresser le plus rapidement possible



Résolution d'engagement municipal

- CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert a obtenu une aide financière dans le cadre de la Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et autres pollens allergènes;
- CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert fait partie de l'aire de répartition de l'herbe à poux et que 13% de la population est affectée par celle-ci;
- CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des citoyens sur son territoire;

Il est résolu que

- Le Conseil adopte le Plan de contrôle de l'herbe a poux produit dans le cadre de l'étude territoriale 2020 par la Division de l'environnement;
- Que le Conseil s'engage à effectuer minimalement entre 2 et 3 tontes annuelles précédant la floraison de l'herbe à poux des espaces verts publics sur son territoire;
- Que le conseil souhaite réglementer davantage la présence sur les terrains privés afin de demander la tonte ou l'arrachage des plants détectés lors de la période allergène critique.



FIN



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.4) Exemption de l'obligation de souscrire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert a à son service exclusif, des employés membres du Barreau du Québec;

CONSIDÉRANT la prime exigée pour l'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec.

DE DÉCLARER aux fins du Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec :

« QUE la Ville de Saint-Lambert se porte garante, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission des avocats employés au service exclusif de la ville, dans l'exercice de leurs fonctions. »



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.1) Dépôt des procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 21 octobre 2020 et de la séance extraordinaire du 3 novembre 2020 du comité consultatif d'urbanisme.



Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE MERCREDI 21 OCTOBRE 2020, À 19 H, PAR VISIOCONFÉRENCE.

MEMBRES PRÉSENTS

MEMBRE ABSENT

M. Philippe Glorieux, conseiller Mme Brigitte Marcotte, conseillère M. Pierre-François Chapleau

M. Kevin Massé

M. Philippe Leggett-Bachand

Mme Monique Dutil

M. Paul Guenther

Mme Janet Sader

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT

M. Richard Boulet, conseiller en urbanisme et secrétaire du comité consultatif d'urbanisme Mme Julie Larose, chef du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

CCU-201021-01

Ouverture de la réunion

Constatant que le quorum du comité consultatif d'urbanisme est atteint, on déclare la réunion ouverte à 19 h 08, sous la présidence de M. Philippe Glorieux.

CCU-201021-02

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Pierre-François Chapleau, appuyé par Mme Monique Dutil, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé. Il se lira donc comme suit :

- 1. Ouverture de la réunion
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Lecture et approbation du procès-verbal du 23 septembre 2020

	<u>District</u>	S
4.	Dérogation mineure – 260, rue River	6
	Construction d'une clôture en cour avant servant d'enceinte pour une nouvelle piscine	
	creusée	

- 6. PIIA 125, avenue de Stanley......5
 Agrandissements et transformation de la façade
- 8. PIIA 222, rue de Woodstock......5
 Transformation des façades

11.	PIIA – 210, avenue des Pyrénées
12.	PIIA – 776, avenue Oak
13.	PIIA – 199, avenue du Béarn2 Transformation de la façade
14.	PIIA – 446, boulevard Desaulniers
15.	PIIA – 189, avenue du Béarn2 Transformation de la façade
16.	Dérogation mineure et PIIA – 165, avenue d'Irvine
17.	PIIA – 435, avenue Pine
18.	PIIA – 602, rue Robitaille
19.	PIIA (dossier d'orientation) – 115, avenue de Brixton
20.	PIIA – 231, avenue Maple
21.	Divers
22	Levée de la séance

CCU-201021-03

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2020

Il est proposé par M. Philippe Leggett-Bachand, appuyé par M. Philippe Glorieux, et résolu unanimement d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2020.

CCU-201021-04

Requérants: Mme Brigitte Chrétien et M. Vincent Gagné, propriétaires

Adresse: 260, rue River

Objet: Dérogation mineure

Projet: Construction d'une clôture en cour avant servant d'enceinte pour une

nouvelle piscine creusée

Demande

La demande vise l'obtention d'une dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'une clôture localisée dans la cour avant servant d'enceinte pour la nouvelle piscine creusée proposée en cour latérale gauche, alors que l'article 5.11 e) i) du *Règlement de zonage numéro 2008-43* mentionne qu'aucune clôture n'est autorisée dans la cour avant, à l'exception des clôtures à neige. La nouvelle clôture empiétera de 2,2 mètres dans la cour avant.

Analyse du 21 octobre 2020

Les propriétaires désirent installer une nouvelle clôture alignée avec la première marche du porche donnant sur l'entrée principale du bâtiment afin d'obtenir un permis de construction pour l'aménagement d'une piscine creusée en cour latérale gauche. En raison de la forme du terrain et de l'implantation du bâtiment existant, aligner la nouvelle clôture avec le mur existant diminuerait considérablement l'espace disponible pour l'aménagement de la cour et réduirait la capacité d'aménager l'ensemble des éléments rattachés à la construction de la piscine creusée (piscine, trottoir, filtreur, végétation, espace de circulation, etc.) de manière optimale.

Afin de limiter l'encombrement visuel et la création de zones d'ombres nuisant au couvert végétal, il est proposé d'installer une clôture en verre d'une hauteur de 1,53 mètre et de préserver la haie de cèdres existante donnant sur la rue River. L'impact visuel de la rue sera donc minimal.

Règlement 2006-8 sur les dérogations mineures

Selon les exigences de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, les éléments mentionnés à l'article 3 du règlement doivent être pris en considération lors de l'étude et de la prise de décision sur une demande de dérogation mineure.

- a) « La dérogation mineure ne peut être accordée que si l'application du règlement de zonage ou de lotissement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande. »
 - L'alignement de la nouvelle clôture avec le mur existant diminuerait considérablement l'espace disponible pour l'aménagement de la cour latérale gauche et réduirait la capacité d'aménager l'ensemble des éléments rattachés à la construction de la piscine creusée (piscine, trottoir, filtreur, végétation, espace de circulation, etc.) de manière optimale. La configuration du lot existant empêche tout aménagement en cour arrière.
- « La dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété. »

Des lettres ont été envoyées aux propriétaires voisins; nous avons demandé une réponse avant le 21 octobre 2020.

c) « La dérogation mineure doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme tel qu'amendé au jour de la décision du conseil municipal sur la demande. »

L'implantation proposée pour la clôture ne contrevient pas au plan d'urbanisme.

d) « Lorsque la dérogation est demandée à l'égard de travaux déjà en cours ou déjà exécutés, elle ne peut être accordée que lorsque ces travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi. »

Les travaux ne sont pas encore exécutés.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT	la demande pour l'obtention d'une dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'une clôture localisée dans la cour avant servant d'enceinte pour la nouvelle piscine creusée proposée en cour latérale gauche;
CONSIDÉRANT QUE	l'article 5.11 e) i) du <i>Règlement de zonage numéro 2008-43</i> mentionne qu'aucune clôture n'est autorisée dans la cour avant, à l'exception des clôtures à neige;
CONSIDÉRANT QUE	la nouvelle clôture empiétera de 2,2 mètres dans la cour avant;
CONSIDÉRANT QUE	la haie de cèdres existante située devant la nouvelle clôture donnant sur la rue River sera conservée;
CONSIDÉRANT QUE	la configuration du lot existant empêche tout aménagement en cour arrière;
CONSIDÉRANT QUE	le respect de la réglementation cause un préjudice sérieux aux requérants;
CONSIDÉRANT QUE	la dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accorder** la dérogation mineure tel que demandé.

CCU-201021-05

Requérante: Mme Francine Robichaud, propriétaire

Adresse: 454, rue Comeau

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet: Transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à transformer la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1959.

Analyse du 21 octobre 2020

La propriétaire désire remplacer plusieurs ouvertures au niveau de la façade avant du bâtiment. Il est proposé de remplacer et d'agrandir vers le bas les deux fenêtres en projection droite de l'élévation avant donnant sur le rez-de-chaussée, par de nouvelles fenêtres en pin recouvert de PVC de couleur noire, de modèle fixe et à battant. Les fenêtres donnant sur le sous-sol seront également remplacées. La baie vitrée (bay window) en projection latérale gauche de l'élévation avant sera peinte de couleur noire afin de s'harmoniser avec l'ensemble des nouvelles ouvertures. La nouvelle porte d'entrée sera de modèle plein en aluminium comportant à sa gauche un verre latéral fixe. De plus, l'ensemble des volets existants sera retiré.

Les soffites, fascias et gouttières seront peints de couleur noire.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet de transformation de la façade de la maison

unifamiliale isolée construite vers 1959;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et critères de la

réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA tel que déposé.

CCU-201021-06

Requérante: Mme Sophie Benoit, architecte pour Mme Maryse Carrière

et M. Carl Renaud, propriétaires

Adresse: 125, avenue de Stanley

CONSIDÉRANT QUE

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet: Agrandissements et transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à agrandir et à transformer la façade de la maison unifamiliale isolée construite en 1953.

Un premier projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 18 mars 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 18 mars 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement et de transformation de

la façade de la maison unifamiliale isolée construite

en 1953;

CONSIDÉRANT QUE les projets d'agrandissement des bâtiments doivent

s'harmoniser avec le milieu et tenir compte du caractère et des lignes de force de l'environnement immédiat et s'en inspirer en vue d'une intégration;

CONSIDÉRANT QUE les qualités particulières et le caractère propre d'une

construction doivent être protégés;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des membres du CCU sont d'avis que

l'option 2 est préférable, mais que certaines modifications doivent être apportées au projet;

l'option 2 permet d'équilibrer la façade avant du bâtiment en orientant l'entrée principale vers la rue;

CONSIDÉRANT QU' un travail d'architecture doit être fait afin de

minimiser le nombre de pignons donnant sur

l'élévation avant du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE certains éléments de l'option 1 pourraient être

intégrés à l'option 2, notamment au niveau des pentes de toit, afin d'alléger l'ensemble du volume du

bâtiment;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

L'architecte au dossier nous soumet de nouvelles perspectives 3D de l'option 1 afin d'assurer une meilleure compréhension du projet. Aucune modification n'a été apportée au projet suite à la rencontre du CCU du 18 mars 2020.

Analyse du 21 octobre 2020

Trois nouveaux volumes sont proposés, soit un agrandissement sur fondation en projection latérale gauche, un agrandissement sur fondation en projection latérale droite et un agrandissement sur pieux vissés en projection avant.

L'objectif du projet est de combler les « vides » aux entrées avant et arrière de la maison afin de donner un volume rectangulaire au bâtiment en lien avec le toit existant.

L'agrandissement en projection latérale gauche sera d'une dimension d'environ 4 pieds de largeur et d'une profondeur de 16 pieds et 1 pouce, alors que l'agrandissement en projection latérale droite sera d'une dimension d'environ 15 pieds de largeur et d'une profondeur d'environ 35 pieds. Les nouveaux espaces serviront de chambre à coucher, de cuisine et de salle à manger.

L'agrandissement sur pieux en projection avant est défini comme un porche selon la réglementation municipale en vigueur. Le porche va empiéter dans la marge avant minimale de 4,5 mètres, ce qui est conforme à l'article 3.5 b) du *Règlement de zonage 2008-43* qui mentionne que les porches peuvent empiéter d'au plus 2 mètres (6 pieds et 6 pouces) dans les marges. Le nouveau volume sera d'une largeur d'environ 15 pieds et d'une profondeur de 6 pieds et 3 pouces. L'objectif de cet agrandissement est d'augmenter la superficie habitable de l'entréevestibule.

Les agrandissements seront recouverts d'une brique d'argile de modèle et de format identiques à la brique d'argile existante et d'un revêtement léger (bois ou acier). Le choix des matériaux n'est pas finalisé, ce pourquoi deux propositions de matériaux sont présentées afin d'obtenir l'avis des membres du CCU, soit un revêtement de bois de la compagnie Maibec, profilé moderne, fini brossé, 6", couleur « Gris gargouille » ou un revêtement d'acier de la compagnie MAC, collection Inspiration, de couleur « Gris ardoise ».

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT	le projet d'agrandissement et de transformation de la façade de la maison unifamiliale isolée construite en 1953;
CONSIDÉRANT QUE	les projets d'agrandissement des bâtiments doivent s'harmoniser avec le milieu et tenir compte du caractère et des lignes de force de l'environnement immédiat et s'en inspirer en vue d'une intégration;
CONSIDÉRANT QUE	les qualités particulières et le caractère propre d'une construction doivent être protégés;
CONSIDÉRANT QUE	les nouvelles perspectives 3D déposées par l'architecte au dossier démontrent que le nouveau volume en façade avant s'intègre adéquatement avec le bâtiment existant;
CONSIDÉRANT QUE	la section droite de l'agrandissement en projection avant devrait être recouverte d'une brique d'argile de modèle et de format identiques à la brique d'argile existante;
CONSIDÉRANT QUE	le projet est conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA à la condition suivante :

• la section droite de l'agrandissement en projection avant doit être recouverte d'une brique d'argile de modèle et de format identiques à la brique d'argile existante.

CCU-201021-07

Requérants: Mme Caroline Bennet et M. Philippe Cassiani, propriétaires

Adresse: 884, boulevard Queen

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet: Transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à transformer la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1974.

Analyse du 21 octobre 2020

Les propriétaires désirent remplacer l'ensemble des ouvertures au niveau de la façade avant du bâtiment. Il est proposé de remplacer les fenêtres existantes en PVC par des fenêtres de couleur noire, comportant une section de modèle fixe et une section de modèle à battant. Il est également proposé de remplacer la porte d'entrée existante par une nouvelle porte d'entrée de modèle plein vitrage comportant deux verres latéraux fixes.

Aucune autre modification n'est proposée au niveau de la façade avant du bâtiment.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet de transformation de la façade de la maison

unifamiliale isolée construite vers 1974;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et critères de la

réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA tel que déposé.

CCU-201021-08

Requérant: M. Sylvain Simard de Simard Architecture inc. pour Starlight

Investement, propriétaire

Adresse: 222, rue de Woodstock

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet: Transformation des façades

Demande

Les propriétaires désirent transformer les façades de l'édifice construit en 1978.

Un premier projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 26 août 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 26 août 2020

CONSIDÉRANT le projet de transformation des façades de l'édifice

construit en 1978;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à peindre la brique d'argile

existante ainsi que les éléments métalliques

existants;

CONSIDÉRANT QUE les caractéristiques architecturales de construction

doivent s'harmoniser avec les dominantes observées sur le territoire de la ville de Saint-Lambert et

témoigner d'une recherche architecturale;

CONSIDÉRANT QUE les matériaux de revêtement doivent être associés,

de par leur nature et leur couleur, à ceux qui

caractérisent la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les couleurs de revêtement doivent s'agencer avec

celles des constructions situées à proximité;

CONSIDÉRANT QUE les modifications proposées s'intègrent peu avec

l'architecture du cadre bâti environnant;

CONSIDÉRANT QUE la brique d'argile existante devrait être conservée ou

remplacée par une nouvelle brique d'argile de

couleur et de format identique à l'existant;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'architecte au dossier nous soumet un document explicatif démontrant que la réfection de plusieurs sections de maçonneries crée un important contraste entre les réparations et l'existant. Dans le cadre du nouveau projet, il est proposé d'appliquer une nouvelle teinture afin d'uniformiser l'apparence de la brique, tout en maintenant ses nuances actuelles.

Analyse du 21 octobre 2020

Diverses interventions liées à l'entretien de la maçonnerie et des façades faisant l'objet d'un autre permis sont prévues pour l'édifice. Ces interventions incluent la reconstruction partielle de la maçonnerie, la réparation ou le remplacement de certains linteaux libres, un rejointoiement de la maçonnerie selon les conditions existantes ainsi que le remplacement de tous les joints de scellant.

À la suite de ces interventions, les propriétaires Starlight Investement veulent assurer une apparence uniforme au revêtement, en proposant un nouvel enduit sur le parement fraîchement réparé.

Le projet consiste donc à appliquer une teinture de la compagnie Perma-crête, dans les mêmes teintes que la brique d'argile existante. L'enduit servant à recouvrir la brique a été sélectionné afin d'assurer la perméabilité de celle-ci, laissant l'air circuler adéquatement à travers les matériaux qui le requièrent. De plus, la tôle ondulée, localisée entre les fenêtres, serait repeinte ainsi que les garde-corps des balcons, toujours en visant un agencement avec la brique existante. Les éléments de béton seront peints de couleur appareillant celle du béton existant afin de redonner un fini d'origine.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020				
CONSIDÉRANT	le projet de transformation des façades de l'édifice construit en 1978;			
CONSIDÉRANT QUE	le projet consiste à teindre la brique d'argile existante ainsi que les éléments métalliques existants;			
CONSIDÉRANT QUE	les caractéristiques architecturales de construction doivent s'harmoniser avec les dominantes observées sur le territoire de la ville de Saint-Lambert et témoigner d'une recherche architecturale;			
CONSIDÉRANT QUE	les matériaux de revêtement doivent être associés, de par leur nature et leur couleur, à ceux qui caractérisent la municipalité;			
CONSIDÉRANT QUE	les couleurs de revêtement doivent s'agencer avec celles des constructions situées à proximité;			
CONSIDÉRANT QUE	l'option à privilégier pour la réfection de la maçonnerie serait de conserver, de réparer ou de remplacer la brique d'argile existante;			
CONSIDÉRANT QUE	la majorité des membres du CCU se questionne sur le résultat final de l'application d'une teinture sur un bâtiment d'une telle ampleur au cœur de la ville donnant sur l'avenue Victoria;			
CONSIDÉRANT QUE	si l'option de la teinture est retenue par les propriétaires, un test devrait être effectué sur une section peu apparente du bâtiment existant afin que les membres du CCU puissent évaluer, lors d'une prochaine rencontre, le résultat de l'application de la teinture sur la brique existante;			
CONSIDÉRANT QUE	des exemples de bâtiments qui ont été teints par le même			

CCU 2020-10-21 11 de 39

des exemples de bâtiments qui ont été teints par le même produit dans un contexte similaire (volumétrie, emplacement, climat, etc.) au courant des dernières

années devraient être présentés au CCU;

CONSIDÉRANT QUE la tôle ondulée localisée entre les fenêtres ainsi que les

garde-corps des balcons devraient être repeints de couleur plus foncée afin de créer un contraste avec la couleur de la

brique d'argile;

CONSIDÉRANT QU' un rendu couleur détaillé à plus petite échelle devrait être

déposé afin d'analyser l'intégration architecturale entre les différents détails architecturaux et les parements

extérieurs;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de **conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

CCU-201021-09

Requérant: M. Luc Plante, architecte pour M. Bernard Marois, propriétaire

Adresse: 555, avenue Pine

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet: Agrandissement et transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à transformer la façade et agrandir en projection latérale droite le triplex isolé construit vers 1961.

Un premier projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 26 août 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 26 août 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement en projection latérale

droite du triplex isolé construit vers 1961;

CONSIDÉRANT QUE les qualités particulières et, de manière générale, le

caractère propre d'une construction doivent être

protégés;

CONSIDÉRANT QUE les constructions doivent s'établir en rapport direct

avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de

forme et de couleur;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau volume complexe alourdit la façade et

s'intègre peu avec le bâtiment existant;

CONSIDÉRANT QUE le choix de matériaux de revêtement devrait être revu

afin d'assurer une meilleure harmonisation avec le bâtiment actuel et les bâtiments situés à proximité;

CONSIDÉRANT QU' un travail architectural supplémentaire devrait être

effectué afin d'intégrer le nouveau volume en cour latérale droite par rapport à l'abri d'auto existant;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **de refuser** le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les plans ont été revus afin de tenter de rencontrer les objectifs et critères du CCU. L'architecte au dossier nous soumet maintenant une nouvelle version du projet. Plusieurs modifications sont proposées par rapport au projet initial.

Analyse du 21 octobre 2020

L'agrandissement à toit plat mesurera 4 pieds et 11 pouces en projection latérale droite sur une profondeur de 18 pieds et 3 pouces. Cet agrandissement sera en retrait de presque 9 pieds de la façade avant principale et sera situé dans l'abri d'auto existant qui sera lui aussi transformé. Il servira principalement à ajouter des espaces de rangement à l'intérieur de la maison.

Cet agrandissement sera recouvert de clin de fibrociment placé à l'horizontale, de couleur « Vent de fumée », soit dans les teintes de gris. Le bas du mur latéral de l'agrandissement sera recouvert de briques pour rencontrer le pourcentage de maçonnerie sur chacune des élévations.

La structure de la toiture de l'abri d'auto existant sera également revue. L'abri d'auto sera dorénavant recouvert d'un toit plat. Un fascia métallique de couleur « Crème XL », de la compagnie Gentek, recouvrira l'ensemble du périmètre de la toiture de l'abri d'auto. L'implantation au sol de l'abri d'auto demeura identique.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet de transformation de la façade et

d'agrandissement en projection latérale droite du triplex

isolé construit vers 1961;

CONSIDÉRANT QUE les qualités particulières et, de manière générale, le

caractère propre d'une construction doivent être

protégés;

CONSIDÉRANT QUE les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le

milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de

couleur;

CONSIDÉRANT QUE la relation entre le nouveau volume proposé, la nouvelle

structure pour l'abri d'auto ainsi que le bâtiment existant

demeure complexe;

CONSIDÉRANT QUE suite aux travaux d'agrandissement, l'usage de l'abri

d'auto ne sera plus destiné à protéger des intempéries un ou des véhicules, et que dans ce sens, l'abri d'auto devrait

être retiré;

CONSIDÉRANT QU' un nouveau volume excluant l'abri d'auto devrait être

proposé en projection latérale droite ou que le nouveau volume devrait être proposé en projection arrière du

bâtiment;

CONSIDÉRANT QU' un travail architectural supplémentaire devrait être

effectué afin d'intégrer le nouveau volume;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

CCU-201021-10

Requérant: M. Denis Desjardins pour la compagnie Gemine Immobilier inc.,

propriétaire

Adresse: 179, rue de Bourgogne

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet: Transformation des façades

Demande

Le projet consiste à transformer les façades de la maison unifamiliale isolée construite vers 1967.

Analyse du 21 octobre 2020

Les propriétaires désirent remplacer l'ensemble des ouvertures au niveau des deux façades donnant sur rue. Il est proposé de remplacer les fenêtres existantes par des fenêtres hybrides de couleur noire. L'ensemble des volets existants sera retiré. Il est également proposé de remplacer la porte d'entrée existante par une nouvelle porte d'entrée en aluminium de couleur noire, comportant quatre panneaux vitrés et deux verres latéraux fixes. La porte de garage sera également remplacée.

De plus, les soffites, fascias, solins, et gouttières existants seront remplacés par des soffites, fascias, solins et gouttières, en aluminium de couleur noire.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet de transformation des façades de la maison

unifamiliale isolée construite vers 1967;

CONSIDÉRANT QU' il est proposé de remplacer l'ensemble des ouvertures au

niveau des deux façades donnant sur rue;

CONSIDÉRANT QUE les qualités particulières et, de manière générale, le

caractère propre d'une construction doivent être

protégés;

CONSIDÉRANT QUE la réparation, la restauration ou la reconstruction des

ouvertures d'un bâtiment principal doit être effectuée de

façon à conserver le style architectural du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE la porte d'entrée principale devrait être plus large et

comporter un seul verre latéral fixe;

CONSIDÉRANT QUE le modèle contemporain des nouvelles fenêtres proposées

s'harmonise peu avec la construction d'origine, et que dans ce sens, les meneaux horizontaux devraient être

retirés;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA aux conditions suivantes :

- la porte d'entrée principale doit être plus large et comporter un seul verre latéral fixe;
- les meneaux horizontaux proposés au niveau des nouvelles fenêtres doivent être retirés.

CCU-201021-11

Requérant: M. Mazen Chamseddine, architecte pour Mme Andrée Bruneau et

M. Dominic Deslanders, propriétaires

Adresse: 210, avenue des Pyrénées

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet: Agrandissement et transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à agrandir et à transformer la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1968.

Un premier projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 9 septembre 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 9 septembre 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement et de transformation de la

façade de la maison unifamiliale isolée construite vers

1968;

CONSIDÉRANT QUE toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et

ses angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et s'intégrer harmonieusement à son environnement;

CONSIDÉRANT QUE les qualités particulières et, de manière générale, le

caractère propre d'une construction doivent être

protégés;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement et la transformation de la façade

devraient mettre en valeur le caractère architectural

d'origine du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE la proportion et l'équilibre des différents matériaux de

parement au niveau de la façade avant du bâtiment

existant devraient être conservés;

CONSIDÉRANT QUE certains membres du CCU suggèrent que la porte

d'entrée principale reste au même endroit que l'existant afin de respecter l'architecture d'origine du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE le recul important du nouveau volume favorise son

intégration;

CONSIDÉRANT QUE la hauteur du faîte de toit de l'agrandissement devrait

être abaissée et ne devrait pas excéder la hauteur du

faîte de toit du bâtiment existant;

CONSIDÉRANT QUE les ouvertures du rez-de-chaussée donnant sur la façade

avant de l'agrandissement devraient être revues et qu'aucune porte d'entrée n'y devrait être aménagée;

CONSIDÉRANT QUE la marquise proposée au niveau de l'agrandissement

devrait être retirée;

CONSIDÉRANT QUE certains membres du CCU suggèrent que le volume de

l'agrandissement soit accolé au volume du bâtiment existant afin de retirer le lien étroit reliant les deux volumes et ainsi éliminer le décrocher au niveau de

l'élévation latérale droite de l'agrandissement;

CONSIDÉRANT QUE le professionnel dans le dossier devra fournir les calculs

afin de confirmer la conformité du projet à l'article 4.7 du Règlement de zonage 2008-43 pour le pourcentage minimal (60 %) de maçonnerie par élévation et

confirmer qu'il s'agit d'une brique d'argile;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les plans ont été revus afin de tenter de rencontrer les objectifs et critères du CCU. L'architecte au dossier nous soumet maintenant une nouvelle version du projet. Plusieurs modifications sont proposées par rapport au projet initial.

Analyse du 21 octobre 2020

L'agrandissement, en projection latérale droite, consiste à la construction d'un volume de deux étages mesurant 18 pieds de largeur sur 20 pieds de profondeur. La façade de l'agrandissement sera en retrait d'environ 19 pieds de la façade de la maison existante. Au rez-de-chaussée, l'espace du nouveau volume servira de salon et de salle de bain, alors qu'à l'étage, il servira de chambre à coucher et de salle de bain. Suite aux travaux, le taux d'implantation sera de 15,4 %.

La façade avant de l'agrandissement sera composée de deux fenêtres au rez-de-chaussée ainsi que de trois fenêtres à l'étage. Une section en verre sur deux niveaux assurera la transition entre le bâtiment existant et le nouveau volume.

L'ensemble du revêtement extérieur existant sera remplacé par un revêtement de brique de format « Norman », de modèle « Aspen White W804 » ainsi que par un revêtement de bois posé à la verticale, de couleur « Blanc PPG 30 », de la compagnie Juste du pin. La toiture de l'agrandissement sera composée d'un toit à deux versants en acier de couleur « quartz zinc » de la compagnie MAC. La hauteur du faîte de toit de l'agrandissement sera alignée avec la hauteur du faîte de toit du bâtiment existant. La toiture du bâtiment existant sera également remplacée par le même revêtement métallique.

Au niveau du bâtiment existant, plusieurs modifications sont proposées, notamment au niveau des ouvertures donnant sur la façade avant du rez-de-chaussée. Il est proposé de déplacer la porte d'entrée principale vers la gauche et de réaménager une nouvelle fenêtre à l'emplacement actuel de la porte d'entrée. Le déplacement de la porte d'entrée principale favorise l'aménagement intérieur du rez-de-chaussée, selon les besoins des propriétaires. De plus, l'ensemble des volets existants sera retiré.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement et de transformation de la

façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1968;

CONSIDÉRANT QUE toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et ses

angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et

s'intégrer harmonieusement à son environnement;

CONSIDÉRANT QUE les qualités particulières et, de manière générale, le

caractère propre d'une construction doivent être protégés;

CONSIDÉRANT QUE le recul important du nouveau volume favorise son

intégration;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement devrait être accolé au volume du

bâtiment existant afin de retirer le lien étroit reliant les deux volumes et ainsi éliminer le volume en décroché au niveau de l'élévation latérale droite de l'agrandissement;

CONSIDÉRANT QUE le volume recouvert de bois donnant sur la façade avant de

l'agrandissement devrait être retiré;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU soulèvent plusieurs questionnements

au niveau de l'aménagement intérieur du bâtiment, notamment au niveau de l'usage des pièces dans la transition entre le bâtiment existant et l'agrandissement;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de **conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

CCU-201021-12

Requérant: M. Nawid Mehdi, chargé de projets chez Architecture CBA,

pour Mme Sophie Lord et M. Joseph Deblois, propriétaires

Adresse: 776, avenue Oak

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet: Transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à transformer la façade avant de la maison unifamiliale isolée construite vers 1977.

Un premier projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 26 août 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 26 août 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement et de transformation de

la façade de la maison unifamiliale isolée construite

vers 1977;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à transformer l'abri d'auto existant

en garage attenant en projection latérale droite;

CONSIDÉRANT QUE les ouvertures proposées au niveau de la nouvelle

porte de garage devraient être composées de verre

givré;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et critères de la

réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA à la condition suivante :

• Les ouvertures proposées au niveau de la nouvelle porte de garage doivent être composées de verre givré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suite à la recommandation favorable des membres du CCU du projet d'agrandissement et de transformation de la façade du bâtiment au mois d'août dernier et l'acceptation du dossier par le conseil municipal, les propriétaires désirent apporter certaines modifications au niveau du revêtement extérieur du bâtiment.

Analyse du 21 octobre 2020

Les propriétaires désirent peindre en noir le revêtement métallique sur l'ensemble des élévations du bâtiment. Au niveau de la façade avant du bâtiment, uniquement le pignon et le revêtement adjacent à la fenêtre en baie en projection gauche seront peints.

Aucune autre modification n'est proposée au niveau de la façade avant du bâtiment.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet de transformation de la façade de la maison

unifamiliale isolée construite vers 1977;

CONSIDÉRANT QUE les qualités particulières et, de manière générale, le

caractère propre d'une construction doivent être

protégés;

CONSIDÉRANT QUE les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le

milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de

couleur;

CONSIDÉRANT QUE suite à la recommandation favorable des membres du CCU

du projet d'agrandissement et de transformation de la façade du bâtiment au mois d'août dernier, et à l'acceptation du dossier par le conseil municipal, les propriétaires désirent apporter certaines modifications au

niveau du revêtement extérieur du bâtiment;

CONSIDÉRANT QU' au niveau de la façade avant du bâtiment, il est proposé de

peindre de couleur noire le revêtement du pignon et le

revêtement adjacent à la fenêtre en baie;

CONSIDÉRANT QUE le revêtement métallique devrait conserver la même teinte

que l'existant, soit de couleur blanche, bien que la nouvelle porte d'entrée principale et la nouvelle porte de garage

soient de couleur noire;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **de refuser** le projet de PIIA tel que déposé.

CCU-201021-13

Requérants: Mme Sophie Boutin et M. Paul Lafrenière, propriétaires

Adresse: 199, avenue du Béarn

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet: Transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à transformer la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1966.

Analyse du 21 octobre 2020

Les propriétaires désirent convertir le garage attaché existant, situé en protection latérale droite, en pièce habitable. Dans ce sens, il est proposé de remplacer la porte de garage existante par un revêtement de brique d'argile identique à la brique d'argile existante.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet de transformation de la façade de la maison

unifamiliale isolée construite vers 1966;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires désirent convertir en pièce habitable le

garage attaché existant situé en protection droite de

l'élévation avant;

CONSIDÉRANT QUE des plans plus détaillés, comprenant un photomontage de

la façade avant suite aux travaux, devraient être déposés afin d'assurer une analyse complète du dossier par les

membres du CCU;

CONSIDÉRANT QUE des ouvertures devraient être proposées en façade avant

du volume transformé afin d'alléger la façade avant

composée entièrement de maçonnerie;

CONSIDÉRANT QU' une bande de végétation devrait être aménagée devant le

nouveau mur de fondation suite à la conversion du garage

en pièce habitable;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

CCU-201021-14

Requérant: M. Luc Gélinas, architecte pour Mme Hélène Baillargeon, propriétaire

Adresse: 446, boulevard Desaulniers

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet: Agrandissement et transformation des façades

Demande

Le projet consiste à agrandir et à transformer les façades de la maison unifamiliale jumelée construite vers 1951.

Un premier projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 26 août 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 26 août 2020

CONSIDÉRANT	le projet d'agrandissement et de	transformation des
-------------	----------------------------------	--------------------

façades de la maison unifamiliale jumelée construite

vers 1951;

CONSIDÉRANT QUE les constructions doivent s'établir en rapport direct

avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de

forme et de couleur;

CONSIDÉRANT QUE les façades latérales des bâtiments donnant sur une

voie publique doivent avoir un traitement

architectural particulier;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux volumes proposés en cour arrière

alourdissent la façade latérale donnant sur l'avenue de Merton et s'intègrent peu avec le bâtiment

existant;

CONSIDÉRANT QU' un travail architectural supplémentaire devrait être

effectué afin d'intégrer davantage les nouveaux

volumes en cour arrière;

CONSIDÉRANT QUE le toit de tout bâtiment doit être d'une forme et d'une

pente harmonisées à celles du bâtiment actuel et des

bâtiments situés à proximité;

CONSIDÉRANT QUE l'hétérogénéité des formes de toits proposés ne

favorise pas l'intégration des nouveaux volumes;

CONSIDÉRANT QUE le choix de matériaux de revêtement devrait être revu

afin d'assurer une meilleure harmonisation avec le bâtiment actuel et les bâtiments situés à proximité;

CONSIDÉRANT QUE selon la majorité des membres du CCU, un rappel de

la pierre existante en façade avant, au niveau de l'élévation latérale droite, pourrait favoriser

l'intégration des nouveaux volumes;

CONSIDÉRANT QUE la dimension et le modèle des fenêtres en façade

avant principale devraient être revus afin de préserver la physionomie et le caractère spécifique du bâtiment et d'assurer une harmonie avec le

bâtiment voisin jumelé;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Les plans ont été revus afin de tenter de rencontrer les objectifs et critères du CCU. L'architecte au dossier nous soumet maintenant une nouvelle version du projet. Plusieurs modifications sont proposées par rapport au projet initial.

Analyse du 21 octobre 2020

L'agrandissement sera d'une largeur de 15 pieds et 6 pouces en projection arrière sur une profondeur de 19 pieds et 6 pouces et sera aligné avec la façade avant du bâtiment donnant sur l'avenue de Merton. Le taux d'implantation, suite aux travaux, sera de 27,58 %, alors que le taux maximal d'implantation dans la zone RA-4 est de 33,33 %. Les nouveaux espaces serviront de salle familiale au sous-sol, de cuisine au rez-de-chaussée, et de chambre à coucher et salle de bain à l'étage.

Les revêtements utilisés pour l'agrandissement seront une brique d'argile rouge appareillée à l'existant, soit une brique d'argile de la compagnie Meridian, collection Riverdale Rugg, format Québec, ainsi qu'un revêtement métallique posé à l'horizontale d'une largeur de 6 pouces, de la compagnie Mac, collection Harrywood, de couleur « Zinc brossé ».

La toiture de l'agrandissement à toit plat sera recouverte d'une membrane auto-adhésive, de la compagnie IKO, de couleur blanche.

Au niveau du bâtiment existant, il est proposé de remplacer l'ensemble du revêtement de toiture existant en bardeau d'asphalte, par un nouveau revêtement de bardeau d'asphalte de la compagnie IKO, de couleur « Noir double ». Également, l'ensemble des fenêtres existantes sera remplacé par des fenêtres hybrides (aluminium et PVC), de la compagnie Gentek, de couleur noire. Les modèles des fenêtres existantes seront modifiés.

La porte d'entrée principale sera également remplacée par une porte de modèle plein vitrage en aluminium, de la compagnie Gentek, de couleur noire.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement et de transformation des

façades de la maison unifamiliale jumelée construite vers

1951;

CONSIDÉRANT QUE les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le

milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de

couleur;

CONSIDÉRANT QUE les façades latérales des bâtiments donnant sur une voie

publique doivent avoir un traitement architectural

particulier;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des membres du CCU considère que le nouveau

volume s'intègre peu avec le bâtiment existant;

CONSIDÉRANT QUE les modifications proposées au niveau de la toiture de

l'agrandissement par rapport au projet initial simplifient le nouveau volume, mais qu'un travail architectural supplémentaire devrait être effectué afin de valider si l'intégration d'un toit plat ou d'un toit à deux versants permettrait d'intégrer davantage le nouveau volume;

CONSIDÉRANT QUE les modifications proposées par rapport au projet initial au

niveau des ouvertures donnant sur l'avenue de Merton favorisent l'intégration du nouveau volume, mais qu'un détail architectural devrait compléter verticalement jusqu'à la toiture la transition entre le bâtiment existant et

l'agrandissement;

CONSIDÉRANT QUE le choix de matériau métallique pour l'étage et la

répartition des matériaux devraient être revus au niveau

de l'élévation donnant sur l'avenue de Merton;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU sont d'avis qu'une perspective 3D, à

l'échelle humaine, vue de la rue, permettrait une meilleure compréhension de l'intégration du nouveau volume par

rapport au cadre bâti existant;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de **conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

CCU-201021-15

Requérante : Mme Amélie Savoie-Saumure, de la firme Atelier Schleiss Carter pour

M. Marc Giguère, propriétaire

Adresse: 189, avenue du Béarn

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet: Transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à transformer la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1966.

Un premier projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 26 août 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 23 septembre 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement et de transformation des

façades de la maison unifamiliale isolée construite vers

1966;

CONSIDÉRANT QUE les constructions doivent s'établir en rapport direct avec

le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de

couleur;

CONSIDÉRANT QUE les façades latérales des bâtiments donnant sur une voie

publique doivent avoir un traitement architectural

particulier;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau volume sur un étage proposé en cour arrière

alourdit la façade latérale donnant sur l'avenue des

Pyrénées;

CONSIDÉRANT QU' un travail architectural supplémentaire devrait être

effectué au niveau des ouvertures du volume donnant sur

l'avenue des Pyrénées;

CONSIDÉRANT QUE certains membres du CCU sont d'avis qu'une transition

vitrée devrait être proposée entre le volume existant et le

nouveau volume en cour arrière;

CONSIDÉRANT QU' un plan de l'élévation latérale gauche modifié devrait être

déposé lors d'une prochaine rencontre du CCU, et ce, en considérant les différentes recommandations évoquées

par les membres du CCU;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et critères de la

réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA à la condition suivante :

 Un plan de l'élévation latérale gauche donnant sur l'avenue des Pyrénées, notamment modifié au niveau des ouvertures proposées, doit être déposé lors d'une prochaine rencontre du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suite à la recommandation favorable des membres du CCU du projet d'agrandissement et de transformation des façades du bâtiment au mois de septembre dernier, à la condition qu'un plan modifié de l'élévation latérale gauche donnant sur l'avenue des Pyrénées soit déposé lors d'une prochaine rencontre du CCU, le professionnel au dossier dépose un nouveau projet.

Analyse du 21 octobre 2020

L'agrandissement sur un étage en projection arrière du bâtiment sera d'une largeur de 14 pieds sur une profondeur de 27 pieds et 7 pouces. Le nouvel espace au rez-de-chaussée servira de salle toutes saisons et de prolongement de la salle à manger existante. La toiture de l'agrandissement sera composée d'une toiture en pente à deux versants. Le revêtement utilisé pour l'agrandissement sera une brique d'argile de la compagnie Glen-Gery, de couleur « Urban Grey », de format modulaire. La principale différence par rapport au projet initial, consiste à l'ajout d'une fenêtre composé de trois sections au niveau de l'élévation latérale gauche donnant sur l'avenue des Pyrénées.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet de transformation de la façade de la maison

unifamiliale isolée construite vers 1966;

CONSIDÉRANT QU' un nouveau plan de l'élévation latérale gauche donnant

sur l'avenue des Pyrénées a été déposé suite à la recommandation des membres du CCU au mois de

septembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU suggèrent que la clôture existante en

mailles de chaînes avec lattes soit remplacée;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et critères de la

réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA tel que déposé.

CCU-201021-16

Requérant: M. Luc Plante, architecte pour M. Noureddine Charki, futur propriétaire

Adresse: 165, avenue d'Irvine

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et dérogation

mineure

Projet: Nouvelle construction – subdivision de lots

Demande

Le projet consiste à subdiviser les trois lots existants en deux lots distincts afin de permettre la construction d'une nouvelle maison unifamiliale isolée, tout en conservant la maison existante construite vers 1950. Afin de rendre le projet possible, le lien entre le garage attaché et la maison d'origine, qui a été ajouté au fil des années, devra être démoli.

Un premier projet d'orientation a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 20 mai 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 20 mai 2020

CONSIDÉRANT QUE le projet PIIA est déposé pour obtenir une orientation

de la part des membres du CCU;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à subdiviser les trois lots existants en

deux lots distincts afin de permettre la construction d'une nouvelle maison unifamiliale isolée, tout en conservant la maison existante construite vers 1950;

CONSIDÉRANT QU' afin de rendre le projet réalisable, le garage attaché

ainsi que son lien avec la maison d'origine, qui ont été

ajoutés au fil des années, devront être démolis;

CONSIDÉRANT QUE le garage attaché ainsi que son lien avec la maison

d'origine s'intègrent peu avec le bâtiment d'origine;

CONSIDÉRANT QUE la superficie proposée du lot non construit est

inférieure au cadre normatif prescrit dans le Règlement de lotissement 2008-44, et que dans ce sens, une dérogation mineure doit être octroyée afin de permettre la construction du nouveau bâtiment;

Les membres du CCU reçoivent favorablement ce projet et donnent **l'orientation** suivante :

La volumétrie proposée s'intègre bien avec le cadre bâti à proximité, notamment avec les voisins directs;

La subdivision des lots ainsi que l'implantation proposée du nouveau bâtiment semblent s'harmoniser avec l'environnement immédiat;

Des plans d'architecture plus complets devront être déposés afin que les membres du CCU puissent analyser l'ensemble du projet;

En fonction des documents déposés, les membres du CCU sont majoritairement en faveur de l'octroi d'une dérogation mineure pour la superficie du lot non construit. Toutefois, un document préparé par un arpenteur-géomètre précisant les dimensions exactes des nouveaux lots devra être fourni.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un second projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 26 août 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 26 août 2020

CONSIDÉRANT le projet consistant à subdiviser les trois lots existants en deux lots distincts afin de permettre la construction d'une nouvelle maison unifamiliale isolée, tout en conservant la maison existante construite vers 1950;

CONSIDÉRANT QU' afin de rendre le projet réalisable, le garage attaché

ainsi que son lien avec la maison d'origine, qui ont été ajoutés au fil des années, devront être démolis;

CONSIDÉRANT QUE le garage attaché existant ainsi que son lien avec la maison d'origine s'intègrent peu avec le bâtiment

d'origine;

CONSIDÉRANT QUE la superficie proposée du lot non construit est

inférieure au cadre normatif prescrit dans le Règlement de lotissement 2008-44, et que dans ce sens, une dérogation mineure doit être octroyée afin de permettre la construction du nouveau bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU sont en faveur de l'octroi d'une

dérogation mineure pour la superficie du lot non

construit;

CONSIDÉRANT QUE toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et

ses angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et de s'intégrer harmonieusement à son

environnement;

CONSIDÉRANT QUE le gabarit de toute construction doit s'apparenter à la

typologie résidentielle observable dans les secteurs résidentiels immédiatement contigus, tels que perçus visuellement, de la combinaison des dimensions, du volume, des formes et des ouvertures d'une

construction;

CONSIDÉRANT QUE la volumétrie de la nouvelle construction proposée

s'intègre peu avec les voisins immédiats et devrait davantage s'inspirer de la volumétrie proposée dans le dossier d'orientation présenté lors de la rencontre du

CCU du 20 mai 2020;

CONSIDÉRANT QU' une toiture à quatre versants avec une lucarne

donnant sur la cour latérale ou arrière favoriserait l'intégration du nouveau bâtiment avec le cadre bâti

environnant;

CONSIDÉRANT QUE

la modulation de la façade par le traitement des ouvertures devrait être revue afin de s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les plans ont été revus afin de tenter de rencontrer les objectifs et critères du CCU. L'architecte au dossier nous soumet maintenant une nouvelle version du projet. Plusieurs modifications sont proposées par rapport au projet initial.

Analyse du 21 octobre 2020

Le terrain actuel est composé de trois lots mesurant 30,72 mètres de large sur une profondeur de plus ou moins 32,5 mètres, pour une superficie totale d'environ 999 mètres carrés. Suite à la subdivision des lots, celui déjà construit mesurera 15,38 mètres de front par 32,5 mètres de profond, pour une superficie de 500 mètres carrés, alors que le lot non construit mesurera 15,36 mètres de front par 32,5 mètres de profond, pour une superficie de 498,4 mètres carrés. La superficie minimale d'un lot dans la zone RA-8 est de 500 mètres carrés. La superficie proposée pour le lot non construit est donc non conforme au *Règlement de lotissement 2008-44*.

En ce qui concerne la volumétrie et l'architecture de la nouvelle construction, le volume de l'étage est reculé au maximum. Le versant de la toiture sur l'élévation avant prend toute son ampleur et se termine au faîte de toit. L'architecture de la toiture s'harmonise davantage aux toits des bâtiments voisins et respecte davantage le projet initialement présenté lors de la rencontre du CCU du 20 mai 2020. De plus, la fenestration donnant sur la façade avant a été revue. La rythmique et la dimension des fenêtres se rapprochent de l'échelle des fenêtres de la rue. Une allège en maçonnerie est ajoutée à la base de la fenêtre en projection gauche pour accentuer l'horizontalité du bâtiment qui marque les façades avant de l'avenue d'Irvine.

L'objectif est de préserver la prépondérance visuelle sur le premier plan de façade en proposant une volumétrie exploitant le même style architectural et intégrant un garage simple en recul. Un volume d'un étage est proposé pour la section avant du bâtiment afin de respecter la hauteur et le gabarit des constructions voisines immédiates, alors qu'un volume de deux étages est proposé pour la section arrière du bâtiment.

Les fenêtres en façade seront de modèle à battant et fixe, de couleur « Gris métallique ». La porte d'entrée principale de modèle plein vitrage sera également de couleur « Gris métallique ».

Comme revêtement extérieur, le propriétaire propose l'utilisation de brique d'argile de format « Modulaire », de modèle « Chocolate Wirecut », de la compagnie Bowerston, ainsi qu'un revêtement de bois posé à l'horizontale de modèle « Chic », de la compagnie Sidex, de couleur « LA-14 », soit un gris foncé.

La hauteur totale du nouveau bâtiment sera de 7,70 mètres (28 pieds et 10 ¼ pouces). Le revêtement de toiture sera composé d'un bardeau d'asphalte de modèle « Mystique 42 », de la compagnie BP, de couleur « Noir 2 tons ».

Portée de la demande de dérogation mineure

La demande vise l'obtention d'une dérogation mineure afin d'autoriser la création d'un nouveau lot d'une superficie de 498,4 mètres carrés, alors que le *Règlement de lotissement 2008-44* prévoit que la superficie minimale d'un lot dans la zone RA-8 est de 500 mètres carrés.

Règlement 2006-8 sur les dérogations mineures

Selon les exigences de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, les éléments mentionnés à l'article 3 du règlement doivent être pris en considération lors de l'étude et de la prise de décision sur une demande de dérogation mineure.

- b) « La dérogation mineure ne peut être accordée que si l'application du règlement de zonage ou de lotissement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande. »
 - La superficie totale des lots existants ne permet pas la subdivision des lots, selon le *Règlement de lotissement 2008-44*. Une superficie de 1,6 mètre carré est manquante pour le lot qui n'est actuellement pas construit.
- e) « La dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété. »
 - Une lettre a été envoyée aux propriétaires voisins; nous avons demandé une réponse avant le 26 août 2020.
- f) « La dérogation mineure doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme tel qu'amendé au jour de la décision du conseil municipal sur la demande. »
 - Les travaux ne contreviennent pas au plan d'urbanisme.
- g) « Lorsque la dérogation est demandée à l'égard de travaux déjà en cours ou déjà exécutés, elle ne peut être accordée que lorsque ces travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi. »

Les travaux ne sont pas encore exécutés.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT	le projet consistant à subdiviser les trois lots existants en deux lots distincts afin de permettre la construction d'une nouvelle maison unifamiliale isolée, tout en conservant la maison existante construite vers 1950;
CONSIDÉRANT QUE	toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et ses angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et de s'intégrer harmonieusement à son environnement;
CONSIDÉRANT QUE	le gabarit de toute construction doit s'apparenter à la typologie résidentielle observable dans les secteurs résidentiels immédiatement contigus, tels que perçus visuellement, de la combinaison des dimensions, du volume, des formes et des ouvertures d'une construction;
CONSIDÉRANT QU'	afin de rendre le projet réalisable, le garage attaché ainsi que son lien avec la maison d'origine, qui ont été ajoutés au fil des années, devront être démolis;
CONSIDÉRANT QUE	le garage attaché existant ainsi que son lien avec la maison d'origine s'intègrent peu avec le bâtiment d'origine;
CONSIDÉRANT QUE	la volumétrie et l'architecture de la nouvelle construction proposée s'intègrent avec le cadre bâti environnant et s'inspirent du projet proposé dans le dossier d'orientation présenté lors de la rencontre du CCU du 20 mai 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'allège sous la fenêtre donnant sur le rez-de-chaussée en

projection gauche de l'élévation avant devrait se prolonger

le long du mur avant et du mur latéral gauche;

CONSIDÉRANT QUE la superficie proposée du lot non construit est inférieure

au cadre normatif prescrit dans le *Règlement de lotissement 2008-44*, et que dans ce sens, une dérogation mineure doit être octroyée afin de permettre la

construction du nouveau bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE l'application de la réglementation a pour effet de causer

un préjudice au requérant;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance, pour les

propriétaires voisins, de leur droit de propriété;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et critères de la

réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA à la condition suivante :

• l'allège sous la fenêtre donnant sur le rez-de-chaussée en projection gauche de l'élévation avant doit se prolonger le long du mur avant et du mur latéral gauche;

Et d'accorder la dérogation mineure concernant la superficie proposée du lot non construit.

CCU-201021-17

Requérant: M. Luc Plante, architecte pour Mme Catherine Baillargeon

et M. Gabriel Péloquin, propriétaires

Adresse: 435, avenue Pine

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet: Agrandissement

Demande

Le projet consiste à agrandir la maison unifamiliale isolée construite en 1926.

Analyse du 21 octobre 2020

Les intentions des propriétaires sont de démolir l'agrandissement arrière sur pilotis et d'agrandir la résidence actuelle afin de satisfaire leurs nouveaux besoins. L'agrandissement est prévu sur deux niveaux afin d'augmenter la superficie habitable du bâtiment. L'agrandissement à toit plat sera d'une largeur de 31 pieds et 6 ¾ pouces de large et d'une profondeur de 15 pieds et 4 ¼ pouces. La nouvelle section sera visible sur une largeur de 6 pieds et 4 ¾ pouces en projection latérale gauche. Le nouveau volume sera en recul d'environ 30 pieds par rapport à la façade principale du bâtiment. Le nouvel espace servira, au sous-sol de salle familiale, au rez-dechaussée de salle de séjour et de cuisine, et à l'étage de chambre à coucher et de salle de bain.

La section agrandie sera recouverte en façade avant d'un revêtement de brique d'argile de couleur « Old colonial » de format modulaire, de la compagnie Kansas Brick et d'un revêtement de bois posé à la verticale, de couleur « Charbon de mer », de la compagnie Maibec. La brique d'argile proposée s'agence avec le revêtement de brique d'argile existant. Deux nouvelles fenêtres sont proposées en façade avant. L'ensemble des éléments métalliques (portes, fenêtres et solins) au niveau de l'agrandissement sera de couleur « Vent de fumée » de la compagnie Gentek.

Aucune modification n'est proposée au niveau du bâtiment existant.

À l'extérieur, une nouvelle piscine est proposée en cour arrière, l'entrée charretière est déplacée en projection gauche et le cabanon est remplacé et déplacé en façade pour faciliter l'accès aux vélos.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement de la maison unifamiliale isolée

construite en 1926;

CONSIDÉRANT QUE les intentions des propriétaires sont de démolir

l'agrandissement arrière sur pilotis et d'agrandir la résidence actuelle afin de satisfaire leurs nouveaux

besoins;

CONSIDÉRANT QUE le recul de l'agrandissement par rapport à la façade avant

principale du bâtiment favorise l'intégration du nouveau

volume;

CONSIDÉRANT QUE l'arbre existant qui est proposé d'être abattu, situé dans le

périmètre du futur stationnement, devrait être remplacé en cour avant par un nouvel arbre à grand déploiement;

CONSIDÉRANT QUE

le projet est conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA à la condition suivante :

• l'arbre existant qui est proposé d'être abattu, situé dans le périmètre du futur stationnement, doit être remplacé en cour avant par un nouvel arbre à grand déploiement.

CCU-201021-18

Requérant: M. Luc Plante, architecte pour Mme Dominique Dupuis

et M.Steve Boucratie, nouveaux propriétaires

Adresse: 602, rue Robitaille

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet: Agrandissements et transformation des façades

Demande

Le projet consiste à agrandir et transformer les façades de la maison unifamiliale isolée construite en 1962.

Analyse du 21 octobre 2020

L'architecture d'origine de cette résidence s'inspire du courant Midcentury, avec sa simplicité, ses toits à faible pente et ses couleurs sobres. Il est proposé de conserver la maçonnerie et les ouvertures d'origine afin de respecter l'architecture d'origine du bâtiment. Les détails architecturaux de fer forgé appliqués sur le verre de l'entrée principale du bâtiment seront préservés et restaurés. Dans l'ensemble, des insertions de quelques éléments métalliques et de quelques sections en briques grises ont pour objectif de mettre en valeur l'architecture initiale du bâtiment. Le nouveau revêtement de brique de format Roman, sera de couleur « Galaxy », de modèle « Urban birck smooth » de la compagnie Shouldice, alors que les éléments métalliques seront de couleur « Gris Maritime », de la compagnie Ideal Roofing.

Les propriétaires proposent la construction d'un garage au niveau du sous-sol donnant sur l'avenue de Brixton. L'aménagement du garage au niveau du sous-sol élimine l'impact visuel au niveau de la rue qu'aurait eu un agrandissement en projection horizontale. L'espace du garage existant donnant sur la rue Robitaille, maintenant transformé en pièce habitable, fait place à une cuisine et une salle familiale. Un nouveau volume servant de bureau au rez-de-chaussée est également proposé en projection gauche de la façade avant du bâtiment.

Également, un nouveau volume est proposé en projection droite de la façade avant. Une nouvelle lucarne en recul par rapport à la façade principale du bâtiment permet de jouir davantage de lumière naturelle par l'ajout de fenêtre ainsi qu'une hauteur plancher/plafond supérieure. Cette intervention est en recul et est peu perceptible des deux façades donnant sur rue.

Dans l'objectif de préserver le plus possible l'architecture de la maison d'origine, le perron et les deux bacs en pierre donnant sur l'entrée principale seront conservés. Les fenêtres d'origine seront remplacées pour une question de rendement énergétique par des portes et fenêtres en aluminium de couleur « Gris Maritime », de la compagnie Ideal Roofing.

Également, il est proposé de remplacer le revêtement de toiture existant par un nouveau revêtement de toiture en bardeau d'asphalte de couleur « Noir graphite cool » de la compagnie lko.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement et de transformation des

façades de la maison unifamiliale isolée construite en

1962;

CONSIDÉRANT QUE les qualités particulières et, de manière générale, le

caractère propre d'une construction doivent être

protégés;

CCU 2020-10-21 34 de 39

CONSIDÉRANT QUE la physionomie et le caractère spécifique d'un bâtiment,

notamment en termes de gabarit et de forme, doivent être

préservés;

CONSIDÉRANT QUE la réparation, la restauration ou la reconstruction des

ouvertures d'un bâtiment principal doit être effectuée de

façon à conserver le style architectural du bâtiment;

CONSIDÉRANT QU' aucune modification ne devrait être effectuée au niveau

des façades avant du bâtiment afin de conserver son

caractère distinct;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement du garage existant devrait demeurer

inchangé;

CONSIDÉRANT QUE la cheminée existante donnant sur l'avenue de Brixton est

un élément d'architecture important du bâtiment existant;

CONSIDÉRANT QUE si les propriétaires désirent augmenter la superficie

habitable du bâtiment, les agrandissements devraient être

plus discrets et être non visibles de la rue;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **de refuser** le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

CCU-201021-19

Requérants: Mme Géraldine Pliya et M. Pierre Laramée, propriétaires

Adresse: 115, avenue de Brixton

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Dossier

d'orientation

Projet: Agrandissement et transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à agrandir et à transformer la façade avant de la maison unifamiliale isolée construite en 1950.

La demande vise à obtenir l'orientation des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) par rapport aux différentes transformations proposées au niveau du bâtiment existant.

Analyse du 21 octobre 2020

En début d'année 2020, les propriétaires ont engagé une firme d'architecture afin de présenter un projet qui correspond à leurs besoins. Les objectifs derrière les travaux sont les suivants :

- Avoir un garage double, fonctionnel et sécuritaire (actuellement, le garage est trop étroit pour y faire entrer correctement une voiture, son plafond est trop bas ce qui a déjà causé quelques blessures à la tête (hauteur de seulement 5 pieds et 8 pouces à l'entrée du garage), et sa structure est fissurée);
- Agrandir le dessus du garage pour y accueillir chambres et salles de bain dans le but, entre autres, d'accueillir leurs parents âgés qui ne seront plus autonomes d'ici peu;
- Retirer la possibilité et le danger de pouvoir accéder facilement au toit de la maison, par la continuité actuelle du toit/pignon à gauche de la maison;
- Régler les problèmes d'accumulation de neige et de déversements d'eau causés par cette forme de toiture, c'est à dire du prolongement du toit/pignon à gauche de la maison (au niveau du garage), ce qui cause de grandes plaques de glace en hiver (ce qui a déjà causé quelques chutes);
- Augmenter la qualité de la maison en ligne avec certaines habitations du quartier.

En fonction des différents besoins, des plans d'architecture ont été préparés en mettant l'accent sur les points suivants :

- Garder le même style architectural de la maison;
- Utiliser les mêmes types de matériaux;
- Garder les mêmes teintes de couleur, potentiellement disposées différemment;
- S'assurer que la demeure reste harmonisée avec le quartier et l'environnement immédiat;
- Travailler en collaboration avec le service d'urbanisme de la ville pour créer des plans respectant les critères et réglementations.

Voir le document « 19_P_115, Brixton_DOC. SUPPLÉMENTAIRES.pdf » préparé par les propriétaires pour avoir l'ensemble des détails concernant le dossier.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT QUE le projet PIIA est déposé pour obtenir une orientation de la

part des membres du CCU;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à agrandir et à transformer la façade avant

de la maison unifamiliale isolée construite en 1950;

CONSIDÉRANT QUE pour la réalisation du projet tel que présenté, une demande

de dérogation mineure devra être déposée afin de permettre l'agrandissement du 2e étage en projection gauche, étant donné que la zone où se trouve le bâtiment

n'autorise qu'un seul étage;

Les membres du CCU donnent l'orientation suivante :

• Les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre de la construction doivent être protégés;

- La physionomie et le caractère spécifique du bâtiment, notamment en termes de gabarit et de forme, doivent être préservés;
- En fonction des transformations proposées, les caractéristiques architecturales particulières donnant sur l'élévation avant du bâtiment ne sont pas conservées;
- Aucune modification ne devrait être faite au niveau de la façade avant du bâtiment afin de conserver son caractère distinct;
- Si les propriétaires désirent augmenter la superficie habitable du bâtiment, l'agrandissement devrait se faire en projection arrière et être non visible de la rue;
- Le projet est non conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les PIIA.

CCU-201021-20

Requérants: Mme Kerren Penney et M. Pierre-André Derome, propriétaires

Adresse: 231, avenue Maple

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet: Transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à transformer la façade de la maison unifamiliale jumelée construite en 1920.

Analyse du 21 octobre 2020

Les propriétaires désirent remplacer l'ensemble des fenêtres du bâtiment. Au niveau de la façade avant, il est proposé de remplacer les fenêtres existantes par des fenêtres de couleur noire, de même dimension, de modèle à battant et comportant une section fixe dans la partie supérieure.

Le choix de fenêtres des propriétaires a été motivé par les performances énergétiques des nouvelles fenêtres, leur conformité aux exigences de sortie de secours et l'intégralité architecturale du quartier.

Aucune autre modification n'est proposée au niveau de la façade avant du bâtiment existant.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet de transformation de la façade de la maison

unifamiliale jumelée construite en 1920;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et critères de la

réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CCU-201021-21

Divers

- Mme Julie Larose apporte une discussion concernant la confidentialité des dossiers présentés au CCU;
- M. Richard Boulet propose une rencontre spéciale du CCU au début du mois de novembre pour le projet du 263, Elm. Tous les membres sont d'accord avec la proposition.

CCU-201021-15

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Kevin Massé que la séance soit levée à 23 h 01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Richard Boulet	
	 Richard Boulet



Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE MARDI 3 NOVEMBRE 2020, À 17 H, PAR VISIOCONFÉRENCE.

MEMBRES PRÉSENTS

MEMBRE ABSENT

M. Philippe Glorieux, conseiller Mme Brigitte Marcotte, conseillère Mme Monique Dutil M. Philippe Leggett-Bachand

M. Paul Guenther

M. Pierre-François Chapleau

M. Kevin Massé Mme Janet Sader

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT

M. Richard Boulet, conseiller en urbanisme et secrétaire du comité consultatif d'urbanisme Mme Julie Larose, chef du Service de l'urbanisme

CCU-201103-01

Ouverture de la réunion

Constatant que le quorum du comité consultatif d'urbanisme est atteint, on déclare la réunion ouverte à 19 h 14, sous la présidence de M. Philippe Glorieux.

CCU-201103-02

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Philippe Leggett-Bachand, appuyé par M. Kevin Massé, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé. Il se lira donc comme suit :

- 1. Ouverture de la réunion
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

<u>District</u>

- 4. Divers
- 5. Levée de la séance

CCU-201103-03

Requérant: M. Stéphane Boivin, président de l'entreprise 9279-9618 Québec inc.,

nouveau propriétaire de l'immeuble

Adresse: 263, rue Elm

Objet: Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et dérogations

mineures

Projet: Démolition (déconstruction), reconstruction et agrandissement de la

première église anglicane

Demande

M. Stéphane Boivin, président de la compagnie 9279-9618 Québec inc. et propriétaire du 263, rue Elm, soit la première église anglicane, désire démolir, reconstruire et agrandir le bâtiment existant.

La première église anglicane a été érigée vers 1884. Elle a été cédée aux francs-maçons en 1928, puis à la Ville en 1999. Cette construction a fait l'objet d'un règlement pour sa citation en 2000 en vertu des dispositions de la *Loi sur les biens culturels*.

Les membres du CCU ont étudié un premier projet en juin 2016. Voici les commentaires recueillis lors de la rencontre :

Projet au 263, rue Elm (Église anglicane)

Un projet préliminaire d'agrandissement a été soumis aux membres du comité consultatif d'urbanisme. Les membres du conseil municipal ont également étudié ce projet en parallèle.

Le document comporte une volumétrie pour un agrandissement projeté avec son implantation proposée. Il permet de valider quels sont les éléments qui dérogent à la réglementation.

L'objectif principal étant de mettre en valeur la première église anglicane, tous s'entendent pour dire que l'agrandissement doit laisser plus de place à l'église avec un recul plus important de la rue Elm, qui dégagerait aussi les maisons de deux étages, à la gauche du terrain. Dans ce même ordre d'idées, la marge latérale gauche de 3 mètres doit être respectée.

La hauteur de l'agrandissement doit être réduite le plus possible afin qu'il soit moins imposant et qu'il fasse en sorte d'augmenter la différence de hauteur avec l'église St-Barnabas.

La volumétrie de l'agrandissement devrait être réalisée de façon à réduire la massivité architecturale, particulièrement pour le demi-étage faisant office de 4^e étage. Le projet doit démontrer une sensibilité particulière pour la mise en valeur de la première église anglicane.

Un second projet a été étudié par les membres du CCU lors de la rencontre d'août 2016. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 16 août 2016

CONSIDÉRANT le projet de transformation de la première église

anglicane, bâtiment cité par la Ville selon les

dispositions de la Loi sur les biens culturels;

CONSIDÉRANT QU' en cédant l'immeuble, la Ville demande la

restauration de l'ancienne église anglicane qui

nécessite beaucoup de travaux;

CONSIDÉRANT QUE le projet de restauration de l'ancienne église

> anglicane vise à protéger et à mettre en valeur les caractéristiques architecturales du bâtiment

d'origine;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation permet trois étages et demi

> dans la zone CB-3 et qu'il est très difficile de construire ce nombre d'étages sans dépasser la hauteur de 12 mètres autorisée dans cette zone:

CONSIDÉRANT QUE le projet d'agrandissement est conforme aux

> objectifs et critères de la réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration

architecturale;

CONSIDÉRANT QUE les escaliers arrière sont nécessaires au respect du

Code de construction en vigueur et à la livraison

pour le commerce au détail;

CONSIDÉRANT QUE propriétaires voisins seront consultés

préalablement à la rencontre du conseil municipal

du 19 septembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE les couleurs sur l'ancienne église doivent être un

peu plus variées que les différentes teintes de gris

proposées;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal, d'accorder les dérogations mineures telles que demandées, d'accepter le projet de P.I.I.A. à la condition suivante :

Les couleurs sur l'ancienne église anglicane doivent être revues pour être moins grises. Elles seront présentées au C.C.U.

d'exempter la fourniture des cases de stationnement, selon les dispositions prévues à l'article 7.1 du règlement de zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suite à cette recommandation, le conseil municipal a accepté le projet en adoptant les résolutions 2016-10-245 et 2016-10-246.

Un troisième projet a été étudié par les membres du CCU lors de la rencontre de juin 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 juin 2020

CONSIDÉRANT QUE le projet PIIA est déposé pour obtenir une

orientation de la part des membres du CCU;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à déconstruire, reconstruire et

agrandir le bâtiment situé au 263, rue Elm, communément appelé « Temple maçonnique »,

construit vers 1884;

CONSIDÉRANT QUE le projet est dérogatoire sur plusieurs points et que

des dérogations mineures devront être octroyées

dans le cadre du projet;

CONSIDÉRANT QU' en 2016, le conseil municipal, après consultation

publique, a étudié et accepté un projet de PIIA

comportant des dérogations mineures;

CONSIDÉRANT QUE la construction à l'étude a fait l'objet d'un

règlement pour sa citation en 1999 en vertu des

dispositions de la Loi sur les biens culturels;

Les membres du CCU donnent l'orientation suivante :

Le projet devrait démontrer une sensibilité particulière pour la mise en valeur de la première église anglicane. Le projet de 2016 a été analysé en fonction de la conservation et de la préservation de l'église anglicane;

L'agrandissement proposé devrait être davantage en recul par rapport à la rue Elm afin de mettre en valeur l'ancienne église anglicane;

Un dégagement supplémentaire devrait être proposé avec l'église St-Barnabas. La création d'un espace vert entre le projet et l'église St-Barnabas et la création d'un passage en transparence unissant la rue Elm à cet espace vert, favoriseraient la création d'un espace public de qualité. Le projet proposé fait dos à cet espace vert, alors qu'il devrait contribuer à sa valorisation afin de créer un espace public de qualité;

L'intention, en 2016, de déposer le projet sur un piédestal avec un muret permettait de mettre en valeur l'immeuble, valoriser la terrasse et également d'interagir avec les passants. Une interaction sociale importante entre le milieu bâti et la rue est essentielle pour accorder des dérogations mineures au niveau des marges de recul;

Des détails supplémentaires devraient être fournis concernant l'usage du rez-dechaussée. L'usage proposé devrait être public et être en lien direct avec la rue afin de créer une interaction avec l'espace extérieur;

Le projet devrait s'inspirer davantage du projet initialement accepté en 2016, notamment au niveau de la volumétrie, des couleurs et des détails architecturaux. Le projet accepté en 2016 était beaucoup plus léger et moins austère. Le choix de matériaux très foncés (toitures, fenêtres, éléments architecturaux, etc.) ne respecte pas l'architecture d'origine du bâtiment et rend le nouveau volume très lourd et massif. De plus, la couleur noire dominante du projet augmente l'effet d'îlot de chaleur et s'inscrit peu avec la volonté d'un développement durable pour la Ville de Saint-Lambert;

Les membres du CCU n'ont pas d'objection avec une dérogation mineure pour une hauteur totale du nouveau bâtiment à 15,5 mètres. Toutefois, la volumétrie de l'agrandissement devrait être réalisée de façon à réduire la massivité architecturale, particulièrement pour le demi-étage (mezzanine) faisant office de

5^e étage. La mezzanine devrait être retirée du projet afin de simplifier la volumétrie et conserver une volumétrie plus légère, similaire au projet de 2016;

L'entrée principale donnant sur l'avenue Lorne devrait être retravaillée en s'inspirant de celle présentée en 2016. L'architecture moderne proposée s'intègre peu avec la volumétrie de l'ancienne église. L'option d'entrée principale proposée en 2016 se voulait beaucoup plus sensible à plusieurs niveaux;

La récupération et la réintégration d'éléments du bâtiment d'origine devraient être davantage incluses dans le projet. Un inventaire détaillé des éléments d'architectures à récupérer devrait être établi par une firme experte en la matière. De plus, un architecte spécialisé en patrimoine devrait être consulté afin d'établir les conditions de la déconstruction et la reconstruction de l'église;

Les panneaux de béton préfabriqués ne sont pas un des matériaux de parement autorisés selon le Règlement de zonage 2008-43. Pour tout bâtiment principal non résidentiel dans une zone autre que résidentielle, le revêtement de chacune des façades doit être constitué à 60 % de pierre, de brique ou de bloc de béton architectural. Le reste peut être de stuc, de bois ou d'acier émaillé ou plastifié.

Afin d'analyser le projet dans son ensemble, il est nécessaire de présenter un dossier plus complet lors d'une prochaine rencontre du CCU. Des détails supplémentaires devront être fournis, notamment concernant le choix des matériaux, le pourcentage de maçonnerie par élévation, l'empiétement précis du bâtiment dans les marges, le calcul du nombre de cases de stationnement en fonction des usages prévus, l'aménagement paysager, etc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un quatrième projet a été étudié par les membres du CCU lors de la rencontre d'août 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 26 août 2020

CONSIDÉRANT	le projet PIIA qui consiste à déconstruire, reconstruire et agrandir le bâtiment situé au 263, rue Elm construit vers 1884;
CONSIDÉRANT QU'	un dossier pour obtenir une orientation de la part des membres du CCU a été déposé lors de la rencontre du CCU du 4 juin 2020;
CONSIDÉRANT QUE	la construction à l'étude a fait l'objet d'un règlement pour sa citation en 1999 en vertu des dispositions de la Loi sur les biens culturels;
CONSIDÉRANT QUE	le projet est dérogatoire sur plusieurs points et que des dérogations mineures devront être octroyées dans le cadre du projet;
CONSIDÉRANT QU'	en 2016, le conseil municipal, après consultation publique, a étudié et accepté un projet de PIIA comportant des dérogations mineures;
CONSIDÉRANT QUE	les dérogations mineures initialement acceptées en 2016 ne sont plus effectives considérant les modifications au niveau du projet;

CONSIDÉRANT QUE	la majorité des voisins immédiats consultés dans le cadre de la demande de dérogations mineures ont mentionné que l'octroi des dérogations, telles que demandé, porte atteinte à la jouissance de leur droit de propriété;
CONSIDÉRANT QUE	le nouveau projet déposé ne respecte pas les recommandations du CCU du 4 juin 2020;
CONSIDÉRANT QUE	le revêtement extérieur proposé en panneaux de béton préfabriqué architectural rend ce grand bâtiment plutôt austère;
CONSIDÉRANT QUE	l'agrandissement proposé devrait être davantage en recul par rapport à la rue Elm afin de mettre en valeur la première église anglicane;
CONSIDÉRANT QU'	un effort supplémentaire devrait être fait afin de mettre l'église St-Barnabas en valeur;
CONSIDÉRANT QUE	la volumétrie proposée donne l'impression de deux bâtiments détachés, et que l'agrandissement proposé s'intègre peu avec le volume de l'église existante;
CONSIDÉRANT QUE	l'église existante est démolie et reconstruite avec une implantation différente, et que dans ce sens, un effort devrait être fait afin de mettre en valeur le volume de l'église;
CONSIDÉRANT QUE	la volumétrie devrait être simplifiée afin d'être moins imposante et ressembler à la volumétrie proposée dans le projet de 2016;
CONSIDÉRANT QUE	l'entrée principale donnant sur l'avenue Lorne devrait être retravaillée davantage en s'inspirant de celle présentée en 2016;
CONSIDÉRANT QUE	les avant-toits donnant sur l'avenue Lorne ne doivent pas empiéter sur le terrain de la ville;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les plans ont été revus. Le propriétaire nous soumet maintenant une nouvelle version du projet s'inspirant du PIIA approuvé par le conseil municipal en 2016.

Analyse du 3 novembre 2020

Dans cette nouvelle version, l'église est démolie (déconstruite) et déplacée vers l'avenue Lorne afin de dégager l'espace à gauche, de créer une entrée de garage et d'agrandir le nouvel espace arrière, tel que le dernier projet déposé. Toutefois, il est proposé de reculer le volume de l'Atelier par rapport à la rue Elm afin de mettre en valeur la première église anglicane. Le taux d'implantation suite aux travaux sera d'environ 60 %, alors que la zone CB-3 autorise un taux d'implantation maximal de 80 %.

En fonction des plans déposés, plusieurs dérogations mineures devront être octroyées afin de permettre la résiliation du projet.

Église anglicane

Les caractéristiques architecturales de l'église seront majoritairement conservées. La reconstruction intégrera les éléments représentatifs de l'architecture de l'ancienne église anglicane. Dans ce sens, le promoteur sollicitera les conseils d'un architecte spécialisé en patrimoine afin d'établir la portée et les méthodes de réalisation les plus appropriées.

La forme actuelle du toit sera conservée, mais la toiture actuelle sera remplacée par une toiture métallique de couleur anthracite.

Le volume sera recouvert de brique d'argile d'origine réutilisée et de béton préfabriqué architectural clair pour les parties d'origine en enduit/pierre. Les nouveaux colombages de bois d'inspiration néo-Tudor seront dans les teintes de gris.

L'entrée donnant sur l'avenue Lorne sera de forme identique à celle approuvée en 2016, composée de lattes de bois clair posées à l'horizontale.

Le muret proposé initialement dans le projet de 2016 donnant sur le coin d'Elm et de Lorne pour délimiter l'espace-terrasse sera retiré en raison que le nouveau niveau du rez-de-chaussée sera identique au niveau de la rue.

L'agrandissement

L'agrandissement principal mesurera 11,9 mètres de large sur environ 23,6 mètres de profond. Le nouveau volume sera composé de 4 étages complets d'une hauteur totale de 15,5 mètres du sol jusqu'au faîte, soit la même hauteur que le projet initialement accepté en 2016. Notons que le pignon de l'église St-Barnabas est à une hauteur de 17 mètres. L'agrandissement proposé sera donc plus bas que la construction voisine. La toiture sera recouverte d'un revêtement métallique de couleur zinc brossé. Une terrasse surmontée d'un avant-toit recouvert de lattes de bois ajourées en chêne blanc, constituant un pare-soleil, est proposée au 4e étage.

La façade avant donnant sur la rue Elm sera constituée d'un mur rideau. Les meneaux seront en aluminium anodisé clair. Le mur latéral droit donnant vers l'église ainsi que le mur latéral gauche seront recouverts de panneaux de béton préfabriqué architectural clair, lisses et haute performance avec motifs. Un mur végétal sur l'élévation latérale gauche est proposé afin de diminuer l'impact visuel du mur aveugle.

Cases de stationnement

Dans le cadre du projet, 14 cases de stationnement intérieures sont proposées. Un nombre minimal de 22 cases de stationnement sont requises en fonction des usages proposés. Lors de la séance du conseil municipal du 16 août 2016, une exemption de 18 cases de stationnement a été octroyée pour le projet initialement accepté en 2016.

L'article 7.1 du règlement de zonage permet d'obtenir une exemption de fournir les cases de stationnement manquantes moyennant une certaine somme. En ce qui concerne le présent projet, cette somme s'élève à 33 600 \$.

Selon l'article 7.12, un espace commercial doit fournir, pour un stationnement, de 22 à 99 cases, dont 2 cases de stationnement réservées aux personnes handicapées. Le projet ne prévoit aucune case de stationnement pour personnes handicapées.

Portée de la demande de dérogation mineure

La demande vise l'obtention d'une dérogation mineure au *Règlement de zonage numéro 2008-43* pour les éléments suivants :

- Permettre la construction d'un bâtiment de 15,5 mètres de haut, alors que la grille des spécifications pour la zone CB-3 stipule que la hauteur maximale pour une construction doit être de 12 mètres;
- Permettre la construction d'un bâtiment comportant un nombre de planchers de 4, alors que la grille des spécifications pour la zone CB-3 stipule que le nombre de planchers est limité à 3,5;
- Permettre la construction du bâtiment à 1,7 mètre de la ligne avant donnant sur la rue Elm, alors que la grille des spécifications pour la zone CB-3 stipule que la marge avant à respecter est de 4,5 mètres;
- Permettre la construction du bâtiment sur la ligne zéro de la ligne avant donnant sur l'avenue Lorne, alors que la grille des spécifications pour la zone CB-3 stipule que la marge avant à respecter est de 4,5 mètres;
- Permettre la construction du bâtiment à 1,1 mètre de la ligne latérale droite, alors que la grille des spécifications pour la zone CB-3 stipule que la marge latérale à respecter est de 3 mètres.

Règlement numéro 2006-8 sur les dérogations mineures

Selon les exigences de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les éléments mentionnés à l'article 3 du règlement doivent être pris en considération lors de l'étude et de la prise de décision sur une demande de dérogation mineure.

- a) La dérogation mineure ne peut être accordée que si l'application du règlement de zonage ou de lotissement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande.
 - Il s'agit d'un projet d'exception pour lequel des investissements très importants devront être faits par le promoteur.
- b) La dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.
 - Une lettre a été envoyée avant la rencontre du CCU du 26 août 2020. Comme déjà mentionné, le projet suscite des réactions négatives de la part des voisins adjacents.
- c) La dérogation mineure doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme.
 - La dérogation mineure ne contrevient pas au plan d'urbanisme.
- d) Lorsque la dérogation est demandée à l'égard de travaux déjà en cours ou déjà exécutés, elle ne peut être accordée que lorsque ces travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi.

Les travaux n'ont pas débuté.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 3 novembre 2020

CONSIDÉRANT le projet PIIA qui consiste à déconstruire, reconstruire et agrandir le hâtiment situé au 263, rue Elm construit vers

agrandir le bâtiment situé au 263, rue Elm construit vers

1884;

CONSIDÉRANT QUE toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et ses

angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et de

s'intégrer harmonieusement à son environnement;

CONSIDÉRANT QUE la construction à l'étude a fait l'objet d'un règlement pour

sa citation en 1999 en vertu des dispositions de la *Loi sur les biens culturels*, permettant d'assurer la sauvegarde et

la mise en valeur de l'immeuble;

CONSIDÉRANT QUE le dossier à l'étude est conditionnel à l'étude et à

l'acceptation du comité de démolition;

CONSIDÉRANT QU' en 2016, le conseil municipal, après consultation publique,

a étudié et accepté un projet de PIIA comportant des

dérogations mineures;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau projet est dérogatoire sur plusieurs points et

que des dérogations mineures devront être octroyées au niveau de l'implantation du bâtiment, de la hauteur du bâtiment du parabase d'étages aissi que de la matérialité.

bâtiment, du nombre d'étages ainsi que de la matérialité;

les voisins immédiats consultés dans le cadre de la demande de dérogations mineures présentée au CCU du

26 août 2020 ont mentionné que l'octroi des dérogations, telles que demandé, porte atteinte à la jouissance de leur

droit de propriété;

CONSIDÉRANT QUE les corrections apportées au projet en revue s'inspirent en

grande partie du PIIA approuvé par le conseil municipal en

2016;

CONSIDÉRANT QUE

CONSIDÉRANT QUE le revêtement extérieur proposé en panneaux de béton

préfabriqué devra faire l'objet d'une dérogation mineure considérant que l'article 4.7 e) du *Règlement de zonage 2008-43*, mentionne que le revêtement de chacune des façades doit être constitué à 60 % de pierre, de brique ou

de bloc de béton architectural;

CONSIDÉRANT QUE la création d'un passage en transparence unissant la rue

Elm à l'espace vert appartenant à l'église St-Barnabas, et ce, en relocalisant l'espace technique et l'escalier menant

au sous-sol, favoriserait le lien avec un espace de qualité;

CONSIDÉRANT QUE le pignon de la toiture de l'agrandissement (Atelier)

donnant sur la rue Elm devrait être centré et symétrique tel que le projet accepté par le conseil municipal en 2016, et ce, tout en s'harmonisant avec l'angle des pentes de toit

de l'ancienne église anglicane;

CONSIDÉRANT QUE la pergola composée de boiseries ornementales

recouvrant la terrasse sur le toit de l'agrandissement (Atelier) devrait être retirée afin d'alléger le volume et d'harmoniser la forme de toit de la section donnant sur rue du nouveau volume avec les constructions voisines de la

rue Elm;

CONSIDÉRANT QUE lorsqu'un projet de construction est prévu er

accompagnement ou en remplacement d'un bâtiment comportant un intérêt architectural, la récupération et l'intégration de certaines composantes caractéristiques du bâtiment existant devraient se retrouver dans la nouvelle

construction;

447

les conditions de conservation à suivre pour préserver autant que possible les différents éléments architecturaux existants ou ayant existé, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'ancienne Église anglicane. Un document préparé par un architecte spécialisé en patrimoine devra être présenté afin d'établir les méthodes de réalisation les

plus appropriées;

CONSIDÉRANT QUE la finition de l'escalier extérieur en projection arrière de

l'agrandissement (Atelier) devrait être retravaillée et qu'un traitement architectural particulier devrait être proposé afin de s'intégrer davantage avec l'architecture du

nouveau volume;

CONSIDÉRANT QUE les ouvertures proposées au niveau du mur arrière

donnant sur les constructions voisines de la rue Elm devraient être givrées afin de limiter les percées visuelles;

CONSIDÉRANT QUE les cases de stationnement réservées aux personnes

handicapées ne peuvent être exemptées et qu'un nouveau

plan de stationnement devra être déposé;

CONSIDÉRANT QU' un plan d'architecture détaillé devra être déposé afin de

préciser l'espace prévu pour les opérations de chargement et de déchargement, ainsi que pour le remisage des

contenants à ordures;

CONSIDÉRANT QUE l'usage proposé pour le rez-de-chaussée de

l'agrandissement (Atelier) ainsi que pour l'ancienne église anglicane devra être ouvert au public et devra obligatoirement être un usage de type commerce de détail consistant principalement à vendre des biens de consommation et à offrir des services connexes au public;

CONSIDÉRANT QU' un plan d'aménagement paysager préparé par un

architecte paysagiste devrait être déposé;

CONSIDÉRANT QUE les deux arbres matures en projection droite de l'ancienne

église anglicane devront être conservés;

CONSIDÉRANT QU' un plan d'aménagement complet devra être déposé;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Monique Dutil a quitté la réunion à 18 h 51.

MM. Philippe Glorieux et Paul Guenther et Mme Brigitte Marcotte ont quitté la réunion à 19 h.

CCU-201103-04

Divers

• <u>Discussion concernant le projet du 222, Woodstock</u>

M. Pierre-François Chapleau apporte une discussion concernant le dossier de PIIA du 222, Woodstock et l'impact que peut engendrer des futurs travaux au niveau de l'architecture du bâtiment sur le cadre bâti environnant.

Discussion concernant le projet du 602, Robitaille

M. Richard Boulet apporte une discussion concernant le dossier de PIIA du 602, Robitaille à l'effet qu'il y a possibilité que les propriétaires déposent un nouveau projet dérogatoire au niveau de la marge arrière afin d'ajouter une nouvelle superficie habitable non visible de la rue.

CCU-201103-05

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Kevin Massé que la séance soit levée à 19 h 34.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

	Dish and I	No. dea	
Philippe Glorieux Président de la rencontre	Richard E Secrétair		

CCU 2020-11-03 11 de 11



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.2.1) Demande de dérogation mineure - 260, rue River (district 6)

CONSIDÉRANT la demande pour l'obtention d'une dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'une clôture localisée dans la cour avant servant d'enceinte pour la nouvelle piscine creusée proposée en cour latérale gauche;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 21 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, une demande de dérogation mineure est soumise à une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 6 novembre 2020 et qu'aucun commentaire n'a été transmis à la greffière.

D'ACCORDER la dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'une clôture localisée dans la cour avant de la propriété situé au 260, rue River, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.



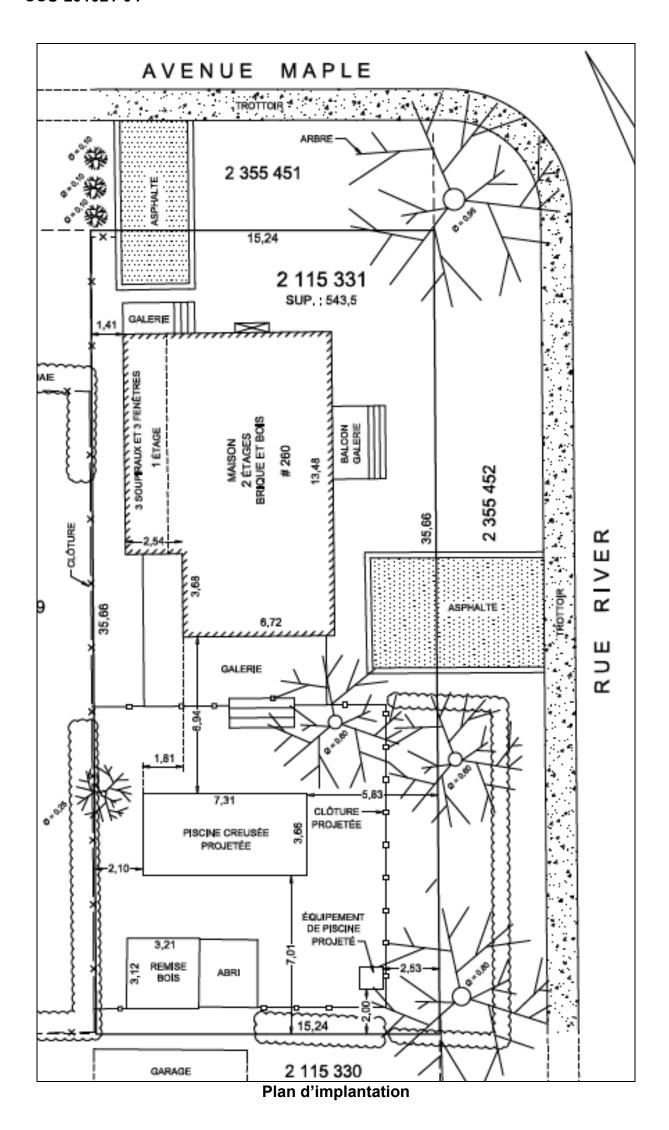
Photo du bâtiment existant



Photo de la cour latérale gauche (vue de la rue River)



Photo du bâtiment voisin de gauche – 190, River





Vue de l'espace entre ce qui est actuellement permis (ligne orange) et l'endroit où il est proposé d'installer la clôture (ligne verte)



Photo de la clôture en verre projetée

ANNEXE A

260, RIVER



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.2.2) Demande de dérogation mineure - projet de lotissement au 165, avenue d'Irvine (district 3)

CONSIDÉRANT le projet consistant à subdiviser les trois lots existants en deux lots distincts afin de permettre la construction d'une nouvelle maison unifamiliale isolée, tout en conservant la maison existante construite vers 1950;

CONSIDÉRANT QUE la superficie proposée du lot non construit est inférieure au cadre normatif prescrit dans le Règlement de lotissement 2008-44, et que dans ce sens, une dérogation mineure doit être octroyée afin de permettre la construction du nouveau bâtiment;

CONSIDÉRANT QU'afin de rendre le projet réalisable, le garage attaché ainsi que son lien avec la maison d'origine, qui ont été ajoutés au fil des années, devront être démolis;

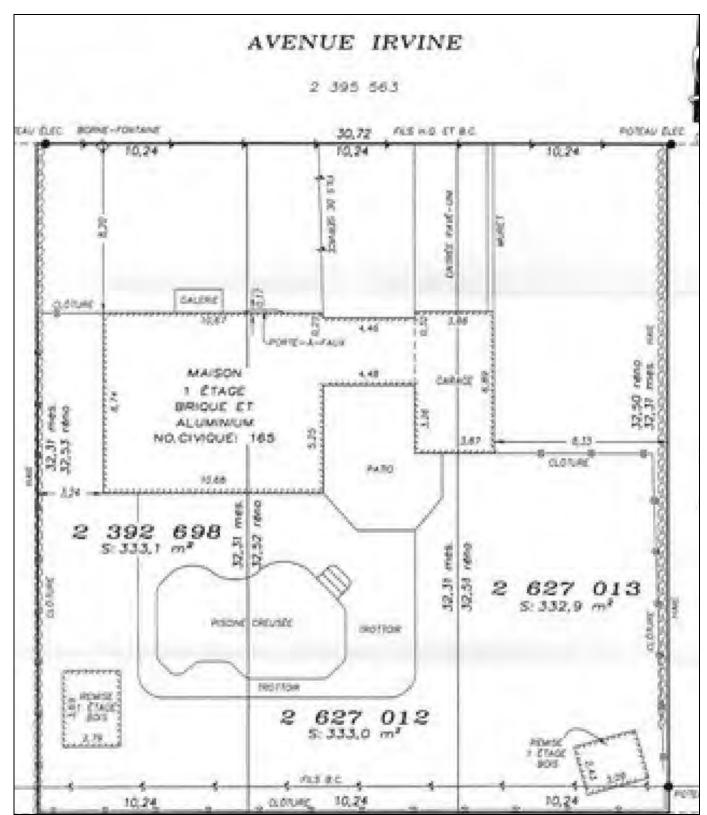
CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU sont en faveur de l'octroi d'une dérogation mineure pour la superficie du lot non construit;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 21 octobre 2020;

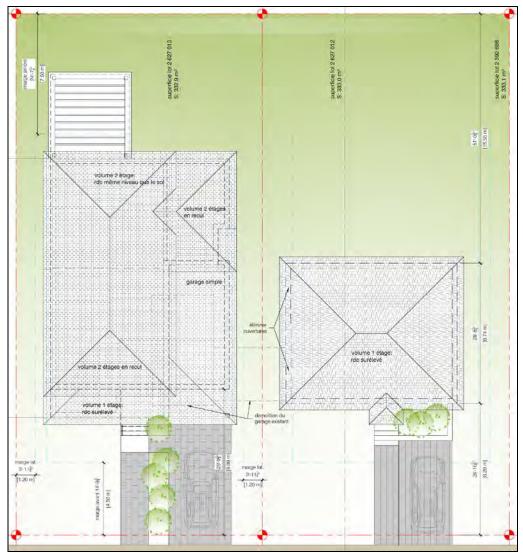
CONSIDÉRANT QUE conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, une demande de dérogation mineure est soumise à une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 6 novembre 2020 et qu'aucun commentaire n'a été transmis à la greffière.

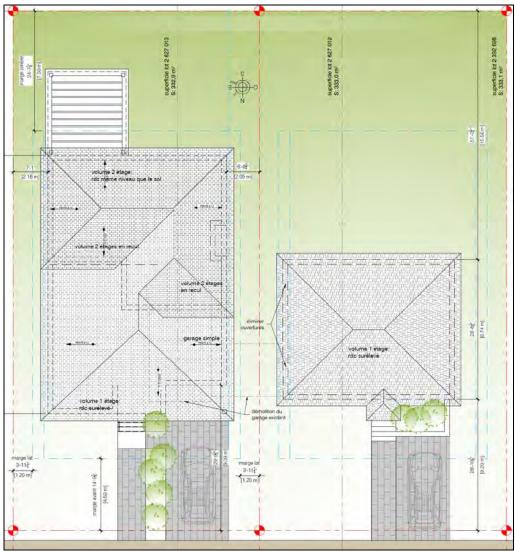
D'ACCORDER la dérogation mineure concernant la superficie proposée du lot non construit afin d'autoriser la création d'un nouveau lot d'une superficie de 498,4 mètres carrés, alors que le *Règlement de lotissement 2008-44* prévoit que la superficie minimale d'un lot dans la zone RA-8 est de 500 mètres carrés.



Certificat de localisation



Implantation proposée – août 2020



Implantation proposée – octobre 2020



Photo du bâtiment existant



Photo du voisin de gauche - 171, Irvine



Photo du voisin de droite - 145, Irvine



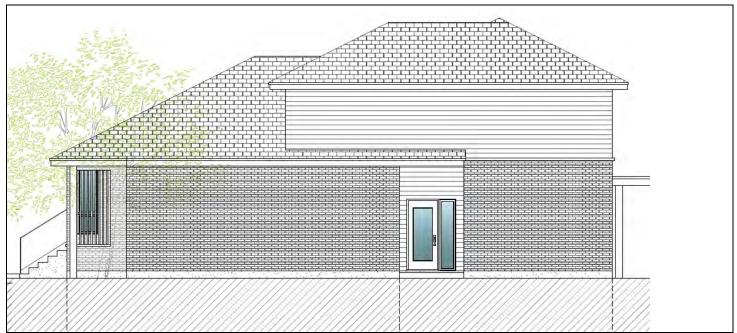
Élévation avant – nouvelle construction (août 2020)



Élévation avant – nouvelle construction (octobre 2020)



Élévation latérale droite – nouvelle construction (août 2020)



Élévation latérale droite – nouvelle construction (octobre 2020)



Élévation latérale gauche – nouvelle construction (août 2020)



Élévation latérale gauche – nouvelle construction (octobre 2020)



Élévation arrière – nouvelle construction (août 2020)



Élévation arrière – nouvelle construction (octobre 2020)



Perspective 3D (1/2)



Perspective 3D (2/2)



Volumétrie proposée en mai dernier



Cadre bâti environnant (août 2020)



Cadre bâti environnant (octobre 2020)



Matériaux proposés

ANNEXE M

165, IRVINE

AVIS PUBLIC



DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert statuera sur les demandes de dérogation mineure au règlement d'urbanisme, pour les propriétés ci-après mentionnées, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 7 décembre 2020 à compter de 19 h 30 en visioconférence, en conformité avec l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et au Décret 1020-2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 tel que modifié par l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020.

260, RUE RIVER

Nature de la demande

La demande vise l'obtention d'une dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'une clôture localisée dans la cour avant servant d'enceinte pour la nouvelle piscine creusée proposée en cour latérale gauche, alors que l'article 5.11 e) (i) du *Règlement de zonage numéro 2008-43* mentionne qu'aucune clôture n'est autorisée dans la cour avant, à l'exception des clôtures à neige. La nouvelle clôture empiétera de 2,2 mètres dans la cour avant.

Une présentation du dossier est disponible sur le site web.

165, AVENUE IRVINE

Nature de la demande

La demande vise l'obtention d'une dérogation mineure afin d'autoriser la création d'un nouveau lot d'une superficie de 498,4 mètres carrés, alors que le *Règlement de lotissement 2008-44* prévoit que la superficie minimale d'un lot dans la zone RA-8 soit de 500 mètres carrés.

Conformément au Décret 1020-2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 tel que modifié par l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, ces demandes de dérogations mineures sont soumises à une **consultation écrite**.

En conséquence, tout intéressé est invité à transmettre ses commentaires relativement à ces demandes à la greffière par écrit au plus tard le 24 novembre 2020 aux coordonnées suivantes :

Services juridiques et greffe VILLE DE SAINT-LAMBERT 55, avenue Argyle Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3 Greffe@saint-lambert.ca

Donné à Saint-Lambert ce 6 novembre 2020

La directrice du Greffe et du Contentieux et greffière,

Cassandra Comin Bergonzi

PUBLIC NOTICE



REQUESTS FOR MINOR EXEMPTION

PUBLIC NOTICE is hereby given that the municipal Council of the City of Saint-Lambert will rule on the requests for minor exemption from the Urban Planning by-laws, for the properties mentioned below, during the regular meeting to be held on **Monday, December 7, 2020 from 7:30 p.m.** by videoconference, in accordance with article 145.6 of the *Act respecting land use planning and development* and with Decree 1020-2020 concerning the ordinance of measures to protect the health of the population in the situation of a COVID-19 pandemic, as amended by Order number 2020-074 of the Minister of Health and Social Services dated October 2, 2020.

260, RUE RIVER

Nature of request

The object of this request is to obtain a minor exemption to allow the installation of a fence located in the front yard to enclose the proposed new in-ground pool in the left side yard, whereas Section 5.11 e) i) of *Zoning By-law* 2008-43 stipulates that no fencing is permitted in the front yard, with the exception of snow fences. The new fence will encroach by 2.2 meters in the front yard.

A presentation of the file is available on the website.

165, AVENUE IRVINE

Nature of the request

The object of this request is to obtain a minor exemption in order to authorize the creation of a new lot with an area of 498.4 square meters, while *Subdivision By-law 2008-44* provides that the minimum area of a lot in the RA-8 zone is 500 square meters.

A presentation of the file is available on the website.

In accordance with Decree 1020-2020 concerning the ordinance of measures to protect the health of the population in the situation of a COVID-19 pandemic, as amended by Order number 2020-074 of the Minister of Health and Social Services dated October 2, 2020, these requests for minor derogation are subject to a written consultation.

Consequently, all interested parties are invited to send their comments regarding these requests in writing to the City Clerk **by November 24**th, **2020** to:

Services juridiques et greffe VILLE DE SAINT-LAMBERT 55, avenue Argyle Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3 Greffe@saint-lambert.ca

Given in Saint-Lambert on November 6. 2020.

Cassandra Comin Bergonzi Director of legal services and City Clerk



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.1) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - nouvelle constuction - 167, avenue d'Irvine (district 3)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 2.11 du *Règlement 2008-44 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*, tout projet d'insertion d'un nouveau bâtiment dans un milieu déjà bâti doit faire l'objet d'une consultation publique;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, la consultation publique est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 6 novembre 2020 et qu'aucun commentaire n'a été transmis à la greffière;

CONSIDÉRANT QUE toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et ses angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et de s'intégrer harmonieusement à son environnement;

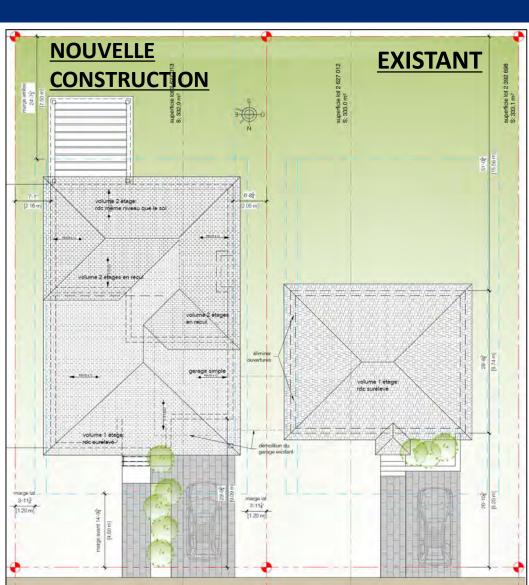
CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les PIIA;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 21 octobre 2020.

D'APPROUVER le projet de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour la nouvelle construction au 167, avenue d'Irvine à la condition suivante :

• l'allège sous la fenêtre donnant sur le rez-de-chaussée en projection gauche de l'élévation avant doit se prolonger le long du mur avant et du mur latéral gauche.





Implantation proposée



165, IRVINE PIIA - Insertion d'une nouvelle construction



Photo du bâtiment existant



Photo du voisin de gauche – 171, Irvine



Photo du voisin de droite – 145, Irvine

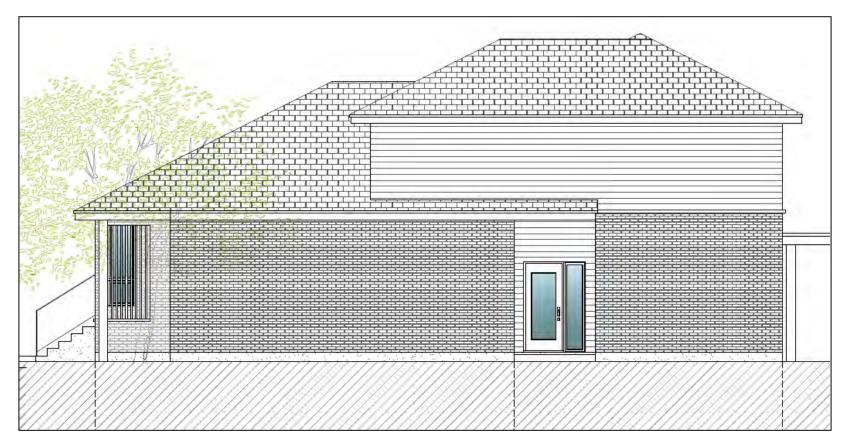


Nouvelle construction



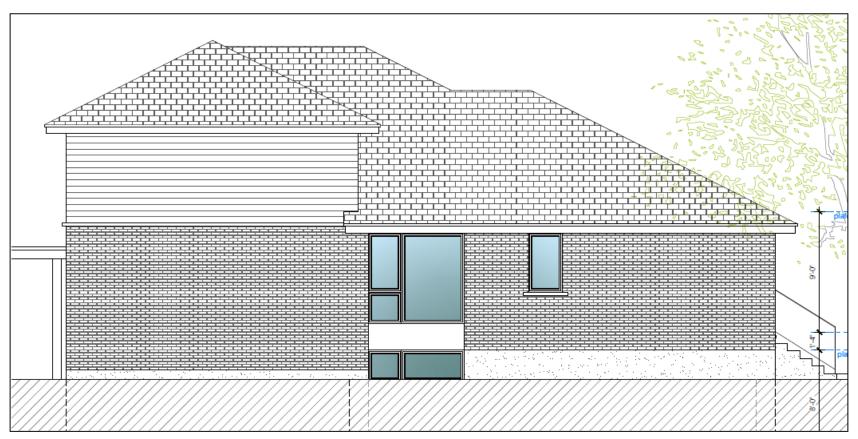
Élévation avant – nouvelle construction

165, IRVINE PIIA - Insertion d'une nouvelle construction Nouvelle construction



Élévation latérale droite – nouvelle construction





Élévation latérale gauche – nouvelle construction



165, IRVINE PIIA - Insertion d'une nouvelle construction Nouvelle construction



Élévation arrière – nouvelle construction



165, IRVINE PIIA - Insertion d'une nouvelle construction





Perspectives 3D



165, IRVINE PIIA - Insertion d'une nouvelle construction



Cadre bâti environnant



165, IRVINE PIIA - Insertion d'une nouvelle construction

Nouvelle construction



Matériaux proposés



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION INSERTION D'UNE NOUVELLE CONSTRUCTION – 165 IRVINE

Veuillez prendre avis qu'en conformité avec l'article 2.11b) du *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Saint-Lambert*, le conseil municipal statuera sur la demande d'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour la nouvelle construction sise au 165, Irvine lors de la séance ordinaire qui se tiendra **le lundi 7 décembre 2020 à compter de 19 h 30** en visioconférence.

Une présentation du dossier est disponible sur le site web.

Conformément au Décret 1020-2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 tel que modifié par l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sont invités à transmettre leurs commentaires relativement à cette demande à la greffière par écrit au plus tard le 24 novembre 2020 aux coordonnées suivantes :

Services juridiques et greffe VILLE DE SAINT-LAMBERT 55, avenue Argyle Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3 Greffe@saint-lambert.ca

Donné à Saint-Lambert, ce 6 novembre 2020.

Cassandra Comin Bergonzi Directrice du Greffe et du Contentieux et greffière,

PUBLIC NOTICE PUBLIC CONSULTATION MEETING CONSTRUCTION OF A NEW BUILDING - 165 IRVINE

Please be advised that, according to *By-law 2234 on Site Planning and Architectural Integration Programmes of the City of Saint-Lambert*, the municipal Council will rule on the request for approval of the Site Planning and Architectural Integration Programmes (SAIP) concerning the new building at 165 Irvine during the regular meeting to be held by videoconference on **Monday, December 7, 2020 from 7:30 p.m**.

A presentation of the file is available on the website.

In accordance with Decree 1020-2020 concerning the ordinance of measures to protect the health of the population in the situation of a COVID-19 pandemic, as amended by Order number 2020-074 of the Minister of Health and Social Services dated October 2, 2020, all interested parties are invited to send their comments regarding this request in writing to the City Clerk by November 24th, 2020 to:

Services juridiques et greffe VILLE DE SAINT-LAMBERT 55, avenue Argyle Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3 Greffe@saint-lambert.ca

Given in Saint-Lambert on November 6, 2020.

Cassandra Comin Bergonzi Director of legal services and City Clerk



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.2) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 305, rue Terroux (district 8)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 19 octobre 2020, le conseil a décidé de retourner à l'étude le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) (résolution n° 2020-10-316) ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade de l'immeuble situé au 305, rue Terroux.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.3) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 160, avenue d'Irvine (district 3)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade de l'immeuble situé au 160, avenue d'Irvine, à la condition suivante :

• la brique d'argile proposée au niveau des garde-corps, des mains courantes et des colonnes supportant l'avant-toit au-dessus de la porte d'entrée doit être de modèle et de format identiques à la brique d'argile proposée au niveau de la façade avant.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.4) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 2035, avenue Victoria (district 1)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'aménagement d'un café-tersasse pour l'immeuble situé au 2035, avenue Victoria.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.5) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 446, boulevard Desaulniers (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 14 septembre 2020, le conseil a décidé de retourner à l'étude le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) (résolution n° 2020-09-277);

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation de l'immeuble situé au 446, boulevard Desaulniers, aux conditions suivantes :

- la façade de l'agrandissement donnant sur l'avenue de Merton doit être recouverte d'un seul matériau, soit d'une brique d'argile appareillée à la couleur de la pierre présente au niveau de la façade principale du bâtiment et de format identique à la brique d'argile existante;
- le mur de fondation doit être de la même couleur que l'existant ou teint d'une couleur s'appareillant au mur de fondation du bâtiment voisin jumelé.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.6) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 555, avenue Pine (district 6)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 14 septembre 2020, le conseil a décidé de retourner à l'étude le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) (résolution n° 2020-09-269);

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation de la façade de l'immeuble situé au 555, avenue Pine.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.7) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 165, avenue d'Irvine (district 3)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade de l'immeuble situé au 165, avenue d'Irvine aux conditions suivantes :

- l'ensemble de la façade avant du bâtiment doit être recouvert de brique d'argile de modèle Varsity Matt, de la compagnie Meridian, de format métrique modulaire (MTM);
- le perron, les escaliers ainsi que la marquise donnant sur l'entrée principale doivent être réduits en largeur;
- les colonnes supportant la marquise en façade avant doivent être composées de bois.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.8) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 210, avenue des Pyrénées (district 2)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

DE DÉSAPPROUVER le plan d'architecture d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation de l'immeuble situé au 210, avenue des Pyrénées.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.9) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 461, avenue de Brixton (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

DE DÉSAPPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation de la façade de l'immeuble situé au 461, avenue de Brixton.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.10) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 199, avenue du Béarn (district 2)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), présenté pour la transformation de la façade de l'immeuble situé au 199, avenue du Béarn, à la condition suivante:

• une bande de végétation permanente doit être aménagée devant le nouveau mur de fondation suite à la conversion du garage en pièce habitable.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.11) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 142, avenue de Normandie (district 2)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 24 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour l'agrandissement et la transformation de la façade de l'immeuble situé au 142, avenue du Normandie.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.12) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 468, avenue de Putney (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 24 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de l'immeuble situé au 48, avenue de Putney.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.13) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 602, rue Robitaille (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 16 novembre, le conseil a décidé de retourner à l'étude le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) (résolution n° 2020-11-348);

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 24 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) présenté pour les agrandissements et la transformation des façades de l'immeuble situé au 602, rue Robitaille, aux conditions suivantes :

- L'agrandissement en projection avant de l'ancien garage doit être en recul d'un minimum de 3 pieds par rapport à la façade principale du bâtiment;
- Les colonnes adjacentes à l'allée de stationnement donnant sur le garage existant doivent être davantage préservées.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.14) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 295, avenue Cleghorn (district 4)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 24 novembre 2020.

DE DÉSAPPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation des façades de l'immeuble situé au 295, avenue Cleghorn.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(9.1) Seconde période de questions (90 minutes)

Cette période de questions débute à [indiquer l'heure du début de la période] et se termine à [indiquer l'heure de la fin de la période]. Au cours de cette période, les personnes suivantes ont déposé les documents mentionnés ci-contre :

- · [indiquer le nom de la personne et le titre du document déposé];
- · [indiquer le nom de la personne et le titre du document déposé].



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(9.2) Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment à tour de rôle sur différents sujets a lieu de [indiquer l'heure du début de la période] à [indiquer l'heure de la fin de la période].



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2 Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6 David Bowles, conseiller du district n° 7 France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(9.3) Levée de la séance

Le maire procède à la levée de la séance à [indiquer l'heure].